UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

# Analyse socio-anthropologique de la réintégration des réfugiés burundais de 2017 à 2019

**Sibomana, Euphrem**

**2020-10**
UB, Faculté des sciences humaines et sociale
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/75

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI




**FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

**DEPARTEMENT D'HISTOIRE**

# ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DE LA REINTEGRATION DES REFUGIES BURUNDAIS DE 2017 A 2019

Par

**SIBOMANA Euphrem**

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du diplôme de Master en socio-anthropologie

**Sous la direction de** :

Mme Sarah O'NEILL (directeur)

M. Pascal NIYONIZIGIYE (codirecteur)

**Bujumbura, octobre 2020**

Rien ne va de soi. Rien n'est donné.

Tout est construit

***(*Bachelard, 1938*)*.**

**DEDICACE**

**A**

Ma chère épouse

Mes parents ; regretté père, ma mère ;

Mes frères et sœurs ;

Tous mes oncles ;

Mes cousins et cousines ;

Tous ceux qui me sont chers.

**REMERCIEMENTS**

En guise de reconnaissance à tous ceux qui m'ont aidé tout au long du cursus académique, je leur adresse mes sincères remerciements.

J'adresse de prime à bord mes remerciements à la commission scientifique pour avoir approuvé mon sujet de recherche. Il revêt une importance capitale à remercier mon Professeur Mme Sarah O'NEILL qui a accepté de diriger ce mémoire du début à la fin. Ses recommandations, ses considérations, ses suggestions, ses encouragements, sa disponibilité et sa rigueur scientifique m'ont davantage servi de guide.

Je suis très reconnaissant envers mes parents et tous mes oncles qui ont tout fait pour m'envoyer à l'école.

Je remercie vivement la famille de mon oncle NDIHOKUBWAYO Isidore et NDUWIMANA Nestor qui ont véritablement et matériellement contribué pour que je puisse parachever ce travail de fin de cycle de master.

Je tiens à remercier Mr NIYONGABO J Bosco, Conseiller Juridique à la B N D E, pour son soutien matériel au cours de la réalisation de ce travail.

Que mes remerciements aillent à l'endroit de tous mes éducateurs depuis l'école primaire qui m'ont aidé à progresser, ainsi que différents groupes apostoliques de l'église catholique pour m'avoir inculqué une éducation chrétienne.

Je formule ensuite ma reconnaissance à tous mes enquêtés qui ont accepté de me fournir des informations indispensables pour la réalisation de ce travail.

Que toute personne morale ou physique qui, de près ou de loin, a contribué dans la réalisation de la présente recherche, y trouve l'expression de ma gratitude.

**SIBOMANA Euphrem**

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

**HCR :** Haut-Commissariat des nations unies pour les Réfugiés

**PAM :** Programme Alimentaire Mondial

**OIM :** Organisation Internationale pour les Migrations

**ONG :** Organisation Non-Gouvernementales

**ANU :** Agences des Nations Unies

**CDJP :** Commission Diocésaine de Justice et Paix

**DIH:** Droit International Humanitaire

**VIH/SIDA:** Virus d'Immuno-déficience Humaine / Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise

**BBC :** British Broadcasting Corporation.

**CTAS :** Conseiller Technique chargé des affaires Administratives et Sociales.

**RESUME**

« Une analyse socio-anthropologique de la réintégration des réfugiés burundais de 2017 à 2019 », est une recherche effectuée en commune Kabezi, banlieue de Bujumbura où je veux me rendre compte de la façon dont les rapatriés perçoivent la réintégration dans leur zone de retour avec objectifs de découvrir les motifs à la base et d'identifier les défis y relatifs.

La démarche méthodologique liée à cette recherche, situe son inspiration dans un cadre précis **de la société en reconstruction** autour d'une idée prônant un art de vivre ensemble. C'est dans cette philosophie que la réintégration des réfugiés devient une référence pour construire une société conviviale et harmonieuse à la poursuite inlassable du bien commun.

Démontrer alors que les rapatriés font face à des problèmes socioéconomiques divers, comprendre que sa réussite n'est pas totale, ne serait pas se tromper. La réintégration effective reste relative pour les uns et incertaine pour les autres.

Cette recherche pourrait avantageusement être prolongée par une étude qui porterait sur *les complications sociopolitiques des rapatriés tourmentés.* **Mots-clés**: camp, déplacé, enjeux sociaux, rapatrié, réfugié, réintégration.

**SUMMARY**

A socio-anthropological analysis of the reintegration of Burundian refugees from 2017 to 2019, is a research carried out in Kabezi commune, suburb of Bujumbura where I want to understand how returnees perceive reintegration in their return area with objectives of discover the underlying motives and identify related challenges.

The methodological approach linked to this research, locates its aspiration in a precise framework of the society in reconstruction around an idea advocating an art of living together. It is in this philosophy that the reintegration of refugees becomes a reference for building a society friendly and harmonious in the tireless pursuit of the common good.

To demonstrate that the returnees face various socioeconomic problems, to understand that its success is not total, would not be mistaken. Effective reintegration remains relative for some and uncertain for others.

This research could advantageously be extended by a study which would focus on *the socio-political complications of tormented returnees*. **Key words**: camp, displaced, social issues, repatriated, refugee, reintegration.

**TABLE DES MATIERES**

DEDICACE ..... i
REMERCIEMENTS ..... ii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS ..... iii
RESUME ..... iv
TABLE DES MATIERES ..... v
INTRODUCTION GENERALE ..... 1
0.1. Motivation du choix du sujet ..... 4
0.2. Délimitation du sujet ..... 5
0.3. Situation géographique ..... 5
PREMIERE PARTIE : ETAT DE L'ART ET METHODOLOGIE ..... 9
CHAPITRE I: PROBLEMATIQUE, METHODOLOGIE ET CONCEPTUALISATION ..... 10
I.1. Problématique ..... 10
I.2. Objectifs de la recherche ..... 16
I.2.1. Objectif général ..... 16
I.2.2. Objectifs spécifiques ..... 16
I.3. Méthode et techniques de la recherche ..... 17
I.3.1. Méthode qualitative (ethnographie) ..... 17
I.3.2. Observation focalisée ..... 18
I.3.3. Entrevues (entretiens semi-directifs) ..... 18
I.3.4. Population et terrain d'enquête ..... 19
I.4. Travail de terrain ..... 20
I.4.1. Pré enquête ..... 20
I.4.2. Technique du choix des sujets et déroulement de l'enquête ..... 22
I.5. Elucidation des concepts clés ..... 23
I.5.1. Un camp ..... 24
I.5.2. Un déplacé ..... 25
I.5.3. Enjeux sociaux ..... 26
I.5.4. Rapatrié ..... 27
I.5.5. Réfugié ..... 28
I.5.6. Réintégration ..... 30
CHAPITRE II : LA VIE DES REFUGIES DANS LES CAMPS ET LEUR ..... 31
REINTEGRATION ..... 31

II.1. Généralités sur la vie des réfugiés dans les camps ..... 31
II.1.1. Carence des vivres suffisants dans les camps ..... 31
II.1.2. Maladies liées à la promiscuité ..... 33
II.1.3. Le désœuvrement des réfugiés ..... 35
II.1.4. La cohabitation sociale dans les camps ..... 36
II.2. Le contexte social de la réintégration ..... 38
II.2.1. Attentes des rapatriés vis-à-vis des différentes institutions ..... 39
II.2.2. Le rôle de l'administration et le HCR dans la réintégration des rapatriés ..... 41
II.2.3. La dynamique relationnelle entre les rapatriés et les résidents habituels. ..... 43
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES SUJETS, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE ..... 46
CHAPITRE III : PRESENTATION DES SUJETS ET MOTIVATIONS DU RETOUR ..... 47
DES RAPATRIES ..... 47
III.1. Présentation des sujets ..... 47
III.2. Analyse des données ..... 65
III.3. Interprétation des résultats ..... 68
III.4. Les raisons profondes à l'origine du retour des rapatriés ..... 70
III.4.1. L'amélioration de la situation sécuritaire dans le pays ..... 71
III.4.2. Une vie précaire et dure dans les camps de réfugiés ..... 73
III.4.3. Problèmes particuliers de la vie des réfugiés à moitié résolus ..... 74
III.4.4. Des informations partagées par les autres réfugiés dans les camps ..... 76
III.4.5. Influence des autorités des pays d'accueil et des organisations humanitaires ..... 77
III.4.6. Préférence personnelle ..... 77
III.4.7. Angoisse et nostalgie du pays d'origine ..... 78
CHAPITRE IV : ACCUEIL, INTEGRATION ET DYNAMIQUE RELATIONNELLE ..... 80
IV.1. Administration ..... 80
IV.2. Institutions non-Gouvernementales ..... 81
IV.3. Famille ..... 82
IV.4. Accusations politico-sociales de l'entourage ..... 82
IV.5. Stigmatisation des enfants rapatriés à l'école ..... 83
IV.6. Eglise ..... 84
IV.7. Les relations socioéconomiques entre le rapatrié et sa famille ..... 85
IV.8. Les relations sociales entre le rapatrié, ses voisins et l'administration ..... 86
CONCLUSION GENERALE ..... 90

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ..... 94
Annexes ..... 98
Annexe 1 ..... 99
Annexe 2 ..... 107

## INTRODUCTION GENERALE

Depuis fort longtemps, le Burundi est un pays qui a été répétitivement secoué par des crises politiques. Ces crises ont énormément bouleversé la société burundaise de façon à mener un grand nombre de personnes en difficultés. *Aux origines de la violence, il y a un engrenage qui se serait poursuivi jusqu'à nos jours selon un mode crescendo et qu'auraient alimenté des évènements traumatisants, la violence civile de l'ethnisme, la violence publique de l'autoritarisme, et certains legs culturels (***Thibon, 1994 :17-36)**. Ce passage signifie qu'à l'origine de cette violence, il y aurait évolution généralisée de l'ethnisme et qui s'est fermement imposée dans les stratégies politiques et envahi le corps social jusqu'à en apercevoir des risques, comportements génocidaires alors que la population dans sa diversité avait une culture nationale de façon à ne pas s'entre-déchirer.

Suite au recours à la violence et la peur qui l'a accompagnée, une fraction des Burundais a quitté le pays vers l'exil où elle a forcément passé une certaine période. La crise politique est l'un des fondements de plusieurs déplacements involontaires, spontanés et mobilités forcés. Par voie logique, plusieurs complications et maux sociaux surgissent. *Les réfugiés eux-mêmes au-delà de la dépossession matérielle et identitaire qui les caractérise, deviennent toujours à un moment ou un autre de leur trajectoire, des acteurs des crises qui ont généré leur destin* **(Guichaoua, 2004).**

En effet, dans une société confrontée à des crises, il est évident que des personnes quittent leurs domiciles pour sauver leurs vies. Ce faisant, le trouble politique retenti en 2015 a embarqué certaines gens dans un gouffre social de manière à abandonner leurs zones d'origine vers l'intérieur du pays (réfugiés internes) et d'autres vers l'extérieur du pays (réfugiés externes). Arrivés dans les camps d'accueil, les choses n'ont pas été faciles: d'abord par leur effectif élevé, les processus d'identification des individus et d'enregistrement des demandeurs d'asile par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés(HCR) prenaient du temps. Comme la crise socio-humanitaire dans les autres pays fait qu'il y ait beaucoup de réfugiés dans le monde, les autorités du HCR semblaient avoir été dépassés à bien accueillir et entretenir un bon nombre de réfugiés.

Selon les informations partagées par certains rapatriés sur la vie des réfugiés dans les camps, ils m'ont illustré que leur vie était extrêmement dure et précaire suite à : la malnutrition, les maladies contagieuses liées à l'insalubrité et à la promiscuité de gens, les rumeurs propagées et la transposition des informations entre les rapatriés,… Généralement, une vie indécente a été l'une des premières motivations de retour des réfugiés croyant qu'ils redémarreront leur vie sans se détruire afin de faire une société de nature participative et coopérative.

Comptant sur l'appel vibrant du gouvernement incitant les réfugiés à regagner leur patrie, ils avaient l'espoir qu'ils seront rétablis dans leurs biens, droits et pris en charge par le gouvernement burundais, le HCR et le Caritas Burundi comme promis. Certains d'entre eux ont favorablement répondu à cet appel. Cependant, même si l'amélioration sécuritaire semblait être effective, certains rapatriés font face à des problèmes socio-économiques entre autres ; agressions physiques et sociales, manque de domicile digne et décent du fait que leurs anciennes maisons ont été démolies certaines par la pluie, le manque de vivres suffisants pour les uns et de quoi se vêtir pour les autres, accès difficiles aux différents services sanitaires, la haine mêlée de méfiance entre les rapatriés et les résidents habituels,...

Somme toute, les rapatriés manquent actuellement de repère, pour franchir la réintégration effective dans leurs zones de retour parce qu'ils sont confrontés à des banalités quotidiennes avec les résidents habituels. Malheureusement, ces rapatriés n'ont pas encore bénéficié d'une assistance socio-économique pour redémarrer leur vie normale ce qui les pousse à apprécier négativement leur rétablissement. Or, dans un cadre précis de la société en reconstruction, *la réintégration des réfugiés est une référence pour construire une société conviviale et harmonieuse à la poursuite inlassable du bien commun* (**Humbert, 2016**).

Cela veut dire que l'accueil et la réintégration socio-économique des rapatriés est un préalable pour reconstruire une société harmonieuse car elle vise à rétablir l'épanouissement individuel des retournés. Les convivialistes ajoutent que la réintégration doit passer par la promotion de l'autonomie et de la créativité individuelles insérées dans des dynamiques collectives.

Le rapatrié doit être libre dans ses activités génératrices de revenu tout comme de routine, en innovant et participant dans les activités collectives. De même, il peut contribuer à promouvoir la société (communauté) par ses activités innovantes.

Ainsi, le *convivialisme reprend au libéralisme la volonté d'épanouissement individuel, au socialisme la recherche de l'épanouissement collectif et au communisme la perspective d'une communauté fraternelle* (**Caillé, 2017**). Toutes ces doctrines prônent le service effectif du bien-être dans un environnement social donné.

Pour aboutir à une communauté fraternelle (bienveillante), le préalable est l'épanouissement individuel tel que le reprend le libéralisme qui finalement aboutit à un épanouissement collectif du socialisme. L'épanouissement est collectif parce qu'il a été d'abord individuel. Bref, l'épanouissement individuel et collectif sont des dispositifs pour construire une communauté fraternelle.

La réintégration des rapatriés a été progressive depuis la première moitié de 2017 après un accord tripartite (accord entre le Gouvernement du Burundi, le HCR et le Gouvernement d'accueil) quand on ne commençait qu'à voir une situation relativement apaisée dans le pays. Actuellement, il est indispensable de s'enquérir de la façon dont les rapatriés ont été accueillis dans leurs zones de retour et perçoivent cette réintégration comme enjeux sociaux à explorer en commune Kabezi, banlieue de Bujumbura.

Mon sujet de recherche s'articule sur deux parties de quatre chapitres : La première concerne **l'état de l'art et méthodologie** indispensable pour comprendre ma recherche. A cette issue, j'ai cherché à présenter la problématique, la méthodologie et la conceptualisation. La vie des réfugiés dans les camps où ces personnes sinistrées développent d'autres modes de vie et leur réintégration, est le deuxième chapitre ayant bouclé cette première partie en deux chapitres.

La deuxième partie a comporté la présentation des sujets rencontrés sur terrain, analyse des données et interprétation des résultats où j'ai rapporté leurs dires, avis et considérations (perceptions), en essayant de dégager le gros des éléments principaux de ma recherche pour comprendre les faits sociaux. La présentation des enquêtés, motivation du retour des rapatriés, accueil, intégration et dynamique relationnelle ont également bouclé cette deuxième partie en deux chapitres.

Avant de clore mon travail, j'ai tiré une conclusion générale en conséquence de ma recherche, en rappelant d'abord ma question de recherche, les réponses obtenues, les limites expérimentées au cours de ma recherche comme quoi le terrain a ses propres enjeux et les nouvelles questions suscitées par la recherche pour déclencher et encourager les recherches subséquentes (ultérieures).

### 0.1. Motivation du choix du sujet

Les difficultés socioéconomiques des rapatriés après retour dans leurs zones ont suscité des interrogations liées aux valeurs humaines et ont soulevé en moi un problème. Le phénomène du rapatriement m'a fort intéressé parce que je voyais qu'il est envisagé comme une solution durable pour une société en reconstruction si jamais il n'est pas un refoulement dissimulé. Encore, le rapatriement est une autre forme originale de migration inéluctable (inévitable).

En plus, le rapatriement en soi est fondé habituellement sur une nouvelle vie. C'est pourquoi que je veux décrire et comprendre comment les rapatriés perçoivent leur réintégration après une certaine période en exil. Inspiré par l'idée de Gaston Bachelard à travers son ouvrage *la formation de l'esprit scientifique* que les problèmes ne se posent pas d'eux-mêmes, que c'est précisément le sens du problème qui donne la marge du véritable esprit scientifique. Pour un esprit scientifique, toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de questions, il ne pourra pas y avoir de connaissances scientifiques. Ma piste d'exploration a été favorisée par la question de recherche où j'ai produit des connaissances issues de la collecte des données de terrain.

En effet, mes observations ont montré que les rapatriés n'ont pas la même survie que les résidents habituels ni de gens doués de l'altruisme pouvant mettre en place une relation d'aide qui permet de connaitre le ressenti de la personne affamée, ses besoins, ses affects, ses émotions afin de la reconnaître en tant qu'être humain et rapatrié démuni. Seul le paquet retour ne suffit pas sans une assistance socio-économique continuelle jusqu'à leur rétablissement en biens et en services, ce qui signifie que le rapatriement actuel est devenu la clé de l'instrument du pouvoir.

J'ai eu donc envie d'approfondir l'analyse, explorer la réalité sociale et sa variation afin de donner ma contribution à la recherche scientifique. Mon travail constitue enfin un matériel de base pour quiconque voudra réaliser une étude similaire, plus vaste et approfondie sur cette banlieue de Bujumbura. La zone d'étude accessible nonobstant quelques difficultés liées aux étincelles et tensions du pluralisme politique, a motivé ma recherché. Alors**,** dégager tous les défis importants liés à la perception des rapatriés sur leur réintégration de 2017-2019, reste une préoccupation dans ce travail.

### 0.2. Délimitation du sujet

Le rapatriement au Burundi n'est pas un phénomène nouvellement constaté, il date de longtemps et est dû aux différentes crises sociopolitiques. Chaque fois qu'il y avait ces dernières, on avait toujours enregistré des morts, des orphelins, des veuf-ve-s au pays et des réfugiés à l'extérieur. Le Burundi étant un immense territoire par rapport à mon sujet, je ne pouvais nullement aborder ce travail sur tout le territoire national sans le délimiter. Cette raison m'a poussé à le circonscrire dans le temps et dans l'espace dont **l'analyse socio-anthropologique de la réintégration des réfugiés burundais de 2017 à 2019.**

L'intervalle **2017-2019** est une période qui a provoqué le rapatriement massif des réfugiés burundais. Dans mon travail, la limite inférieure 2017 marque la date où les premiers rapatriés sont arrivés sur le sol de banlieue de Bujumbura (commune péri-urbaine de Kabezi) et limite supérieure 2019 marque l'accélération du nombre des rapatriés arrivants par exhortation de l'Etat burundais et les gouvernements d'accueil à travers leurs discours dans les camps à l'étranger. Comme le rapatriement était volontaire, il y a eu la présence des rapatriés spontanés c'est-à-dire ceux qui n'étaient pas facilités par le HCR.

### 0.3. Situation géographique

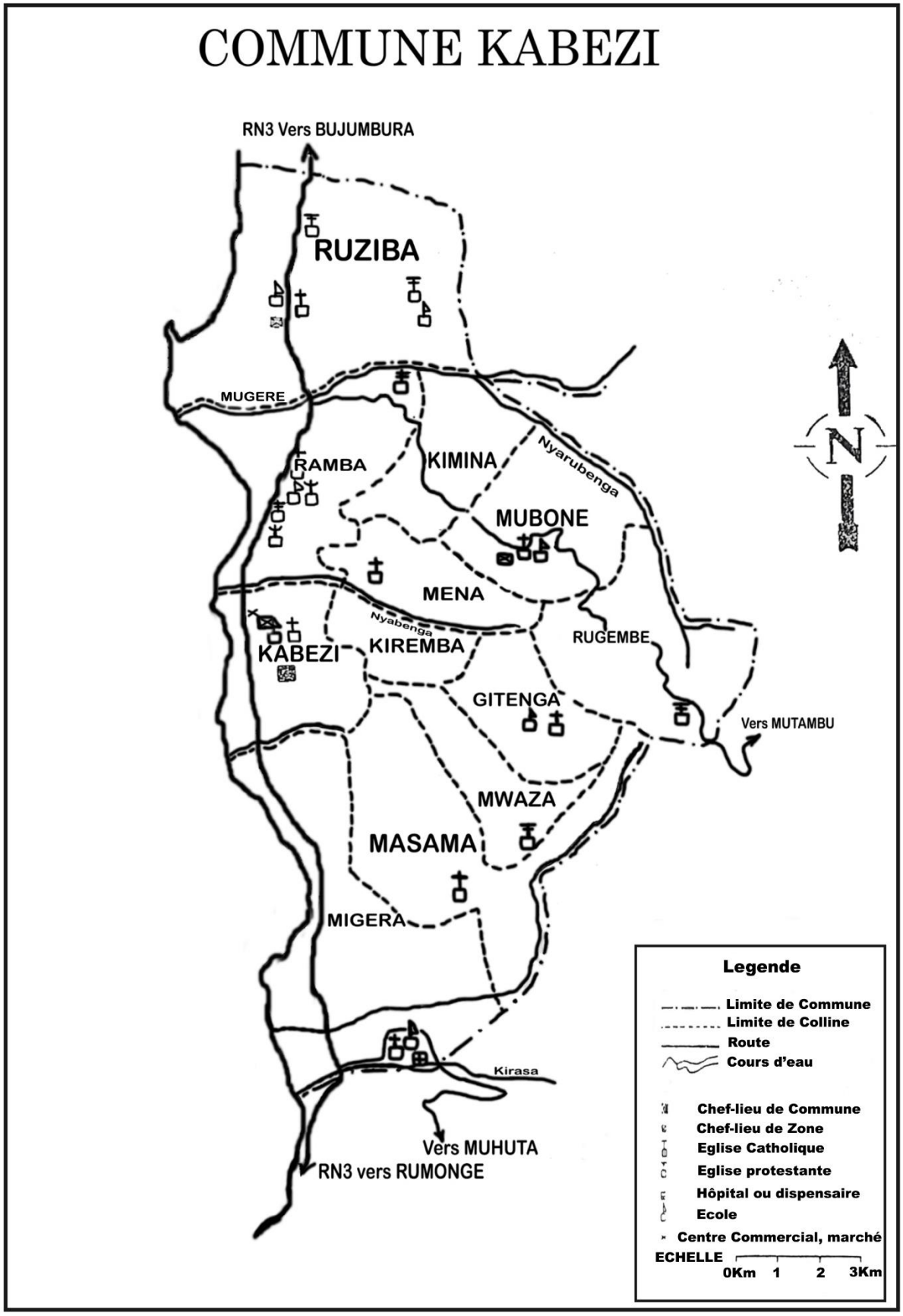
La commune Kabezi, banlieue de Bujumbura-mairie (commune péri-urbaine) fait objet de ma zone de recherche. Elle abrite douze collines parmi lesquelles certaines surplombent la plaine: Gakungwe, Gitenga, Kabezi, Kimina, Kiremba, Masama, Mena, Migera, Mubone, Mwaza, Ramba, Rugembe.

Le rapport mensuel issu des statistiques actualisées de l'état civil en collaboration avec le Bureau du Conseiller Technique des affaires Administratives et Sociales m'a montré l'effectif global de toute la population qui s'élève à **77.604** habitants avec une superficie de **160** $km^2$. On mentionnerait aussi que plus de 98% de cette population vit de l'Agriculture. Ce document officiel duquel nous avons tiré cet effectif global ne répartit pas en genre cette population ni ne démontre l'effectif de chaque population selon la tranche d'âge.

Le Conseiller Technique chargé des affaires Administratives et Sociales m'a indiqué qu'il ne possède pas des détails que seul le recensement national ultérieur élucidera en détail les effectifs sinon chaque jour, on enregistre des naissances tout comme des morts. A 16 km approximativement de la ville de Bujumbura vers le chef-lieu de la commune, la banlieue de Kabezi se trouve dans la région traditionnelle de l'Imbo.

Elle est l'une des communes rurales de la province de Bujumbura qui comprend : Isare, Kabezi, Kanyosha, Mubimbi, Mugongomanga, Mukike, Mutambu, Mutimbuzi et Nyabiraba. Pour ceux qui ne savent pas exactement l'endroit, on comprend que la province Bujumbura englobe neuf communes rurales qui entourent la mairie de Bujumbura. Avant la création des communes en 1960 en remplacement des sous-chefferies, la commune Kabezi se trouvait en plein cœur de la sous-chefferie Mushasha-sud dirigée par Gisage Albert.

Après 1960, la commune Kabezi était plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui car avant, elle était limitée par la rivière Kizingwe au Nord, la Kirasa au Sud et le lac Tanganyika à l'ouest. Elle a été morcelée vers l'année 2000, en faveur de l'extension de la ville de Bujumbura. Ci-dessous figure la carte actualisée de la commune Kabezi fouillée dans les archives du département du Ministère ayant les communes dans ses attributions.


COMMUNE KABEZI
RN3 Vers BUJUMBURA
RUZIBA
MUGERE
RAMBA
KIMINA
Nyarubenga
MUBONE
MENA
Nyabenga
KABEZI
KIREMBA
RUGEMBE
GITENGA
Vers MUTAMBU
MWAZA
MASAMA
MIGERA
Kirasa
Vers MUHUTA
RN3 vers RUMONGE
N
Legende
Limite de Commune
Limite de Colline
Route
Cours d'eau
Chef-lieu de Commune
Chef-lieu de Zone
Eglise Catholique
Eglise protestante
Hôpital ou dispensaire
Ecole
Centre Commercial, marché
ECHELLE
0Km 1 2 3Km

Actuellement, la commune Kabezi se limite de la rivière Mugere au Nord à côté de la pierre Livingstone et Stanley et la rivière Kirasa au sud. L'ancienne Zone Ruziba est pour le moment un quartier de la zone Kanyosha de la mairie de Bujumbura au moment où après 1960 on la comptait dans la commune péri-urbaine de Kabezi. Cette dernière, étant ma zone d'enquête, elle est limitée au Nord par la Zone Kanyosha de la Mairie de Bujumbura, au Nord-Est par la commune Kanyosha, à l'Est par celle de Mutambu, au sud et au Sud-Est par la commune Muhuta actuellement dans la Province de Rumonge, dix-huitième Province créée par la loi du 26 mars 2015, adoptée par l'Assemblée nationale le 25 février 2015, puis à l'unanimité par le sénat le 3 mars de la même année.

Comme les interlocuteurs principaux ont été des rapatriés qui sont là de 2017 à 2019, parmi eux, certains natifs de la commune ont regagné leurs ménages. D'autres, notamment les femmes qui s'étaient mariées ailleurs, ont préféré retourner dans leurs familles d'origine (du sang biologique). Comme dans toutes les autres communes de la Province de Bujumbura, la commune péri-urbaine de Kabezi abrite une fraction considérable de la population montagneuse et en situation précaire (cultivateurs). Par-là, les conditions climatiques leur permettent pratiquement de pratiquer l'agriculture de subsistance où beaucoup de plantes y compris celles d'exportation comme le café y sont cultivées : le manioc est une plante principale et le bananier vient en second lieu.

# PREMIERE PARTIE : ETAT DE L'ART ET METHODOLOGIE

# CHAPITRE I: PROBLEMATIQUE, METHODOLOGIE ET CONCEPTUALISATION

La problématique de ma recherche va mettre en évidence les différents questionnements qui ont constitué le point de départ. La formulation des objectifs en est un enchaînement logique pertinent. Mon travail de recherche a exigé la précision du cheminement, d'où la nécessité de présenter la méthode, techniques mobilisées ainsi que la description du déroulement de mon travail de terrain.

## I.1. Problématique

Le Burundi est un pays qui a été secoué par des crises. Très récemment, la crise politique de 2015 a marqué le pays et a provoqué des déplacements involontaires. Suite à ce moment périlleux au pays, le Burundi a perdu une certaine fraction de sa population et les autres ont pris départ à l'étranger. Comme le soulignent **les convivialistes à travers le convivialisme, leur idéologie apparue en 2016** : *La crise politique reste déstabilisatrice de la vie en société* **(Marc, Humbert (dir) :2016).** Cela étant, la crise politique est l'une des causes de plusieurs déplacements involontaires et forcés.

En effet, sur toute l'étendue du pays est survenue au mois de Mai en 2015, une alerte politico-sociale de manière que certaines gens aient quitté leurs zones d'origine vers l'intérieur du pays (réfugiés internes) et les autres vers l'extérieur du pays (réfugiés externes). Comme je ne pourrais pas accéder à des informations sans avoir des informateurs-rapatriés, dans leur singularité, ils m'ont signifié que, quand ils sont arrivés dans les camps en exil, ils étaient confrontés à une situation de vie précaire. Toutefois, ils expliquent que le nombre des réfugiés Burundais augmentait du jour au jour raison pour laquelle la vie était extrêmement dure et la promiscuité de gens n'est pas à ignorer comme facteur de nombreuses maladies et d'autres problèmes sociaux.

Ce faisant, le manque d'alimentation suffisante, les maladies contagieuses liées à l'insalubrité etc… hantaient leur vie. Des informations acquises en provenance de leur pays de départ qu'ils seront guillotinés sur place circulaient dans les camps, martèlent ces rapatriés. En conséquence, ils avaient toujours peur. D'après ce qu'ils m'ont également témoigné, comptant sur l'appel vibrant du gouvernement du Burundi incitant les réfugiés à regagner leur patrie avec l'espoir qu'ils seront pris en charge par le gouvernement du Burundi et le HCR, certains d'entre eux ont quitté les camps et rentré d'exil.

Cependant, même si l'amélioration sécuritaire semble actuellement effective, ces rapatriés font face à des problèmes socio-économiques. Je voudrais montrer quelques éléments prouvant les défis de la réintégration à base de quelques informations que j'ai récoltées sur terrain. Il s'agit des indicateurs facilement visibles des dimensions socio-anthropologiques que beaucoup de gens ont identifiées. On dégagerait : le manque de domicile pour certains rapatriés parce que leurs anciennes maisons ont été endommagées par la pluie après le départ en exil du fait qu'il n'y avait pas de suivi, pour les autres, les maisons ont été démolies par les malfaiteurs non identifiés. On n'oublierait pas aussi de souligner le manque de nourritures suffisantes et d'habillement, les mésententes prononcées entre les rapatriés et les résidents habituels, agressions sociales et physiques à l'endroit des rapatriés. Bref, tous ces éléments brisent la cohabitation de toute cette population locale.

Le chemin n'est pas non plus du tout neuf. Aujourd'hui, les rapatriés manquent de repère pour pouvoir se réintégrer dans leurs zones de retour. Ces rapatriés n'ont pas encore bénéficié d'une assistance socio-économique de la part des institutions et organisations habilités pour redémarrer une vie normale comparativement au rapatriement des années antérieures où chacun rapatrié avait une assistance régulière.

Ce manque d'assistance a suscité un mécontentement même un sentiment de malaise inhabituel à tel point que certains des rapatriés regrettent de leur retour au pays natal. Cela étant, certains problèmes socio-économiques pour les uns semblent avoir été à moitié résolus dans le camp. On citerait ceux qui ont bénéficié des soins de santé pour leurs maladies chroniques ou non, d'autres ayant eu du paquet retour comme une cheville ouvrière (forme de base) pour s'inscrire temporairement à la nouvelle vie.

Les problèmes sociaux-économiques diffèrent. Beaucoup plus compliqué pour les femmes que pour les hommes d'une part et vice versa d'autre part, les informations récoltées mêlées des dires des voisins des rapatriés m'ont montré comment certaines des femmes divorcées et filles se lancent dans la prostitution pour gagner de l'argent.

Dans la suite de ces éléments listés, d'après ce que leurs voisins signalent, on ajouterait aussi ceux qui travaillent comme des métayers dans les champs, d'autres sont quelques fois attrapés dans les champs des autres en train de déterrer les cultures. Outre que ces difficultés peuvent engendrer des problèmes sociaux jusqu'à produire des conséquences sur leur état de santé tel que constaté à certaines d'entre eux.

Quant aux hommes, en plus de leur sécurité menacée, ils sont aussi confrontés à des divorces parce que certains se retrouvent incapables de supporter leurs familles par les ressources issues de leurs travaux journaliers. Du point de vue sécurité, j'ai été informé que les hommes rapatriés sont soupçonnés d'être détenteurs d'informations sur les groupes rebelles qui sont formés dans les camps et qui finalement débouchent pour perturber le Burundi. A la preuve du contraire, les femmes ne sont pas sollicitées parce qu'elles sont supposées toujours occupées par des travaux ménagers.

A cet enchainement de défis, un homme ayant des compétences professionnelles telles : maçonnerie, menuiserie, pèche, coiffure,… envoie sa femme et son enfant chez sa belle-famille, il profite ensuite de l'occasion et s'en va ailleurs non seulement parce qu'il échappe à la persécution mais aussi à la recherche de l'argent parce qu'au Burundi il est encore difficile de décrocher l'emploi même si on a le niveau le plus haut de diplôme. Pour signifier que le chômage reste une évidence. Réellement, certains rapatriés sont encore sortis de leur pays et ont retourné en exil, d'autres ailleurs à cause de leurs problèmes socio-économiques.

Une autre fraction des rapatriés ayant persisté dans le pays est contrainte de se livrer dans des activités professionnelles informelles ou commerce frauduleux pour ne citer que la vente des boissons alcoolisées, vente du chanvre, pêche avec des filets maillants sans autorisation. On préciserait que les pêcheurs en situation de relaxation que j'ai rencontrés m'ont informé que ces filets sont interdits sur toute la surface du lac Tanganyika. Par conséquent, ceux qui sont attrapés entrain de les utiliser sont vite incarcérés en accompagnement de saisi du matériel. On comprend que l'homme rapatrié est souvent victime de beaucoup de maux parce qu'il doit se lancer en activités pour garantir sa survie et celle de sa famille.

Suite à leurs difficultés, les rapatriés regrettent de leur retour hâtif et pressé. Dans cette même perspective, certains hommes rapatriés abandonnent leurs familles, déguerpissent l'endroit sans en informer personne pour ne revenir dans la localité qu'après avoir gagné une certaine somme d'argent. Plus spécifiquement, touchant beaucoup plus les rapatriés que les autres, ils sont déstabilisés et finalement désespérés par leur avenir incertain.

Selon les informations partagées par certains voisins des rapatriés tout comme les rapatriés eux-mêmes, l'idée de partir en exil était liée à leur situation socioéconomique précaire : manque de vivres, maladies chroniques pour quelques rapatriés, chômage prolongé pour les jeunes, l'idée d'aller poursuivre les études ,cas de grossesses non désirées voulant échapper les traumatismes des membres de sa famille, des conflits familiaux pour les autres, la poursuite judiciaire pour ceux qui avaient des litiges avec les autres, la crise politique des partis en opposition avec le pouvoir en place, la panique et enfin l'influence des autres.

Dans les camps de refuge, les rapatriés ont été accueillis par d'autres problèmes. La raison explicative de cette situation serait des effectifs élevés des réfugiés dans les camps comme ils l'ont témoignés eux-mêmes. Je conçois que si les rapatriés n'ont pas été suffisamment pris en charge dans les camps, c'est que les organisations ayant en charge ce rapatriement ont été dépassées par leur effectif élevé.

Nonobstant ce dépassement, ces organisations ont gardé les réfugiés jusqu'à leur retour au pays natal. Plus en difficultés économiques que les résidents habituels, leur manque d'appui économique est expliqué par le fait que les contrevenants n'en disposent pas d'aides pour cette fraction de la population. Cela étant, alors qu'elles pouvaient elles aussi contribuer dans la prise en charge des rapatriés comme au paravent, beaucoup d'associations et organisations ont fermé leurs portes au Burundi par la nouvelle **Loi N$^{o}$ 1/02 du 27janvier 2017** portant cadre Organique des Associations Sans But Lucratif.

Pour innover ma recherche, il est actuellement indispensable de comprendre, de décrire comment les rapatriés perçoivent leur réintégration en s'attelant sur ce qui est fondamentalement différent du déplacement et du rapatriement aujourd'hui qu'au paravant. Il est de notoriété donc de comprendre que selon les informations partagées par les rapatriés eux-mêmes, nouveaux et anciens, qu'un accueil digne, une assistance liée à l'octroi des vivres et de non vivres en quantité suffisante et leur accompagnement régulier dans leurs zones de retour est de se venter au paravent (rapatriement des années antérieures) qu'aujourd'hui. La multiplication des problèmes des réfugiés est fonction de leur effectif causé par plusieurs hasards (aléas).

Dans un article d'Elise Pestre intitulé ***la vie psychique des réfugiés*** *: Le réfugié est la principale figure historique du XXIe siècle. On estime aujourd'hui que plus de quinze millions de personnes sont exilés en quête de refuge. Désormais, on ne parle plus seulement de réfugiés économiques ou politiques, mais aussi de réfugiés climatiques ou thérapeutiques. Or les Etats présupposent que la majorité des demandeurs d'asile mentent pour obtenir la qualité de réfugiés. Ils exigent donc des preuves, et ces preuves ne peuvent passer que par le témoignage* **(Pestre, 2019).**

Pour ce dernier, un nombre non négligeable de gens se réfugient actuellement à cause des différents aléas. Mais on ne peut ignorer qu'une majorité mente du fait peut-être de leurs problèmes sociaux pour n'obtenir que d'asile facilement.

La découverte des arguments mensongers de ceux qui se sont faits réfugiés, a fait bouleverser le système de travail d'accueil des demandeurs d'asile où on devait demander des preuves tangibles pour être accepté comme réfugié. En explicitant sur ce que prouve l'article, les effectifs des réfugiés sont actuellement élevés dans le monde. Les organisations ayant en charge le rapatriement pour parler de **H**aut-**C**ommissariat des **N**ations **U**nies pour les **R**éfugiés(**HCR**), **OIM (O**rganisation **I**nternationale pour les **M**igrations se retrouvent incapables de bien assurer la survie des réfugiés ou victimes de guerres dans les camps ou dans les zones de retour, d'accomplir leur réinstallation. A peine chaque rapatrié quand il rentre, il a son paquet retour composé de vivres (haricots, maïs), non vivres (articles de cuisine et articles hygiéniques), allocation financière de **70.000Fr Bu** pour chaque adulte et **35.000Fr Bu** pour chaque enfant.

Pour problématiser cette matière, il a fallu que je consulte les informateurs clés pour me livrer des informations fiables. Comment ai-je procédé? J'ai d'emblée identifié les différents coins de ma zone d'enquête où résident les rapatriés, j'ai pu contacter quelques-uns en diversifiant les personnages (rapatriés et leurs voisins, femmes et hommes) à l'aide de mes quelques questions pour vérifier la praticabilité. Alors, comme on ne peut pas parler du rapatriement sans évoquer le refuge, pour diversifier les informations, des exemples illustrant ces phénomènes ont été utiles pour permettre à la compréhension de tout un chacun.

Disons que dans un contexte large des réfugiés en Afrique centrale et orientale pour ne renforcer que mes arguments, on dit que *depuis le début des années 1960, en Angola, Rwanda, et le Congo-Zaïre de ces années mais actuellement la République Démocratique du Congo ont connu l'exil suite aux conflits et fléaux politiques dans ces pays. Ce n'est qu'à partir de 1990 que ces pays ont été mis au centre de l'agenda humanitaire international parce qu'il y'avait eu des victimes, des réfugiés, déplacés et des affectés* **(Guichaoua, 2004).**

Le Burundi n'a pas été épargné de ces mobilités forcées dans les années 1993 avec l'assassinat du premier Président démocratiquement élu lequel a provoqué des fléaux politiques atroces. Du même coup, le Rwanda, pays limitrophe et voisin, a subi le même état de désorganisation sociopolitique totale en 1994.

A partir de ces exemples illustrés, *on ne douterait pas que les meneurs de ces flux des réfugiés n'ont pas été toujours des Etats, des Partis politiques, les rebellions et les groupes armés. De toute façon, quand de tels fléaux éclatent dans les pays, les gens en prenant fuite se dirigent vers les pays voisins, à l'étranger et les premiers gestionnaires de ces flux sont ces pays d'accueil puis les organisations internationales et enfin les puissances étrangères.*

*Tous sont impliqués dans la prise en charge des réfugiés qui sont déjà dépossédés du matériel. Au-delà des souffrances endurées, le moment de déplacement est une période d'apprentissage…* (**Lardeux, 2019).**

Selon **Lardeux Laurent**, la délimitation politique étant intransigeante à la fois caractère d'un Etat appelé *Nation*, quand les troubles politiques surgissent dans l'un des pays, les gens de faibles moyens prennent fuite vers les pays limitrophes avant d'aller se réinstaller ailleurs. Quand ils sont déjà arrivés, les premiers à gérer ces flux provoqués par l'insécurité politique ou autres genres de catastrophe, sont ces pays mêmes et après, ce sont des organisations nationales ou internationales jouant le rôle des intervenants à l'endroit des démunis.

Dans cette perspective, les procédures d'obtention d'asile et d'accord du matériel à cette population sinistré sont enclenchées si les organisations internationales engagées dans la prise en charge de ces réfugiés parviennent à les faire survivre durant toute la période dans le camp jusqu'au retour à leurs pays respectifs. Dans mes préoccupations, je cherche à décrire et comprendre la façon dont les rapatriés perçoivent leur réintégration. Pour ce faire, il a été indispensable de me poser une question centrale ci-après :

***Comment est-ce que les rapatriés perçoivent leur réintégration après une certaine période d'exil hors de leur pays ?***

De cette question, quelques autres spécifiques en découlent :

- *Quelles sont les raisons profondes qui ont poussé les rapatriés à rentrer d'exil?*
- *A quel rythme les hommes et les femmes rentrent d'exil ?*
- *Quel est le rapport entre ce rythme et la situation sociopolitique dans le pays d'origine?*
- *Est-ce qu'il est plus facile de se réintégrer dans les instances administratives locales pour les femmes que pour les hommes ?*
- *Quelle est la dynamique relationnelle entre les rapatriés et leurs voisins dans leurs zones de retour?*
- *Est-ce que les rapatriés ont la chance de se marier sans difficultés dans leurs zones de retour?*
- *Qu'en est-il des problèmes de sécurité pour les hommes et pour les femmes?*

Toutes les questions susmentionnées me permettront de produire des connaissances scientifiques en anthropologie. Certains écrivains disent à travers leurs écrits : *Les problèmes ne se posent pas d'eux-mêmes. C'est précisément ce sens du problème qui donne la marge du véritable esprit scientifique. Pour un esprit scientifique, toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de questions il ne peut y avoir de connaissances scientifique. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit (***Bachelard, 1938***).*

## I.2. Objectifs de la recherche

### I.2.1. Objectif général

Décrire, comprendre et expliquer la perception des rapatriés par rapport à leur réintégration dans les zones de retour sont à la base de l'objectif général de la recherche.

### I.2.2. Objectifs spécifiques

- ✓ *Découvrir les motifs qui sont à la base de la réintégration des rapatriés,*
- ✓ *Identifier les défis liés à cette réintégration,*
- ✓ *Elucider la conception des rapatriés par rapport au phénomène.*

## I.3. Méthode et techniques de la recherche

### I.3.1. Méthode qualitative (ethnographie)

En lien avec mon questionnement initial, mes motivations et mon implication sur terrain, après avoir consulté la documentation sur différents intervenants, j'ai formulé une question de départ pour transformer mon sujet en objet de recherche. J'ai repris les mots principaux de ma question de départ afin de construire mon plan et pouvoir cibler les objets de recherche.

J'ai ensuite construit les parties du travail au fil du temps en lien avec mes lectures de façon à veiller à ce que ces dernières me permettront d'aborder toutes mes idées de manière à en avoir un lien entre chacune d'elles. Après avoir exploré les différents concepts, j'ai formulé une problématique qui m'a permis de mettre en évidence mon raisonnement, de relier les différentes parties entre elles. J'ai ensuite élaboré un guide d'entretien comme un support qui m'a permis de saisir les réponses. Après retranscription et enfin l'analyse des réponses, j'ai construit ma conclusion.

En effet, dans un cadre précis de méthode, je devrais mobiliser des instruments et des techniques de recherche pour aboutir à des résultats fiables et vraisemblables. S'agissant des recherches qui s'effectuent en anthropologie, pour analyser la réintégration des rapatriés burundais, il a fallu que j'investisse dans la méthode ethnographique comme une méthode de la science de l'anthropologie ayant l'objet d'étude descriptive et analytique sur le terrain des mœurs et des coutumes de la population déterminée.

Ma recherche se base sur la description de la vie des rapatriés. C'est en fait le travail ethnographique dans le cadre d'une méthodologie qualitative qui permet de *réaliser une étude descriptive et analytiques des traditions, coutumes et mœurs de populations déterminées. Elle permet de collecter des données ou informations dans un système complexe pour comprendre la dynamique autour des objets* **(Fatou Diop, 2018 :140-157)**.

Pour les auteurs Paillé et Mucchielli**,** *l'analyse qualitative peut être définie comme une démarche discursive de reformulation, d'explication ou de théorisation d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène. La logique à l'œuvre participe de la découverte et de la construction du sens. Elle ne nécessite ni comptage, ni quantification pour être valide, généreuse et complète. C'est une qualité, une dimension, une extension, une conceptualisation de l'objet* **(Paillé et Mucchielli ,2005 :5)**.

Ainsi, il m'a paru important pour mon sujet que la méthode qualitative basée sur le travail ethnographique soit à la hauteur pour explorer les enjeux de la réintégration. Ici, comme le souligne Mucchielli, le sens du phénomène doit absolument primer. Ce n'est ni le comptage ni la quantification, mais c'est la qualité des données qui est envisagée. C'est cette méthode jugée adéquate à mon sujet car je ne peux pas équilibrer (pondérer) les réponses fournies par mes enquêtés sans les laisser s'exprimer librement. Le choix de techniques et d'instruments de récolte de données s'impose au service de la méthode de recherche. Dans cette recherche, je n'ai utilisé que les observations et les entretiens semi-directifs comme technique de recherche et le guide d'entretien comme instrument de recherche.

### I.3.2. Observation focalisée

Ce genre d'observation m'a permis d'identifier les informateurs en me focalisant sur ceux qui sont clés (rapatriés, voisins, familles, pouvoir public).Toute recherche est stratégique. Il fallait investir dans la pensée pour adopter une stratégie de récolte d'information.

L'observation focalisée m'a permis aussi de se pencher sur les informateurs cibles, stratégie de les rencontrer en sécurité dans leurs zones de retour, combien de rapatriés et d'autres qu'il faut interroger devant toute une fraction et combien de temps prendra cette activité,…

### I.3.3. Entrevues (entretiens semi-directifs)

Pour aborder mon sujet de recherche avec succès, j'ai opté pour la technique de l'enquête par l'interview individuelle d'inspiration semi-directive.

J'ai choisi cette technique sur appui de Montreuil et Doron qui disent que ; *l'objectif de l'entretien semi-directif est de recueillir du discours spontané ou semi-spontané mais orienté par les questions du chercheur à l'aide d'un guide d'entretien* **(Montreuil et Doron ,2006 :171).** C'est-à-dire que le chercheur élabore en amont les thématiques et ou les questions qu'il souhaite poser (…).

L'entretien semi-directif est appliqué pour l'approfondissement du vécu quotidien du sujet. L'interviewer respecte la libre expression de l'interviewé qui livre ce qu'il vit en lui sans toutefois le limiter et ce qui n'empêche pas que le chercheur l'oriente en cas de blocage (flexibilité).

Ainsi, Ionescu et Blanchet indiquent que *l'entretien semi-directif oscille entre la non-directivité et la directivité : l'interviewer a une attitude non-directive quand il répète et reformule les propos de l'interviewé grâce aux réitérations simples, réitérations thématiques, reformulations, formulation du non-dit et une attitude directive quand il pose des questions spontanées ou préparées* **(Ionescu et Blanchet, 2006 :63).**

En tant qu'enquêteur je dois tenir avec attention toute information qui m'est donnée en rapport avec les objectifs préfixés. Cette technique permet à nous deux d'entrer en intimité dans leur entretien. De cette façon, les mêmes auteurs ajoutent que : *l'élaboration d'un guide d'entretien est une étape importante de l'enquête. Les erreurs sont à ce stade critique parce qu'elles ont une incidence directive sur les données recueillies* **(Ionescu et Blanchet, 2006 :64)**. Le guide d'entretien en apparaissant comme instrument, il permet de mieux se fixer sur l'essentiel.

Chaque fois au cours de l'interview, une mise en confiance et une entière disposition d'écoute et de dialogue leur étaient garanties car d'après Festinger et Katz : *quand un sujet sent sa personnalité engagée dans les faits qu'il rapporte, il y a lieu de craindre que les réponses n'aient pas toujours la sincérité désirable.*

*Même si nous avons des raisons de croire, le sujet en possession de certains faits peut les dissimuler et les déformer s'il croit que la communication risque de menacer l'intégrité de son soi et d'y porter atteinte d'une manière ou d'une autre* **(Festinger et Katz, 1974 :385).**

Les enquêtés dans leur libre expression priorisée, m'ont aidé à recueillir des informations crédibles pour répondre aux problèmes de ma recherche. Nulle n'est crédible que de cueillir des informations à la source.

### I.3.4. Population et terrain d'enquête

Sans population d'enquête appelée univers d'enquête, je n'accéderais pas à des résultats de terrain. Lorsque l'objet de l'enquête est fixé en lien avec ses objectifs de déterminer avec la plus grande exactitude l'univers de l'enquête, Mucchielli me montre à travers son ouvrage : *le questionnaire dans l'enquête psychosociale (…); comment on appelle « univers d'enquête » l'ensemble du groupe concerné par les objectifs de l'enquête (…). L'univers est appelé aussi la population d'enquête* **(Mucchielli, 1975 :16).** La population d'enquête, est la seule la plus indiquée pour fournir des informations utiles et dont on a besoin.

Selon Blanchet et Gotman : *définir la population, c'est sélectionner des personnes que l'on veut interroger et à quel titre, déterminer les auteurs dont on estime qu'ils sont en position de produire des réponses aux questions que l'on pose* ***(*****Blanchet et Gotman, 1992 :50)**.

Dans mon travail de recherche, la population d'enquête est couverte par un certain nombre des rapatriés. Les enquêtés étaient éparpillés sur les collines de : Migera, Kabezi, Ramba, Mena, et Gakungwe sur 12 qui forment toute l'étendue de la commune. Comme il était impossible de les rencontrer tous pour risque de répéter les mêmes enregistrements, j'ai opéré le choix dans chaque colline en se fixant sur les rapatriés pouvant vraiment me livrer des informations d'autant plus qu'ils provenaient des camps de réfugiés différents. J'ai totalisé enfin huit enquêtés en estimant que l'échantillon est sociologique pour rechercher la diversité et la saturation des données.

### I.4. Travail de terrain

Si le terrain est souvent un fort lieu d'investissement affectif du chercheur, ce qu'il dit de sa relation personnelle aux acteurs locaux n'est pas aussi méthodologiquement intéressant que certains le proclament **(Olivier de Sardan, 2000 :417**). L'enquête est l'une des plus importantes techniques permettant dans les sciences humaines et sociales de mesurer le rôle des phénomènes relationnels dans la vie individuelle et collective. Comme l'utilisation de l'enquête suppose une connaissance de procédés bien ordonnées dont la finalité est l'atteinte des objectifs fixés de la recherche, la phase de l'enquête m'a exigé la réalisation d'une phase préliminaire à savoir la préenquête. Il s'agit notamment, pour moi en tant que chercheur, de me familiariser avec le travail de l'enquête et de m'assurer de l'intelligibilité de l'instrument de recherche.

#### I.4.1. Pré enquête

Le pré enquête est considérée comme une clé qui déboucle l'enquête. Cette phase m'a aidé à explorer le terrain et de me familiariser avec les sujets qui intéressent l'étude à réaliser. Un sociologue du nom de Boudon, indique que pour le chercheur : *la préenquête consiste en une reconnaissance de terrain en essayant de se débarrasser des idées préconçues* ***(*****Boudon, 1979 :33).** Pour mener à bien ma recherche, le pré enquête m'a encore aidé à constater la réalité du terrain afin de pouvoir ajuster les moyens que je comptais utiliser pour recueillir les informations dont j'avais besoin.

J'ai entendu qu'il y a des nouveaux retournés qui avaient fui vers les pays limitrophes suite aux aléas politiques survenus en 2015. J'ai voulu explorer ce phénomène mais je ne savais pas où trouver ces personnes rapatriés propriétaires de toutes les informations dont j'avais voulu à côté des autres sources secondaires. C'est au cours de cette phase de la pré-enquête que j'ai commencé à introduire le sujet des rapatriés en me rendant compte de sa pertinence à travers mes conversations avec les résidents habituels de mon terrain de recherche.

En m'adressant à cette population résidente, je leur ai également indiqué les caractéristiques des personnes qui m'intéressent pour ma recherche. J'ai pu connaître les noms des rapatriés ayant fui en 2015. Ainsi, ma préenquête a porté sur trois sujets dont un rapatrié, un résident habituel et un de pouvoir public, cela a été effectué jeudi et vendredi en date du **15-16 août 2019**.

Jeudi le 15 Août 2019 à 15heures, je me suis rendu chez un rapatrié de la colline Migera en commune Kabezi. Ce dernier était à l'intérieur de la maison où je l'ai appelé sous l'indication de ses enfants qui étaient dehors en train de jouer à la toupie.

Je l'ai humblement salué et puis il m'a donné la bienvenue et a disposé une chaise pour moi. Alors j'ai profité de l'occasion pour lui poser quelques questions relatives au rapatriement et comment je trouverai les autres .Il m'a fait savoir que les rapatriés sont venus et que même les autres sont en cours de chemin. Comme il était déjà soir, j'ai levé ma séance pour rentrer et j'ai retourné le jour suivant à 10heures pour chercher le résident habituel supposé avoir eu des informations sur le retour des rapatriés et enfin celui du pouvoir public.

Pour ce dernier, je citerais le Conseiller Technique chargé des affaires Administratives et Sociales à la commune lui qui enregistre en premier lieu les rapatriés revenus. Je devrais mobiliser un effort pour commencer à celui-là parce que comme il était déjà vendredi, les services administratifs se terminaient à 12h pour consacrer l'après-midi au sport. C'est une habitude de l'administration burundaise chaque fois les mercredis et vendredis de la semaine. Avec cette occasion, je me suis informé de l'effectif des rapatriés au sein de la commune. L'objectif était toujours d'étudier le terrain et stratégies de rencontrer les rapatriés. Chaque fois l'entretien ne dépassait pas 20 minutes et avant de nous séparer, nous n'oubliions pas de nous donner de numéro de téléphone pour des contacts éventuels.

### I.4.2. Technique du choix des sujets et déroulement de l'enquête

Après avoir ciblé les enquêtés et testé le guide d'entretien, j'ai commencé la phase de l'enquête. Mais, comme il était impossible d'atteindre toute la population d'enquête pour l'analyser surtout lorsque sa taille est élevée, j'ai pris des cas divergents pour diversifier les données.

C'est grâce à l'un des modes d'accès indirect notamment, en passant par les informateurs-relais que j'ai pu cibler les sujets qui faisaient l'objet de ma recherche. Je me suis appuyé sur Blanchet et Gotman à travers leur livre *enquête et ses méthodes: entretien* qui indiquent que : *les informateurs-relais sont des personnes que l'on sait intégrées au cœur de réseaux sociaux plus vastes et en mesure d'indiquer le nom et l'adresse de la personne concernée par l'enquête* ***(*Blanchet et Gotman ,1992 :59).**

Ici je tiens à affirmer que le temps que j'ai passé au terrain, m'a permis d'être en contact direct avec les gens qui m'ont par suite indiqué les personnes concernées par l'enquête parce qu'ils se connaissent. Je signale humblement à toutes fins utiles que mon enquête a été menée dans cinq collines de la Commune Kabezi où j'ai pu trouver les rapatriés. Chaque fois que je me présentais chez les enquêtés, l'accueil était chaleureux mais ils ne manquaient pas à montrer leur détresse ce qui a renforcé ma rédaction. L'enquête a été déroulé dans un va et viens total autour de la révision intensive des résultats tout en se focalisant sur les mieux indiqués à livrer des informations. Toutefois, l'anonymat était le garant de cette activité.

En effet, comme le soulignent **Blanchet et Gotman** : *une seule information donnée par l'entretien peut avoir un poids équivalent à une information répétée de nombreuses fois dans des questionnaires* ***(*Blanchet et Gotman, 1992 :54)**. Cela démontre que dans les recherches ethnographiques et qualitatives, l'important n'est pas la maximalisation des règles statistique mais la recherche de la qualité, de la fiabilité, de la vraisemblance et de la crédibilité de l'information. La fin de mon travail de terrain a justifié la mise en œuvre de la retranscription des données de l'enquête sur des papiers de mon carnet.

En fin de compte, j'ai constaté que toutes les questions ont eu des réponses satisfaisantes parce que les informateurs se sont exprimés librement et ont parcouru toutes les questions posées. La présentation intégrale des sujets enquêtés m'ont permis d'interpréter les données pour avoir les résultats escomptés.

**I.5. Elucidation des concepts clés**

Si j'ai besoin d'accompagnateur pour mon travail de recherche, des lectures sur des différents ouvrages anthropologiques, des articles y relatifs, des différents mémoires écrits sur les rapatriés, différents rapports des institutions, doivent me servir pour explorer ma piste.

On ne peut pas comme on le sait, réaliser tout travail de fin d'études similairement celui du master sans une importante littérature d'appui.

Mon thème appelle le convivialisme comme une idéologie de référence inscrite dans la société en reconstruction. Le terrain n'est pas du tout neuf. Plusieurs auteurs ont exprimé leurs points de vue, d'autres ont fort raisonné sur ce phénomène. Les ouvrages sur l'analyse des pratiques sociales et transformatrices, m'ont appuyé et élevé dans ma recherche. Bien évidemment, en considérant également que mes prédécesseurs s'y sont intéressés sous des aspects différents dépendamment de la période.

D'autres auteurs comme David Ntengwe, sur *la Réintégration réussie des réfugiés dans la province de l'équateur en RDC en 2006,* nous montre combien il y a des préalables pour réussir à la réintégration comme : paix rétablie, accueil chaleureux et assistance socioéconomique pour cette fraction de population démunie.

Dans ma recherche, j'ai jugé indispensable de clarifier les concepts liés au choix du protocole empirique pour permettre une lecture compréhensive évitant des interprétations impropres. Servant de repère, la conceptualisation des mots clés tout comme leur opérationnalisation est utile dans la clarté du langage socio anthropologique. Les concepts: **réfugié, rapatrié, déplacé, camp, enjeux sociaux, réintégration,** ont été opérationnalisés dans les lignes qui suivent. Mêlées de la revue de la littérature encadrée dans l'état de l'art, ces notions apparaissent comme un système de référence théorique propre à la recherche et sur laquelle elle s'appuie lors de l'appréciation et de l'interprétation des réponses liées aux questions posées.

Dégager davantage leurs sens précis, exposer le lexique pour clarifier le langage utilisé dans ma recherche demeurent mon objectif principal car nous savons que les mots prennent un sens et significations en fonction du contexte dans lesquels ils sont utilisés. Ce qui est impératif ici est d'organiser les idées dans ce que j'ai appelé la conceptualisation. La définition des concepts clés est la première étape de la rédaction du mémoire. Selon le texte de l'école des hautes études en santé publique **(EHESP),** *Les mots clés servent à traduire en langage « contrôlé » des notions exprimés en langage nature* (**EHESP, 2009 :2).**

Les mots clés aident le lecteur à identifier sur quelle théorie ou littérature l'auteur s'appuie. Selon cette même école, ils aident à décrire et synthétiser le contenu du mémoire. Pour dire que le lecteur comprend très rapidement la matière d'une façon résumé à partir des mots clés. Si on prend les critères de l'école des hautes études en santé publique et la faculté des lettres et sciences humaines de l'université des Antilles et de la Guyane (**2009 :12),** il n'existe pas de consensus sur le nombre maximal des mots clés même si il est limité. Pour un mémoire de cent pages, le nombre est limité à 10. Ils sont listés par ordre alphabétique (**Bibliothèque de sciences Po Grenoble, 2013 :8).** C'est dans cette perspective d'inclure les mots clés limités, pour laisser les lecteurs comprendre le fond du présent travail.

### I.5.1. Un camp

Sur la planète terre**,** les camps existent et peuvent se multiplier selon que les gens sont touchés par des situations sociales et économiques. Actuellement, les camps augmentent et dessinent peu à peu un nouveau paysage mondial. Les gouvernements nationaux tentent d'adopter d'une façon systématique, cette solution de regrouper les réfugiés humanitaires pour parquer, faire transiter ou mettre en quarantaine les déplacés, les migrants, les clandestins et autres indésirables.

Dans leur ouvrage :*Un monde des camps*, Michel Agier et Clara Lecadet affirment que ;*des millions de personnes au monde environ douze vivent dans les camps, des millions d'autres dans les campements de fortune, au creux des forêts, dans les interstices des villes, le long des frontières, d'autres dans des centres de rétention, des zones d'attentes ou des centres de transit.* (**Agier, Lecadet, 2014**). C'est dans ce contexte d'**Agier et Lecadet** que les camps sont alors des espaces où les réfugiés s'y inscrivent dans la durée et se transforment au fil du temps. La vie s'y renouvelle, s'y attache et peut emporter le réfugié souvent à la mort suite aux mauvaises conditions auxquelles il est confronté.

Sachant des espaces non suffisamment installés et édifiés pour y mener une vie agréable, les enquêtes menées auprès des rapatriés m'ont rassuré que même ceux qui sortent des camps ont toujours du mal à regretter sur leur état de santé malgré la présence des centres d'hospitalisation. Le camp des réfugiés est différent de cantonnement, dépôt, de centre, de casernement, de logement contraint, lieu d'isolement inaccessible et insalubre.

Selon un sociologue **Marc Bernardot** dans ses différentes enquêtes et sources d'archivages dans une description en réalité multiforme, un camp, est un déplacement forcé, d'un déni de droits dans un espace clos, de circuits de déplacement surveillés et réservés, de la mise au travail forcé ou de l'interdiction de travailler ,d'une limitation drastique des contacts avec le reste de la population**(Bernardot, 2008).**

Selon le **HCR** via son site, le camp constitue un lieu de premier refuge. A leur arrivée dans un camp, les réfugiés sont d'abord enregistrés et doivent recevoir une carte d'identité. Selon la taille de la famille, les services de base incluent également la mise à disposition de tentes, de couvertures, de matelas, de bâches en plastique, d'ustensiles de cuisine et de bidons d'eau ainsi que de carte de rationnement alimentaire.

J'ai utilisé le concept camp pour signifier un emplacement, un lieu ou un endroit regroupant une fraction de la population précaire, sinistrée et attristée pour avoir quitté leurs pays suite aux aléas différents. Selon mes observations et analyses, le camp peut momentanément connaître la suppression, abolition pour diverses raisons et cela par les décideurs habilités. Plus spécifiquement, avec le retour de la sécurité observé au fur du temps dans la zone de départ dépendamment du motif, le nombre de camp tout comme des réfugiés peut sensiblement diminuer. Bref, un camp est un espace artificiel d'une durée limitée, aménagé et organisé pour les humains à la suite des dangers survenus dans le milieu (zone) de départ. Certains des camps peuvent accueillir un grand nombre de réfugiés selon la superficie de l'espace prévu pour les accueillir.

### I.5.2. Un déplacé

Dans sa genèse, ce vocable a commencé à être appliqué aux populations humaines pendant la deuxième guerre mondiale pour qualifier les personnes qui en fuyant les atrocités de la guerre, étaient rassemblés dans des sites bien déterminés dans le pays. Avec la crise politique survenue en 2015, certaines gens ont pu échapper à ce fléau. Les uns ont cherché de refuges à l'étranger, les autres dans certains centres administratifs des provinces et communes loin de leur domicile sous une protection où surtout l'alerte politique ne se faisait pas retentir. C'est à ce moment-là qu'ils sont appelés ***des déplacés***.

Le mot *déplacé* semble être compliqué et large dans son usage. Dans le contexte burundais, il est apparu avec les crises politiques qui ont endeuillé le pays. Ce concept a été beaucoup plus utilisé notamment après le déclenchement de la crise politico-ethnique de 1993 au Burundi avec les massacres, incendies et atrocités diverses tant dans les campagnes que dans les villes.

Devant cette situation, les gens ont été obligés de quitter leurs domiciles pour se regrouper dans des endroits plus sécurisés aux camps ou sites tout près des campements militaires dans les chefs-lieux de la commune ou zone. Ils sont alors appelés des déplacés.

Bref, la personne déplacée *est la personne qui, à la suite d'un conflit, d'un changement de régime politique a dû quitter son pays* **(Petit Larousse, 1971).** Selon aussi le dictionnaire le Petit Robert, *c'est une personne aussi qui a été contrainte à vivre en dehors de son pays sans posséder de nouvelle nationalité* **(Robert, 1604).**

Considérant les différentes crises, les catastrophes naturelles, les risques technologiques, ceux qui risquent d'être victimes, disparaissent de cet environnement pour préserver leur santé tout comme leur dignité. A ma perception, quand la crise politique de 2015 a éclaté au Burundi, certaines gens se sont déplacées vers l'intérieur du pays. Ils sont appelés des déplacés internes. La personne peut se déplacer parce qu'il y a eu un danger dans sa région. C'est ainsi qu'*un déplacé* est une personne qui dans ses dures conditions est contraint de quitter son domicile pour aller s'installer ailleurs loin ou proche de son domicile pour des raisons de sécurité sachant que sa vie est relativement menacée.

Dès lors qu'il est sorti de son pays natal, il est réfugié mais ce statut est obtenu normalement après être un demandeur d'asile. En gros, il s'agit de toutes ces personnes qui en campagne ou en ville, sont rescapées des massacres ethniques ou idéologiques, leurs biens ont été partiellement ou totalement pillés ou détruits. Ces gens sont contraints d'abandonner leurs domiciles à la sauvette et sont regroupés dans des espaces appelés sites ou camps situés sur les collines ou dans des infrastructures publiques ou privés.

A l'aide d'un exemple, la commune Kabezi abrite un site des déplacés qui depuis l'assassinat de son excellence Melchior NDADAYE en 1993 sont là parce qu'ils ont échappé à des menaces ethniques dans leurs collines natales. Cette population provient de différents endroits du pays. Le gouvernement qui a suivi leur a construit des maisons de manière que chacun possède la sienne.

### I.5.3. Enjeux sociaux

Se rendre compte de la vie des rapatriés et une description de ce qui est important dans leur réintégration, la survie quotidienne et dynamique relationnelle avec leurs paires de l'entourage ou résidents habituels, différentes institutions locales et extra-locales, regroupent les enjeux sociaux liés à la réintégration des rapatriés.

C'est la mise à jour de l'existence des confrontations problématiques et des faits accomplis à l'endroit des rapatriés et des répercussions y relatives. *Les individus et les groupes sociaux se construisent des repères identitaires et se positionnent dans la société*. (**Veschambre, 2018**) Pour dire que comme la vie des rapatriés est sans cesse mise à l'épreuve dans leur vécu, on ne peut alors analyser les enjeux sociaux sans s'intéresser sur leur quotidienneté. Sous des formes différentes, le social issu de la réintégration des rapatriés revêt à être observé et analysé.

C'est dans ce cadre qu'une attention particulière porte sur le processus interactif complexe et enjeux conflictuels entre les rapatriés et les résidents habituels. En gros**,** les éléments indispensables à la base de la réintégration des rapatriés reviennent à être constatés car la complication et la précision de cette représentation sont largement proportionnelles au degré de leur développement.

### I.5.4. Rapatrié

**L**e mot *rapatrié* veut dire quelqu'un qu'on a fait rentrer dans son pays. Il est rapatrié parce qu'il est sorti du camp des réfugiés étant facilité ou spontané. Etant défini comme le contraire du réfugié, si par hasard ce dernier sort du camp sans permission et qu'il retourne dans son pays natal, il est spontané. Au contraire, il est facilité parce que la permission lui a été accordée par le HCR. Certains auteurs se sont exprimés sans s'y opposer. Rapatrier signifie *retourner dans son pays d'origine* (**Moumen, 2003**).

L'autre explication à donner en est que conformément à la définition des différentes institutions, rapatrier est le fait *d'assurer le retour d'une personne sur le territoire du pays auquel elle appartient par sa nationalité* **(HCR, 1951 :7).** Ce glissement sémantique provient de l'urgence des circonstances politiques des pays et aux concernés de parvenir à échapper ou surmonter le risque d'être exterminé. Le rapatrié le l'est parce que il a été d'abord réfugié. On est rapatrié parce qu'on vient du lieu de refuge soit à l'intérieur du pays, soit à son extérieur.

En mon sens, ce sont des rapatriés facilités par le HCR. On peut aussi parler des rapatriés spontanés tout comme on peut citer les expulsés c'est-à-dire ceux qui ont été chassés du camp. Ma compréhension a porté sur les rapatriés facilités et quelques cas des spontanés observés. Actuellement en vigueur, rechercher des solutions permettant de parachever ces catastrophes politiques devient une question pertinente de concentration politique et de reconnaissance des intérêts communs, matériels et morals de la nation.

Dans le cas Burundais, suite au contexte socio-politique auquel les réfugiés se retrouvent confrontés dans les camps, on a fort constaté que certains se réfugient volontairement et spontanément. Selon les informations fournies par les rapatriés, si par influence certains se retrouvent dans un processus du rapatriement forcé, ils préfèrent fuir clandestinement vers d'autres pays. Le cas similaire *s'est produit en 1996 dans l'ex-Zaïre où les réfugiés burundais et rwandais ont été contraints de retourner dans leurs pays d'origine, d'autres fuyant vers d'autres pays (***NIMUBONA, 2004 :8**).

Cela étant, certaines gens  dans leurs zones de retour, se retrouvent en danger de persécution voire de mort quand avant le départ vers l'exil, ils avaient une mauvaise réputation ou conflit politique avec le pouvoir en place.

Dans un contexte précis du rapatriement, je comprends qu'un rapatrié est toute personne en situation de retour dans sa zone de départ. Le rétablissement dans ses biens et l'entretien des relations réciproques avec ses pairs de l'entourage dans la localité pour permettre à la bonne cohabitation de se fixer et par conséquent la cohésion sociale pour tous. De cet agissement, il s'agit des personnes qui ont connu le chemin vers les pays voisins ou lointains et qui retournent volontairement dans leur patrie sous la supervision du HCR.

### I.5.5. Réfugié

Ce mot vient du latin *refugium.* En droit et selon la convention de Genève du 28 juillet 1951 et le Protocole de 1967 relatif aux statuts des réfugiés en son article 1,on le définit comme *toute personne qui a dû fuir son pays natal ou le lieu où elle habitait habituellement pour échapper à des dangers ou à des persécutions politiques, raciales et religieuses pour sa vie et qui ne peut ou pour une crainte légitime recourir à la protection des autorités de son pays***(HCR,1951).**

Le mot Réfugié se confond souvent avec l'apatride. Ce dernier ne possède aucune nationalité. Il est chassé de son pays et dénationalisé par son Gouvernement. Les notions donc de réfugié et Apatride tendent à se confondre et correspondent à une réalité. *Le terme d'apatride sert à désigner le réfugié parce que la majorité des personnes qui fui leurs pays sont privés de leurs nationalités. Devant cette situation, ils perdent même de protection diplomatique*. *Les réfugiés sont dépourvus de passeport pour dire excommuniés du monde, (***Lochack, 2013 :33-47).** Selon la convention du 28octobre 1933 relative au statut international des réfugiés, elle reprend des arrangements prohibant le refoulement exprès des réfugiés vers le pays d'origine.

D'autres conventions qui ont suivi ont substitué des arrangements mais des avantages aux réfugiés sont accordés à condition qu'un réfugié soit toute personne déjà reconnue comme réfugié par des accords internationaux antérieurs. Comme les réfugiés sont des personnes sinistrées à l'extérieur de leur pays, la mise en place, le 14 décembre 1950 du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés puis l'adoption, le 28 juillet 1951 de la convention de Genève relative au statut des réfugiés consacrent une mutation dans le traitement international de la question des réfugiés. Nous connaissons aussi des réfugiés internes appelés ***déplacés*** qui sont des personnes ayant forcement quitté leur lieu d'habitation à la suite d'événements politiques de toute sorte (massacres, guerres, panique...).

Cependant, sur le plan de la méthode ,on a mis en place des instruments permanents car le mandat de **HCR** était au départ limité à trois ans et sur le plan conceptuel, on a défini et identifié nouvellement un concept de réfugié individualisé et universel applicable éventuellement à une situation politique nouvelle. *Aujourd'hui une petite fraction des réfugiés est protégée par la convention de Genève car indépendamment, des stratégies sont mises en place par les Etats pour faire obstacle à l'arrivée de demandeurs d'asile. Ces derniers n'étant pas encore acceptés comme des réfugiés, désormais la convention ne couvre pas des personnes fuyant une guerre étrangère ou civile, non plus que les victimes de violences résultant d'un climat d'insécurité ou d'une situation d'anarchie* (**Kévonian, 2004 :246).** Curieusement, il y a lieu de confondre le réfugié et le migrant**.**

Pudiquement cachée derrière une réflexion scientifique, le migrant n'est pas forcement réfugié mais il le l'est pour diverses causes y compris sa volonté. La crise des réfugiés peut-être celle des migrants. *Contrairement à une idée profondément ancrée, il n'existe pas de réfugié en soi que les institutions compétentes pourraient identifier pour peu qu'elles soient indépendantes ou en aient les moyens. Le réfugié est au contraire une catégorie qui se transforme sans cesse, au fil du temps, au gré des priorités politiques et des changements de rapports de force* (**Karen, 2016**).

En ce qui me concerne, je ne suis pas allé très loin des autres auteurs qui ont réagi sur la définition du concept *réfugié.* C'est ainsi que moi aussi propose que le réfugié est toute personne voire individu qui est contraint de quitter sa résidence habituelle vers l'intérieur ou l'extérieur du pays, non pas par sa propre volonté mais par la suite d'un événement politico-social qui règne temporairement dans son pays de résidence.

### I.5.6. Réintégration

Ce concept porte sur le retour des réfugiés après leur refuge à l'étranger. Il vient du verbe *Réintégrer* qui couramment signifie revenir ou rentrer dans l'endroit où l'on doit être. L'analyse de ce phénomène fait pénétrer un sociologue et un anthropologue au cœur du fonctionnement de la spécificité interne de la société comme institution. Redémarrer sa vie après une rupture sociale dans l'endroit en plus des effets y relatifs, signifie la réintégration.

Elle est donc un processus qui traduit le retour d'une personne par rapport à une période décalée de la société d'appartenance. Le concept traduit aussi une reconstruction d'une société après la crise politique dans un pays quelconque. La réintégration devient selon moi un processus de rétablissement de quelqu'un dans ses biens et dans ses interactions avec les habitants habituels dans la zone de retour.

Cela ne signifie pas que l'individu soit stigmatisé comme quoi dans le courant interactionniste est utilisé comme, *marquage d'un individu interactionniste. La stigmatisation intervient au terme d'un processus d'abandon, de rejet. L'intériorisation de la répression et le sentiment de frustration s'accompagnent d'un retranchement hors du monde social* (**Goffman, 1968**). Au vrai sens de mon travail, la réintégration est inscrite dans une série d'activités en faveur des rapatriés dans le sens de les intégrer socialement et surtout économiquement. Souvent, leurs besoins sont relatifs à l'éducation des enfants, leurs soins de santé et à l'emploi.

### Conclusion

Les concepts clés ci-haut clarifiés sont en général nés avec les crises, catastrophes et cataclysmes divers au monde. Ces phénomènes n'ont pas épargné le Burundi. Devant des conditions douteuses, les gens ont toujours cherché à échapper à ces fléaux. C'est ainsi que certaines des qualifications sur des mouvements que les gens effectuaient sont nées. Le langage socio anthropologique approprié m'a été familier au terme du traitement de ces concepts pour mener à bien et donner de la lumière là-dessus.

A la différence d'un réfugié, j'ai constaté qu'un rapatrié est toute personne qui rentre du camp des réfugiés dans son pays natal légalement ou illégalement après une certaine période décalée de sa société. Devant les dures épreuves auxquelles font face les rapatriés pour des raisons politiques, ils peuvent décider de quitter l'endroit. Quant au retourné, est un rapatrié qui rentre au lieu où il était parti. Ce dernier ne lui nécessite pas de traverser les frontières nationales. Avec son arrivé dans son endroit de retour, c'est de nouveau qu'il démarre sa vie.

# CHAPITRE II : LA VIE DES REFUGIES DANS LES CAMPS ET LEUR REINTEGRATION

## II.1. Généralités sur la vie des réfugiés dans les camps

Si s'inquiéter de l'afflux massif de gens dans un endroit déterminé devient une habitude, ça serait oublié que ce phénomène n'est pas neuf dans nos pays. Mon travail de recherche vise à comprendre comment on perçoit la vie des réfugiés dans les camps pour comprendre leur situation dans la zone de retour. On veut explorer comment est-ce que la mobilisation de ressources s'effectue-t-elle pour créer et reconstruire de nouvelles formes de vie quotidienne évitant des répercussions nuisibles à la santé des réfugiés. Sachant la promiscuité dans laquelle vivent ces derniers dans leurs camps, je veux donc comprendre l'origine de leurs maladies incessantes.

Tel qu'écrit par Claudio Bolzman dans son article:« Apprendre à vivre en exil : les réfugiés chiliens en suisse, dans revue européenne des migrations internationales » : *la construction d'une nouvelle vie quotidienne reste un processus complexe dans lequel le réfugié doit non seulement se situer par rapport à la société d'accueil mais doit également redéfinir à distance, ses liens avec le pays d'origine. Il doit trouver une articulation entre sa double condition d'exiler par rapport au pays d'origine et des réfugiés par rapport à la société de résidence* (**Bolzman, 1989:133-134)**. Pour signifier que le réfugié doit avant tout relativiser et prendre conscience de l'endroit actuel de résidence pour savoir comment se comporter devant une diversité culturelle de la population voisine, locale et s'adapter aux nouvelles situations telles :les exactions, les mépris ,les menaces et tout autre sorte d'insécurité.

### II.1.1. Carence des vivres suffisants dans les camps

Parcourant tout un siècle depuis 1901 au temps de la guerre des Boers en Afrique du sud comme l'a écrit Annette Wieviorka à travers son article « l'expression camp de concentration au 20ème siècle tiré dans 20ème »; *le camp est un nouveau chantier qui s'ouvre à la recherche. Il y a des vérités qui s'y établissent*, (**Wieviorka, 1997:4-12**). Ne pas se satisfaire de tout dont on a besoin dans la vie quotidienne est normal pour tout être humain parce que personne ne se suffit pas. Il est le pire dans le camp de manquer même de la nourriture suffisante permettant à l'individu d'emmagasiner d'énergie pour travailler.

L'auteur montre que le camp est un nouveau monde : celui de misère, d'indigence, de malheur et de pénurie et essentiellement un champ de recherche pour un chercheur désirant découvrir les réalités de la vie liées à ce lieu de refuge.

D'importants enjeux sociaux y sont réellement et sont observables. Partant du grand nombre de réfugiés comme le disait David Rotman dans «trajectoire intellectuelle et expérience du camp: Norbert Elias à l'île de Man dans revue d'histoire moderne et contemporaine » : *l'afflux massif des réfugiés est rapidement considéré comme un danger car des problèmes énormes liés au manque de vivres naissent suite à la faible capacité d'accueil des institutions habilités (***Rotman, 2005 :148-168).**

De cette contribution, on en déduit que suite à un effectif élevé des réfugiés, la prise en charge régulière, tout comme un suivi strict de ceux-là, est une préoccupation des organisations ayant en charge cet accueil en ses attributions. Comme le disait Bassimbaye et autres à travers leur article *:* « Gastro-entérites en milieux des réfugiés au Tchad dans international journal » : *les réfugiés tout comme les déplacés de guerre ou de tout autre fléau politique ou catastrophes naturelles, sont des personnes vulnérables (***Bassimbaye et Alii, 2013 :468-478)**. Cette vulnérabilité ne vient pas de soi, il est du à ces nouvelles conditions de vie.

Ces personnes sont exposées car ils vivent de la précarité notoire. Cet isolement par rapport aux résidents habituels, cette rupture de communication et interactions suffisent pour se décourager surtout pour les gens qui en avaient comme habitude et culture. La vulnérabilité de ces personnes dénuées dans les camps se manifeste également dans le fait qu'ils ne sont pas épargnés de quelques maladies y compris celles diarrhéiques.

Dans l'injonction de réguler cette situation, il faudrait mettre en évidence une antibiothérapie efficace permettant la mise en place d'un programme de prévention contre ces maladies. Pour ce faire, l'amélioration de l'état nutritionnel des réfugiés pourrait comporter; la distribution régulière et complète des aliments riches en vitamines : l'extension des programmes d'alimentation et le logement adéquat pour les réfugiés ce qui n'est pas impérativement disponible dans les camps selon les entretiens menés. Quelles sont donc les conditions de vie quotidienne des réfugiés dans les camps ? On voit donc que la façon dont ils utilisent l'aide qu'ils reçoivent pour satisfaire pleinement ou partiellement leurs besoins reste une question pertinente plongée dans leur insatisfaction.

Bref, comme Jérôme Karimumuryango le disait à travers son ouvrage : « les réfugiés Rwandais dans la région de Bukavu et Congo RDC ; la survie du réfugié dans les camps de secours d'urgence »; *l'ambition du réfugié dans le camp est de retrouver sa place et son rôle dans la famille et dans la communauté.*

*En tant que parent, il doit se montrer capable de satisfaire les besoins matériels des siens et du groupe pour que ses divers droits lui soient reconnus par la famille et la communauté (***Karimumuryango, 2000).** Je dirais ici que les gens dans leur personnalité, être incapable d'avoir souvent une somme d'argent pour un parent afin de satisfaire les besoins familiaux causée par le manque de ressources, le déshonore, le dégrade et lui enlève sa dignité. Un parent quand il n'a pas trouvé du boulot, il lui est difficile de répondre à toutes les interrogations et obligations familiales. Par conséquent, son identité et dignité en tant que deux valeurs chères dans la vie de l'humanité se perdent.

### II.1.2. Maladies liées à la promiscuité

L'aménagement et installation non maîtrisés des camps, la concentration massive des réfugiés sur un petit espace de vie, le déficit des services de gestion des déchets, et génèrent des paysages et situations défavorisés d'interactions multiples et variées entre santé et environnement. Soumis à un contexte de sous-équipement en services d'assainissement, le camp ne doit pas échapper à la condition qui se traduit par la propagation de nombreuses pathologies pouvant générer de problèmes de santé (maladies infectieuses de grande propagation de charge virale).

Selon les entretiens menés à l'endroit des rapatriés, la concentration massive des réfugiés dans les camps en petites intervalles, des principaux problèmes de santé naissent. On énumèrerait : le syndrome du paludisme, syndrome de l'appareil respiratoire, syndrome de l'appareil digestif...D'autres maladies comme infections respiratoires, les diarrhées, celles liées à l'environnement ; punaises de poussières,…restent des exposants aux risques sanitaires. Certaines maladies infectieuses comme ; la grippe, la tuberculose liée à la malnutrition en grande partie, les maladies sexuellement transmissibles, d'autres liées à la toxicomanie comme l'hépatite B, C, le VIH et autres, font souvent rage.

Ces conditions de vie sont liées à une hygiène précaire engendrée par la promiscuité prononcée. Ils font face également à des problèmes liés au manque de vêtements, manque de service efficace de santé en vaccination, de prévention aux certaines maladies incurables comme le SIDA,…ce à quoi perturbe la vie des réfugiés.

Tel que l'a écrit Daniel Lochack dans son article tiré dans revue européenne des migrations internationales : « crises humanitaires, santé des réfugiés et des déplacés » *; les maladies liées à la promiscuité désorganisent la vie humanitaire et collective dans des proportions exceptionnelles, ce qui constitue une menace pour la vie de ce grand nombre de personnes réfugiés et nécessitent des mesures extraordinaires pour assurer la survie, les soins et la protection, parce que les mécanismes de soutien existants ne permettent pas d'y faire face* **(Lochack, 2007 :85-96).**

Je dois montrer à travers ce passage de Daniel Lochack que l'accumulation de réfugiés qui doivent vivre comme les autres est mêlée du manque de ressources disponibles pour faire face aux aléas économiques du fait que leurs soutiens ne suffisent pas ce à quoi brouille la vie quotidienne des réfugiés et provoque de nombreuses maladies. Pour marteler, lors qu'un nombre important de gens supposés actifs sont en repos forcé sans sources de revenu pour combler leurs besoins fondamentaux, la vie est déboussolée, déroutée en faveur de nombreuses maladies. C'est une perte économique qu'il faut normalement enregistrer.

Bref, certains problèmes de santé des réfugiés sont fréquemment observables notamment ; les blessures, les chics, rougeole, maladies diarrhéiques, infections respiratoires sévères... Des épidémies telles que la méningite, la fièvre jaune, l'hépatite virale et la typhoïde se manifestent et favorisent l'apparition des problèmes psychiatriques et psychosociaux. *Dans certains camps de réfugiés, les maladies diarrhéiques constituent plus de 40% de décès, dont plus de 80% des cas concernent des enfants âgés de moins de deux ans (***Connolly et Alii., 2004 :1974).**

C'est-à-dire que la mauvaise qualité de l'eau, le manque d'hygiène sont souvent vecteur de cette situation. Ces dures conditions alimentaires renforcent les effets néfastes sur la santé. La malnutrition et les carences nutritionnelles sont fortement associées et corrélées avec la mortalité. *Le mal-fonctionnement des systèmes de santé, la malnutrition, les mauvaises conditions d'hébergement, la densité et la mobilité des réfugiés forcent la prolifération des maladies parmi lesquelles celles incurables sont dénombrées* (**Connolly et Alii., 2004 :1976).** Tout cela est pour informer que suite aux effectifs élevés des réfugiés, le service de santé est parfois dépassé. Devant leurs conditions précaires de vie dans les camps, les réfugiés sont beaucoup affectés par des maladies incurables et qui se propagent rapidement.

Enfin**,** la prévention de la violence sexuelle, la protection des individus et leur assistance à travers les soins médicaux et psychologiques sont privilégiées. Bien évidemment, on ne peut cependant pas ignorer que les réfugiés développent eux aussi leurs propres mécanismes de survie incontrôlés mais défendus au niveau familial et communautaire même s'ils ne posent forcément pas de problèmes de santé. On citerait ici : l'activité des devins guérisseurs, fraudes, trafic, petit commerce clandestin de divers produits…

### II.1.3. Le désœuvrement des réfugiés

L'étude synthétique de la situation socio-économique des réfugiés relative au manque du travail, impacte leur santé. Ici, comme l'indique le titre, le travail et santé ne sont pas dichotomiques plutôt ils sont interdépendants sinon complémentaire car le travail justifie la source de revenu et la mise à jour de la vie (d'un état de santé). Comme le souligne Renaud Sainsaulieu dans son ouvrage «L'identité au travail », *la vie au travail construit les individus, autant que l'appartenance sociale et la formation* **(Sainsaulieu, 2019).** Vu la situation économique à laquelle les réfugiés sont confrontés, ils sont nécessairement dans le besoin du travail pour vivre et faire vivre leurs familles**.** Dominique Méda dans son ouvrage « le travail »il montre que : *travailler est une norme. Le travail est le principal moyen de subsistance mais aussi une part essentielle des occupations de chacun. L'ordre social s'organise autour de lui.*

C'est un écrit donc qui interroge notre rapport en tant qu'individu au travail et place qu'il prend dans notre vie. Le financement ou l'aide financière devient finalement nécessaire pour subvenir aux besoins vitaux des réfugiés vivant sous les tentes dans les camps. *Obtenir un emploi dans les camps devient une question qui engage le parcours du combattant du demandeur de ce sésame si peu accessible* (**Najib, 2005:105-106)**. Selon mes interlocuteurs rapatriés, ayant tracé leur parcours dans les camps disent que même ceux qui obtenaient le travail, était de manière illégale ce qui impliquait notamment des salaires redoutablement bas.

Dans son ouvrage, «Travail et communication», Philippe Zarifian instruit que ; *le travail devient pour partie communication car travailler c'est communiquer. Une personne est jugée par son travail* **(Zarifian, 1996).**

Dans la simple manière de définir, d'organiser et d'évaluer le travail, chacun est jugé par son travail. Les emplois dans tous les établissements et services publics ne sont pas ouverts aux réfugiés.

A titre d'exemple, une enquête par sondage effectuée par l'administration libanaise des statistiques en 1971 a permis de fixer, à l'orée des années 1970, la situation générale du travail dans les camps : Signe d'une précarité chronique, près des deux tiers (58,4%) des employées palestiniens habitants dans les camps étaient toujours payés à la journée en 1971.

Ceux qui bénéficiaient d'un contrat de travail de longue durée, synonyme d'une sécurité sociale ne dépassaient pas 8%. Je peux affirmer que le manque du travail par les réfugiés, emmène au non protection sociale pour ne pas dire dangereuse.

Les rapatriés rencontrés nous ont sans doute affirmé que comme les conditions du travail dans les camps sont dures, la question de la non-couverture sociale est un problème central dans leur vie socioéconomique. Enfin, comment trouver une issue à cette impasse ? Travailler et produire dans les camps si possibilité il y en a, est une nécessité pour l'avenir meilleur. Comment une société transformée en esclave au sein d'une autre, peut organiser une vie sociale sans le soutien d'instance étatique? Pour répondre à ces interrogations, Robert Castel dans son livre « L'insécurité sociale : Qu'est-ce qu'être protégé ? *» nous dit que dans un pays ne présentant pas lui-même une offre de santé et de protection sociale à des réfugiés, l'insécurité sociale devient celle de la survie ordinaire* (**Castel, 2003**).

Ce passage veut nous signifier que si on ne parvient pas à avoir le nécessaire pour survivre, avoir la bonne santé et préparer son avenir dans un pays où on est réfugié, ce phénomène d'insécurité devient habituel dans le naturel comme une tradition commune.

### II.1.4. La cohabitation sociale dans les camps

Ce titre propose de montrer comment les relations entre les réfugiés eux-mêmes dans les camps sont établies pour certainement comprendre leur vie sur la source de motivation au retour au pays natal. Encore plus, beaucoup de littératures sur la situation des rapatriés dans les camps m'ont plongé dans l'idée de comparaison avec ce qu'ils ont réellement vécu.

C'est une analyse à faire dans les lignes directrices des politiques qui sous-tendent la gestion actuelle des réfugiés dans les camps. Alors, les réfugiés sont principalement accueillis dans les camps sous la protection effectivement de Haut-Commissariat aux Réfugiés et le Gouvernement d'accueil. Cette opération humanitaire sous l'égide du HCR est financée par les organisations nationales et internationales. Dans leur diversité, les réfugiés tissent d'une manière ou d'une autre des liens sociaux et familiaux.

Comme les camps des réfugiés ont des espaces qui échappent aux contrôles des autorités, des activités diversifiées et illégales servent de tisser les liens sociaux et familiaux entre les réfugiés. Parmi ces activités, on citerait des taxes illégales qui sont instaurées sur les marchés et des commerces diversifiés à l'intérieur du camp. Dans cet environnement de très grande pauvreté, les frictions ne manquent pas entre les réfugiés et la population locale.

Des avantages accordés à ces sinistrés démunis font énerver les autochtones (les résidents nationaux). Comme les bois de chauffage sont rares alors qu'ils sont utiles dans la cuisson des aliments, les problèmes de cohabitation éclatent souvent entre les femmes.

Les rapatriés rencontrés m'ont informé que ces bois constituent une vie dans les camps parce que non seulement qu'ils sont précieux mais sont accumulés à très longue distance de marche. En rejoignant Marc-André Lagrange dans son livre « Darfour : des réfugiés indésirables au sud comme au nord »*Certains exercent de business à partir du bois de chauffage, les autres vont travailler dans les champs de culture* (**Lagrange, 2006 :151-161**). Cela implique combien les réfugiés dans leur vie misérable, peuvent se débrouiller et aller chercher du travail en dehors du camp malgré les interdictions des autorités .Signalons que les réfugiés le font comme dernier recourt devant une détresse notoire à leur endroit.

Les informations émanentes des rapatriés nous rassurent que le HCR ne tient pas compte de dégradation des relations avec la population locale par sa stratégie d'assistance, mais pour répondre au mécontentement local et pour protéger indirectement les réfugiés, il accorde d'aide alimentaire à la population locale pour atténuer les tensions sociales en permanence.

Les réfugiés en se débrouillant dans les besoins fondamentaux qui doivent accompagner leur aide alimentaire, ils doivent sortir du camp. De ce fait, le **HCR** essaie de prévenir quelques situations scandaleuses à l'endroit des réfugiés. Ces derniers par exemple doivent aller chercher du bois de chauffage, cultiver au compte des nationaux pour chercher de l'argent afin de s'approvisionner en cas d'épuisement des vivres que le **HCR** leur avait accordé… Ce dernier a son intérêt d'aider les pays d'accueil des réfugiés et la capacité de supporter les coûts économiques élevés induits par la présence de ces derniers.

En conclusion, Selon les chiffres exacts et officiels qui émanent du HCR, plus de cinquante millions de personnes dans le monde sont victimes des situations politico-sociales de leurs pays. Devant ces dures conditions, ils sont contraints de déguerpir l'endroit vers l'exil.

Arriver à demander l'asile et qu'ils sont acceptés comme réfugiés, ils deviennent automatiquement des sinistrés reconnus par l'aide humanitaire des organisations nationales et internationales. Ces catégories de personnes sont souvent ignorées et développent d'autres modes de vie dans leurs camps pour cet effet. *Face à ce drame, l'action humanitaire doit s'imposer comme la seule réponse possible* **(Agier, op.cit.).**

Alors, plus les camps se multiplient, plus les modes de vie ne se multiplient que par cette diversité de la population sinistrée. De toutes les façons, les dispositifs pour réguler cette nouvelle population sur la nouvelle terre doivent être mis en place. L'action humanitaire doit se rappeler de la permanence des diverses catastrophes, des urgences sans fin et la gestion des indésirables dans les camps.

Nonobstant la vie difficile et compliquée, Confrontés à des politiques différentes dans les camps, les réfugiés n'ont qu'à persévérer car ils n'ont aucun autre alternatif. Plus la concentration des sinistrés est forte, plus la concentration d'attitudes différentes des réfugiés échappe de loin à la surveillance de l'administration des camps. Sans trop languir, la vie de routine des réfugiés diffère des autres mais aussi tellement indécente qu'on ne peut le croire que pour une très large majorité.

### II.2. Le contexte social de la réintégration

Depuis son indépendance, le Burundi est sévi par des crises politico-sociales qui ont dégradé l'espèce humain en violences meurtrières, massacres et ont engendré des destructions atroces et massives des infrastructures communautaires sans oublier des déplacements massifs de la population obligée à s'exiler à l'extérieur de leur pays. Depuis la récente crise politique de 2015, une certaine fraction de la population Burundaise a quitté leur domicile vers les pays limitrophes où ils ont trouvé asile. Leur rapatriement émane d'un contexte politique fondé sur la paix relativement retrouvé.

Dans son livre, *Evaluation de la politique sectorielle de rapatriement, de réinsertion et de réhabilitation des sinistrés au Burundi*, **Professeur Evariste NGAYIMPENDA** nous met au courant que: *L'amélioration de la situation sécuritaire consécutive à l'arrêt des hostilités sur une grande partie du territoire devrait encourager le rapatriement des réfugiés et le retour des déplacés dans leurs collines d'origine, mais cela s'accompagne d'énormes défis liés à leur réinstallation et à leur réinsertion socio-professionnelle* **(NGAYIMPENDA, 2005 :5)**.

En d'autres mots, le retour de la paix dans un territoire ayant été perturbé par la crise devrait pousser un grand nombre de réfugiés à rentrer d'exil car la réintégration: la réhabilitation, la réinstallation et la réinsertion constituent la cheville ouvrière (forme de base ou la clavette) du processus de normalisation initié dans le cadre des négociations.

Pour pallier à ces défis, le Gouvernement Burundais a créé au sein de son Ministère habilité, une commission ayant en charge la question du rapatriement. L'expérience prouve que la question de réintégration des réfugiés, est une question problématique d'autant plus qu'elle exige des ressources mais aussi une préparation méticuleuse (soignée). Sa mauvaise gestion pourrait emmener à des conséquences incalculables sur la vie coûteuse des rapatriés et sur l'ensemble de la population.

Même si rapatrier les réfugiés Burundais se trouvant dans les pays voisins dérive des réfugiés eux-mêmes, le Gouvernement Burundais, le HCR, le gouvernement du pays d'asile, les rapatriés voient que les préparatifs de l'Etat Burundais n'étaient pas encore arrivés à leur terme car ils disent qu'ils ne sont pas pris en charge jusqu'aujourd'hui alors qu'ils sont très reconnus comme des démunis. Ils martèlent que le fait de les rapatrier est devenu un instrument du pouvoir.

Ce faisant, comme exhortation, les réfugiés en manifestant leur volonté de rentrer, le Gouvernement du Burundi leur disait qu'il s'apprête effectivement à les accueillir, qu'ils seront appuyés et soutenus à être établis dans leurs droits. Cela étant, le Gouvernement d'accueil accepte toujours et facilement de canaliser et de faciliter ce processus en laissant de son autonomie et indépendance la HCR réaliser cette opération. En constatation, les enquêtes révèlent qu'en plus de la paix relativement retrouvée et impérieuse pour être à la base de leur réintégration, les réfugiés Burundais ont trouvé aussi une impulsion de la part de la situation socio-économique précaire qui était difficile à surmonter dans les camps.

### II.2.1. Attentes des rapatriés vis-à-vis des différentes institutions

Alors que la sensibilisation à l'endroit des réfugiés au rapatriement par la commission tripartite avait eu lieu, les rapatriés ne s'attendaient que de l'assistance. Dans leurs expressions, ils montrent que s'ils avaient su, ils ne se précipiteraient pas pour rentrer.

*Nous étions depuis le camp informés qu'avec notre retour, nous serons pris en charge par le HCR et le Gouvernement du Burundi. Nous avons attendu que nous soyons assistés mais en vain. Finalement, nous avons été trompés pour l'intérêt du pouvoir.*

*Je vois que c'était une forme de nous motiver. Si nous avions su, nous attendrions d'abord car nous risquons de mourir de faim en présence de nos enfants. Personne ne viens pas nous voir sauf les moniteurs diocésains qui sont venus collecter des données liées à notre réintégration mais n'ayant pas l'objectif de nous assister. L'administration communale n'est pas intéressée alors que nous nous y rendons souvent pour informer notre situation économique critique.*

Les rapatriés s'expriment avec regret et désespoir en disant que leurs attentes n'ont pas été exhaussées. En d'autres termes, ils avaient été promis une assistance, malheureusement cette promesse n'a pas été maintenue. Les rapatriés évoquent une malhonnêteté politique visant une exploitation indigne à leur égard.

Disons que le fait que l'Etat n'a pas accompli sa promesse, cela fait allusion à une dette morale mais aussi la perte de la confiance de sa qualité d'Etat providence. Par conséquent, la récidivité de cette faute peut engendrer la non-réponse à son appel ultérieur pour les restes en exil. Choses dites, choses faites, les cris d'alarme des rapatriés appellent l'implication de l'Etat.

Les enquêtes menées nous ont aidé à inventorier la typologie des besoins listés et par ordre d'importance; le logement inexistant sur une majorité des rapatriés, l'alimentation, médicaments, habillement, fréquenter l'école, les semences et outils agricoles ainsi que les articles ménagers sont à évoquer pour appuyer une fraction de la population qui n'a plus d'autres exigences que le strict minimum vital ou fondamental de l'homme pour survivre. Quant à la situation matérielle et l'état des besoins des rapatriés, ils sont dans l'ensemble les mêmes. On citerait ici: inaccessibilité aux services sociaux et à la documentation pour les uns, éloignement des points d'approvisionnement en eau, problèmes d'assainissement pour les autres…Ces problèmes ont à trait à l'insuffisance et monotonie de la nourriture, l'insécurité et l'augmentation du banditisme.

Le manque de terres cultivables pour les uns figure aussi parmi les facteurs qui aggravent la misère des rapatriés dans leurs domiciles actuels. Quand j'ai voulu comprendre l'origine de cette misère, j'ai appris que certains résidents habituels se sont accaparés des parcelles des rapatriés croyant qu'ils ne retourneront pas. Devant cette situation, des problèmes et conflits fonciers naissent.

On voit alors que tel que cité par **Evariste NGAYIMPENDA,** *La question de la terre est d'autant plus importante que tous les rapatriés démunis ont besoin de la terre pour vivre en tant qu'agriculteurs et éleveurs. Toute frustration y relative devient génératrice de conflits* (**NGAYIMPENDA, op.cit.**). C'est une question épineuse dans la mesure où le pays compte de plus en plus de paysans sans terre. Le règlement de la question foncière des sinistrés en général doit aussi concerner les autres qui sont dans le même état de nécessité.

En gros, certaines promesses clés n'ont pas été honorées au service des rapatriés car certains de leurs enfants n'ont pas eu accès à l'école suite au manque des documents leur attestant qu'ils ont fréquenté l'école ailleurs et d'autres prouvant leur niveau d'études (classes) en cours. Cette situation a provoqué non seulement à ces enfants une malaise mais aussi aux parents un regret de leur vie future. Ils voient que cette réintégration est un système de l'Etat de stabiliser forcément la tension politique au Burundi malgré les défis. En conséquence, ces enfants refusés à l'école, l'abandonnent et émigrent vers les différents centres et villes des provinces à la recherche de l'emploi.

### II.2.2. Le rôle de l'administration et le HCR dans la réintégration des rapatriés

Ce qui est fondamental ici est l'assistance des rapatriés dans leurs besoins de base. L'intervention matérielle de chaque partenaire en fonction de ses attributions reste éminente. Pour ce faire, le pouvoir public, les Organisations Internationales doivent secourir. A l'occasion de l'assistance alimentaire, le paquet retour accordé aux rapatriés ne peut pas durer et tenir. Depuis qu'ils sont retournés, les rapatriés révèlent eux-mêmes qu'ils n'ont jamais eu aucune autre assistance. Comme le rôle du HCR demeure primordiale dans la réintégration des rapatriés, sa distraction tel qu'ils l'évoquent touche et affecte une fraction importante des rapatriés en situation de famine difficile à maitriser. Un des rapatriés interrogé m'a annoncé que le HCR n'est pas en train d'accomplir sa mission et responsabilités lui confiées dans l'accord tripartite de 2016.

Après avoir consulté les différents documents, j'ai constaté que la mission du HCR dans son statut du 14-12-1950, consiste essentiellement à assurer la protection internationale des réfugiés et rapatriés et de rechercher la solution permanente à leurs problèmes. A l'issu de son statut, l'action concrète du HCR est d'assister les gouvernements et les initiatives privées dans les opérations du rapatriement et de réintégration des réfugiés. Dans ses opérations, l'intervention du HCR dans la réintégration des rapatriés commence par l'octroi du paquet-retour.

Ce dernier est une assistance que les rapatriés reçoivent pour couvrir les trois premiers bouts de mois. La suite des opérations actuellement concerne les autres partenaires en l'occurrence le pouvoir public local (administration communale) avec l'appui du HCR lui qui finance les opérations et d'autres organisations philanthropiques.

De toute façon, on comprend bien que d'après les arguments avancés par les rapatriés disant qu'ils ont été abandonnés dans leur assistance trouve son fondement. Si on se réfère au statut du 14-12-1950 du HCR portant validation d'accompagnement permanent des rapatriés dans leurs zones de retour, on voit effectivement que l'engagement du HCR n'a pas été honoré. Par voie de conséquence, les rapatriés voient qu'ils ont été manipulés. La réintégration pour eux est une utopie car ils ne comprennent pas comment réintégrer quelqu'un, n'inclut pas sa part de rétablissement dans ses biens et droits. Le problème en est que même le peu qu'ils touchaient dans les camps, ne le touchent pas dans leurs zones de retour parce que les protocoles n'ont pas été respectés.

Dans le même sens, actuellement le HCR a délaissé cette opération. A travers leurs expressions, les rapatriés regrettent normalement de leur réintégration. Parmi eux, une femme du non de MPAWENIMANA Léa, veuve rapatrié âgée de 22 ans avec deux enfants dont un garçon et une fille tous vivants en maison de location rencontré sur la colline Ramba de la zone d'enquête, exprime ses sentiments liés à la déception constaté à l'endroit des rapatriés: Nous *avons longuement attendu l'assistance en vivres de la part de HCR tel que ça se faisait au paravent et conformément à ce qu'ils nous ont promis lors du retour quand on nous donnait le paquet retour qu'on disait qu'il va couvrir les trois premiers mois pour continuer régulièrement à nous donner des vivres. Nous voyons alors que c'était une sorte de nous motiver pour rentrer. Ils nous ont donc menti car nous risquons de mourir de faim*.

En analysant, je trouve qu'effectivement le HCR n'a pas continué à assister les rapatriés dans leurs zones de retour. Ni le pouvoir public, ni le HCR n'a pas favorisé les rapatriés dans leur réintégration surtout en leur appuyant économiquement. J'ai voulu savoir l'action actuelle du HCR à l'endroit des rapatriés, ils m'ont signalé que seuls les moniteurs diocésains envoyés par la Commission Episcopale de Justice et Paix en collaboration avec le Caritas Burundi sous le haut patronage du HCR dans leur activité de monitoring leur fréquentent souvent en demandant comment vivent-ils actuellement et tout cela sur base d'un questionnaire préétabli.

Quand j'ai interrogé NSENGIYUMVA Jabès, âgé de 27 ans, un homme de deux enfants, vivant sur la colline Migera de la commune kabezi, en famille de sang biologique où on l'a temporairement laissé une maison en attendant qu'il construise la sienne, il a été élégant en dégageant ce qu'il a perçu : *Selon leur présentation, nous voyons seulement des envoyés de* CDJP *qui viennent nous demander comment nous vivons et les problèmes qui nous hantent seulement.*

*Quand nous leur demandons s'ils vont nous accorder des vivres, ils nous répondent que leur activité se limite par nous demander des problèmes qui nous voisinent. Ils disent qu'ils veulent seulement détecter nos problèmes économiques ainsi que les cas de violences qui nous fréquentent tout en nous garantissant que l'objectif de ce monitoring se révèle comme une protection. C'est-à-dire qu'ils veulent nous protéger contre l'insécurité alors que la sécurité totale commence dans le ventre. Pour dire concrètement que si nous avons faim, c'est une insécurité pour nous*.

Cela montre que l'activité actuelle du HCR se limite à la vérification et à la protection des cas urgents liés à des violences des ménages des rapatriés seulement. Ce qui montre que les assistances économiques n'ont pas été prévues dans leurs budgets.

Quand j'ai demandé à la CDJP le pourquoi de cette situation, elle m'a affirmé que les budgets du HCR sont actuellement limités aux charges de la vérification et réinstallation dans le cadre de la réintégration des rapatriés et qu'ils envoient automatiquement les données au HCR. Cette commission m'a garanti que rien autre n'est prévu aux rapatriés pour secourir. Elle interpelle plutôt toute personne morale ou physique d'assister les rapatriés.

### II.2.3. La dynamique relationnelle entre les rapatriés et les résidents habituels.

Les rapatriés se trouvant sous le fouet de la misère, la collaboration étroite avec les résidents habituels reste relative, elle n'est pas évidente. Cela étant, certains rapatriés ont été dépouillés de leurs biens après le départ en exil. D'autres ont trouvé que leurs terres sont occupées…ce qui a effectivement provoqué des conflits permanents. Les rapatriés ont été accueillis tel que les normes internationales préconisent mais ce qui reste épineux est la manière dont ils sont accueillis par le pouvoir public local et par les résidents habituels pour conclure sur base de leurs relations quotidiennes entretenues dans l'ensemble. Dans leurs mots, certains rapatriés rencontrés décrivent leur vécu quotidien avec les résidents habituels.

Les mots sont les mêmes pour la même question posée aux rapatriés : *A la routine, l'entourage se moque de nous rapatriés et sont désintéressant parce qu'ils sont au courant d'une allocation financière qu'on nous a accordé dès notre retour. Ce qui est étonnant, ils pensent que c'est beaucoup d'argent. Par ailleurs, c'est une somme minime élevée seulement à 70000Fr Bu pour un adulte et 35000 Fr Bu pour chaque enfant. Voir la ration quotidienne combien elle nous coûte, les déplacements que nous effectuons à la recherche des documents administratifs afin de résider dans la légalité, les problèmes de soins de santé,…*

*Bref, c'est une somme insuffisante comparativement à la vie d'aujourd'hui. Les dépenses énormes et les questions sanitaires nous hantent davantage.*

Par analyse des différents groupes d'enquêtés à la question du vécu quotidien des rapatriés avec leurs voisins et comment les autres sont-ils impliqués dans cette cohabitation, huit(**8**) interviews aux rapatriés faisant objet d'enquête (ceux de 2015), six(**6**) du pouvoir public : (**1** de l'administration communale et **5** chefs de colline) relatives aux cinq collines enquêtées dont : Migera, Ramba, Mubone, Kabezi, Gakungwe),dix(**10**) voisins des rapatriés, deux(**2**) de leurs familles d'accueil (parce que tous les rapatriés ne sont pas en familles d'autant plus qu'il y a ceux qui sont dans leurs ménages d'autres en maisons de location), l'explication fournie par tout le monde n'est autre qu'il a été difficile de cohabiter vu les premières impressions des résidents habituels vis-à-vis des rapatriés.

En plus des autres problèmes sociaux, l'appartenance politique a été l'un des facteurs sensibles de la rupture des relations sociales car certains rapatriés sont accusés d'appartenir aux partis opposants qui salissent la sécurité à celui qui est actuellement au pouvoir dont le CNDD-FDD.

Les expressions communes des rapatriés nous ont montré que la cohabitation dans leurs zones a connu de faille. Tels qu'ils me l'ont communément raconté : *Nos voisins et résidents habituels se sont permis de révéler que nous sommes de l'opposition par le fait que nous avons pris fuite en 2015 après coup d'Etat manqué. Comme perception, ils nous disent que seuls les opposants ont pris départ vers l'exil.* Il est donc difficile pour les deux groupes de population de coopérer même si les instructions et recommandations de la part des autorités administratives ne cessent pas de retentir.

Les problèmes sociaux sont énormes liés à : l'appartenance politique, accusation à la sorcellerie, les conflits fonciers, accusation de vol dans les champs de cultures, et d'autres impressions,… Tout compte fait, il est à noter que la vie des rapatriés dans presque tous les domaines devient difficile à mener car ils ne sont pas d'abord tranquilles pour travailler.

Ce qui est normatif devient étrange pour les rapatriés. En élucidant, pour prôner une société harmonieuse ou conviviale, la paix et la tranquillité doivent être primordiales. Or, les rapatriés sont tourmentés. Donc, la cohésion n'y est pas. Les rapatriés sont désespérés de voir certains d'entre eux subir des exactions. En conséquence, ils finissent par déguerpir l'endroit parce qu'ils n'avaient pas de soutien. En faisant face à ce problème, les rapatriés voient que leur réintégration a été hâtive et précoce.

La plupart des rapatriés échangés sur cette question m'ont révélé qu'ils se plaignent contre les menaces régulières à leur endroit. Le pouvoir s'arrange seulement à atténuer la situation au lieu de punir. Ajoutent-ils. En cherchant à savoir les auteurs des exactions, ils disent que *: Ce sont surtout les jeunes du parti au pouvoir qui nous menacent et nous pillent alors que la vie nous est extrêmement chère. Tantôt nous nous retrouvons pendant la matinée devant nos ménages avec des tracts nous prévenant que si nous nous ne convertissons pas en parti au pouvoir que nous serons décapités*. *Ils peuvent même venir en grand nombre pendant la nuit et déféquer (faire le grand besoin) devant nos ménages*. Ces expressions présentent comment les rapatriés décrivent ceux qu'ils vivent dans leurs collines de retour. Cela montre en d'autres termes que l'entraide mutuelle entre les rapatriés et résidents habituels existe difficilement ce qui nuit la cohésion sociale.

En conclusion, à la suite des défis liés à la réintégration prématurée, les personnes victimes de la situation sociale indécente dans leurs zones de retour ou celles des conflits politiques voire le harcèlement politique sont contraintes de quitter leurs foyers et aller s'installer ailleurs et d'autres peuvent retourner en exil. Pourtant, le respect des droits fondamentaux de l'homme notamment droit à la vie et à la patrie qui étaient garantis aux rapatriés, avaient été à l'origine du retour des réfugiés.

En dépit des efforts que le gouvernement doit entreprendre avec le HCR, il est possible que sa réussite peut ne pas aboutir à voir ce qui se passe car il est remarquable que les autorités gouvernementales sont des activistes politiques. Les défis majeurs du processus de la réintégration des rapatriés sont liés à beaucoup de facteurs avec les pairs habituels de l'entourage ce qui emmène au climat malsain de la cohésion sociale.

# DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES SUJETS, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

# CHAPITRE III : PRESENTATION DES SUJETS ET MOTIVATIONS DU RETOUR DES RAPATRIES

Après avoir collecté les données de recherche auprès des rapatriés exilés depuis 2015, j'ai ensuite passé aux autres informateurs entre autres ;les familles d'accueil, rapatriés d'avant 2015,la population voisine, les pouvoirs publics dès la base, la **C**ommission **D**iocésaine de **J**ustice et **P**aix au service des rapatriés exilés en 2015 à l'étranger en collaboration avec Caritas Burundi sous le haut patronage de l'UNHCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés) eux en charge de vérification et protection de leurs ménages (monitoring de protection et vérification des ménages des rapatriés).

J'ai ensuite passé à la présentation des sujets (interlocuteurs cibles dont les noms sont codés) sur lesquels a porté ma recherche. J'ai décrit de manière détaillée comme principe anthropologique les propos que j'ai recueillis sur cette population cible de façon à diversifier les collines. Ainsi, cette dernière m'a permis à partir des données de la recherche, effectivement sur des thématiques différentes liées à la situation, de recueillir des informations nécessaires pour développer ma réflexion.

## III.1. Présentation des sujets

1. BUTOYI Imelde

BUTOYI Imelde (BI) est une femme âgée de 42 ans, mariée depuis 1990, elle est fermière. Quand je l'ai rencontrée sur la colline MIGERA de la Commune Kabezi, c'était vers l'après-midi entre 14h-15h quand elle venait avec la houe sur son épaule et un petit sac dans la main à l'intérieur duquel il y'avait quelque chose. Quand je lui ai demandé ce qu'elle fait dans la vie quotidienne, elle m'a aisément répondu : Je vis de l'agriculture que j'exerce journellement pour les autres (cultiver pour les autres). Pour assurer ma survie et celle de ma famille, je dois parcourir car je n'ai pas pu achever mes études au même titre que mon mari. Eeeh, le fait de ne pas continuer tous nos études, les raisons en sont qu'à notre époque, nos parents n'attachaient pas une grande importance à la scolarisation d'une fille et pour un garçon, il devrait garder les troupeaux. Mon mari a 48 ans, il n'a pas continué ses études mais est un charpentier, Informe-t-elle quand je lui demandais son niveau d'études. Nous avons ont eu ensemble six enfants avec un autre orphelin de mère et de père qu'ils adoptent depuis 2010. L'âge de leurs enfants varie entre 4 et 18ans dont trois filles et trois garçons qui sont encore au banc de l'école.

Il y a seulement six mois que nous sommes de retour de la Tanzanie au camp des réfugiés. Précisément, nous sommes arrivés mardi le 20/8/2019 à 15h. Nous avons été communiqués par ceux qui sont rentrés au pays en 2017 parce que nous redoutions encore de la situation politique du pays.

Ce n'est qu'après avoir entendu par téléphone que la situation politique et sécuritaire est actuellement améliorée que nous avons pris la décision de rentrer. Nous avons été aussi menacés par les problèmes économiques dans le camp. Les difficultés de ravitaillement étaient énormes, l'insécurité liée aux rumeurs en circulation que nous serons un jour descendus parce que nous sommes membres du parti CNL en opposition au Burundi ont été d'autres motivations pour rentrer d'exil. Nonobstant, nous avons été inquiets si nous nous souvenons qu'au Burundi il y a eu scandale en 2000 où les réfugiés du nom de Banyamulenge du camp de Gatumba de la commune Mutimbuzi ont été tous exterminés par les présumés rebelles. Nous pensions que cette situation se reproduira.

Cela étant, après notre retour, nous avons entendu qu'on a procédé à des fouilles perquisitions dans le camp où les présumés auteurs de détention des armes ont été appréhendés. Moi j'avais assisté à des cas de gens tués dans le camp par des personnes non encore identifiées, raison pour laquelle l'idée de rentrer d'exil n'a pas été tardive et a eu sa source de motivation.

Je devrais demander s'il n'y a pas d'autres incitations outre ces aléas constatés : le gouvernement tanzanien dans son allocution nous a encouragé à rentrer au pays parce qu'il avançait que la paix surabonde et foisonne. Apparemment, selon les rumeurs, il y avait d'autres mobiles politiques en provenance du Burundi que le camp sera prochainement attaqué que si nous ne rentrons pas si tôt, nous serons victimes. En analysant, c'était une stratégie de les intimider, de les inciter, afin de prendre une décision de rentrer le plus rapidement possible tel que le gouvernement du Burundi le souhaitait. Les Tanzaniens n'aiment pas les burundais. Pour autant, la preuve en est que nous rencontrions beaucoup de problèmes s'il advenait que nous sortions du camp pour aller travailler aux environs afin d'avoir de l'argent. Les Tanzaniens dans leurs expressions nous le montraient qu'ils ne nous veulent pas dans les camps du fait que les réfugiés allaient souvent voler dans les champs de cultures des tanzaniens suite au manque des vivres.

Par mes commentaires, je dirais que c'est par la pression du droit et opinion internationaux que les camps ont été érigés en Tanzanie en faveur des pays limitrophes en crise. Dans cette même suite logique, la source de la motivation des rapatriés pour renoncer aux camps, le rapatrié dit qu'ils ont été aussi influencés par les autres réfugiés au point de départ et étaient apparemment informés qu'avec leur retour, ils seront pris en charge par le HCR et le Gouvernement du Burundi.

Quand nous sommes arrivés au pays, nous avons attendu qu'on nous assiste mais en vain. Personne n'est venu nous voir ou nous tranquilliser sauf les moniteurs diocésains qui sont venus seulement collecter les données liées à notre réintégration mais n'ayant pas l'objectif de nous assister. En réalité, la volonté de rentrer d'exil a été motivée par la vie précaire dans le camp sans oublier la peur car il y avait des messages que nous recevions en contradiction que tantôt au Burundi la situation politique est encore dangereuse, tantôt au contraire de façon qu'il était difficile de prendre une décision.

J'ai voulu savoir si les femmes et les hommes rentrent d'exil au même rythme, BI a fait savoir : d'abord dans le camp, les hommes étaient moins nombreux. Malgré leur moindre effectif, ils étaient les premiers à s'enquérir de la situation de leur pays natal car ils étaient tellement bousculés par nous les dames qui voulions rentrer. Les hommes devaient nous partager des informations acquises. Si dans tel ménage il n y a pas un père de famille, la veuve ou la fille mère, s'arrangeait de façon à se renseigner de cette situation de son pays aux autres voisins dans le camp. Quand nous les femmes influencions nos maris à rentrer d'exil brusquement, c'est parce que nous nous voyions menacer par la famine, surtout le manque de vivre et de quoi faire pour gagner de l'argent. Notre volonté n'a pas été automatiquement exhaussée car il y avait des conditions, modalités et exigences de la part de HCR pour celui ou celle qui voulait rentrer.

Le HCR ciblait des provinces où il estimait après avoir fait des investigations que la situation politique est plus apaisée que les autres. Si alors il survenait qu'on ne figure pas parmi les natifs, résidents ou ressortissant de ces provinces, on devrait encore attendre jusqu'à ce que la province soit bien connotée pour autoriser légalement les réfugiés à rentrer. Il n'y avait pas moyen de se hasarder pour rentrer parce que la permission venait du HCR et on devait attendre que leurs enquêtes soient au bout (terminent) pour permettre aux réfugiés de rentrer avec des documents délivrés par cette institution.

Comme il était difficile d'avoir des bois de chauffage du fait qu' il était interdit à nous les réfugiés d'aller fréquenter la forêt où on pouvait les en avoir pour pouvoir cuire les aliments, il était possible d'avoir les aliments mais ne pas avoir du bois pour les cuire ce qui était aussi un problème sérieux.

Selon les informations acquises, si les femmes parviennent à sortir du camp vers la forêt, elles devenaient victimes de prostitution forcée par les tanzaniens, de violence de tout genre, ce qui mettait en danger leur état de santé. Les enfants de même que les femmes étaient les premiers plus vulnérables de la malnutrition et fragiles pour être attaqué par des maladies infectieuses comme le montrait les effectifs des hospitalisés.

Même si nous femmes pressions nos maris à rentrer d'exil rapidement, ces derniers ne se voyaient qu'en danger s'ils retournent au pays car certains d'entre eux étaient pourchassés comme putschistes au Burundi. Dans nos conversations avec les autres femmes de l'entourage dans le camp, si le mari dans un ménage avait participé dans les manifestations de 2015, il lui était aussi difficile de prendre sa décision de rentrer. Je dois signaler que dans le camp, le dénombrement de ceux qui ont participé à la manifestation au Burundi se faisait en pleine clandestinité par ceux qui se faisaient réfugiés venus du Burundi. Le service de renseignement au Burundi avait prolongé ses activités jusqu'ailleurs où certains réfugiés surtout les présumés des crimes de 2015 croyaient qu'ils sont sécurisés. Certains réfugiés dans les camps disparaissaient et d'autres étaient retrouvés en cadavres après quelques jours.

Quand j'ai voulu savoir quels critères prises en considération à n'importe quel rapatrié voulant rentrer d'exil, BI m'a informé que : les critères variaient dépendamment de la situation politique actuelle chacun dans sa zone de retour parce qu'on rapatriait les gens selon que chaque province connaît la paix. Certains des réfugiés longuement dégoutés du camp faisaient des magouilles une fois qu'ils ne se retrouvaient pas parmi ceux qui figuraient sur la liste de ceux qui rentrent. Comme les autorisations coutaient très chers, parallèlement, il y avait une autre partie des rapatriés qui se rapatriait sans documents parce qu'ils ont attendu pendant une longue période. Les autres sortaient du camp illégalement, sans remettre la maison dans laquelle ils vivaient, sans se faire enregistrer et sans même demander les documents d'identification. En conséquence, ils ne bénéficiaient pas de kit matériel dédié aux réfugiés sortants.

A titre exceptionnel, une femme enceinte, un rapatrié gravement malade, ne rentraient pas d'exil. Les autorisations étaient difficiles alors qu'en certain moment, ceux qui voulaient rentrer étaient nombreux.

Comprendre comment un rapatrié qui a persévéré dans le camp durant plus d'une année choisit de rentrer illégalement alors que des paquets retour étaient prévus à chacun, c'est que les réfugiés n'avaient pas un même but. Curieusement, certains des rapatriés étaient des envoyés du pouvoir burundais. Nous étions surveillés dans le camp sans le savoir, ajoute-t-elle.

Les femmes n'étaient pas souvent attrapées dans des fautes graves ni suspectées et pressenties devant un fait grave ou incident. Les présumés restaient toujours des hommes car certains de ces derniers craignaient de rentrer pour risque d'être pris en otage s'ils se souvenaient qu'ils ont participé à l'attentant de renversement de pouvoir du gouvernement en place en 2015 au Burundi.

Le dénombrement des réfugiés dans la clandestinité via ces envoyés cités ci-haut, était une façon de démontrer aussi la faiblesse du parti au pouvoir car si quelqu'un a pu fuir, normalement il faut le laisser partir à condition qu'il ne continue pas à perturber la sécurité. Cette activité était effectivement effectuée. Le rapatrié interrogé a précisé encore que les rumeurs circulaient comme une réalité car les rapatriés se surveillaient entre eux (contrôle social). Je voudrais admettre humblement que les différents partis politiques étaient représentés mais pas parce que tout le monde était refugié mais parce qu'il y avait ceux qui étaient en mission laquelle était de s'enquérir, identifier et recueillir toutes les coordonnées possibles des réfugiés en partis d'opposition à celui qui est au pouvoir au Burundi.

Les réfugiés avaient peur dans le camp. Songer à rentrer dans les provinces où ils ne sont même pas natifs ou résidents, c'est parce les réfugiés pressentaient malaisément en exil. Pourtant, ce qu'ils avaient entendu à propos de la situation sociopolitique actuelle au pays, reflète relativement à ce qu'ils vivent dans leurs propres ménages ou ceux d'accueil pour certains sauf que les difficultés économiques demeurent mais quand même une petite nuance est à se venter.

Ce qui nous fait mal, est que nous avons trouvé que certaines de nos terres ont été occupées par les autres ce qui nous a poussé à aller se plaindre à maintes reprises devant la justice en faisant comparaître les présumés auteurs.

Comme nous dépensons énormément d'argent, nous sommes déçus parce que nous n'avons pas d'assistance de la part de HCR ou du Gouvernement du Burundi tel qu'on nous le disait avant de rentrer d'exil. Avec la pression de l'Etat burundais, du gouvernement tanzanien que les rapatriés doivent regagner leur pays et aller participer au vote, nous étions obligés de rentrer au pays. Ceux qui ont été touchés par la politique retournent dans les zones qui ne sont pas les leurs.

L'exemple illustré est le cas de membre de ma famille influent de la coalition AMIZERO Y'ABARUNDI au Burundi en 2015, qui après avoir rentré réside actuellement hors de sa province natale. Le rythme de rentrer est forcément influencé car la preuve en est que depuis 2017, l'Etat burundais par son appel a toujours accueilli des rapatriés facilités par le HCR.

Le rapatriement des années antérieures était meilleur que celui d'aujourd'hui du point de vue assistance car contrairement à aujourd'hui, les rapatriés des années antérieures étaient suffisamment assistés et suivis régulièrement par le HCR chaque fois les trois mois. Ils avaient droit aux vivres et non vivres. Actuellement, cette initiative du HCR est désormais inexistante. Peut-être que la politique du HCR a changé à notre défaveur des rapatriés. Nombreux facteurs peuvent exister entre autres les effectifs élevés comme nous le voyions dans le camp, la baisse des financements aussi tel qu'on nous le disait étant encore dans le camp, peuvent être certains des facteurs...

Concernant la perception de la situation politique actuelle au pays après son retour, mon interlocuteur clarifie qu'ils ont été forcément accueillis au parti au pouvoir pour ne pas demeurer dans des soupçons et menaces interminables : les tensions politiques ne sont pas de même ampleur qu'avant mais en sont toujours parce qu'il y a des étincelles(en voulant évoquer quelques signe). A notre temps de partir en exil, il y avait des fortes tensions politiques. Même si cela n'a pas été radicalement disparu, d'après ce que je vois de mes propres yeux et ce que j'entends parler et aux quelques médias, les querelles entre les militants du parti au pouvoir et ceux du CNL (Congrès National pour la Liberté) continuent où ces derniers accusent les jeunes militants du parti CNDD-FDD (Imbonerakure) d'attenter à leurs permanences voire les brûler.

A mon retour de la Tanzanie, j'ai été énergétiquement interdite par les militants locaux du parti au pouvoir de retourner en exil. Des mobiles politiques ne manquent pas dans les localités parce que les élections approchent. Je citerais ceux qui recrutent les membres de leurs partis pendant la nuit et les autres en pleine journée.

Pour celui ou celle qui ne se remet pas au parti, il-elle est persécuté d'une manière ou d'une autre et ne peut jamais avoir de l'emploi. Ce sont des traits qui montrent que le chemin n'est pas du tout neuf, pour dire que la situation politique au pays abrite encore des imperfections.

Par exemple, dans un chantier de construction qui a été ouvert dans la localité, pour y bénéficier de l'emploi, ça dépend de l'appartenance politique. A mon sens, il s'agit d'une ségrégation politique basée sur l'exclusion des intrus. Tout est décidé au centre c'est-à-dire au niveau communal du parti au pouvoir.

Rien ne se fait sans consentement et acquiescement des cadres du parti. Il y a un centre d'extraction et de traitement de terre rare à Kabezi ouvert récemment où pour y avoir de l'emploi, c'est soit donner une somme d'argent pour celui qui n'est pas membre du parti, soit par appartenance politique en discernant celui qui est le plus compétent que les autres.

Comme les français le disent, le pain est amer quand on le prend seul. La reconstruction du pays ne doit pas passer par la ségrégation politique mais seule la politique inclusive peut unir et pacifier les gens.

A part entière la crise politique au Burundi, personne ne m'a poussée à aller en exil sauf. Moi et ma famille avons été emportés par la peur. Pour revenir, nous avons manqué de source potentielle de revenus pour continuer à survivre sinon nous ne nous précipiterions pas. Le manque de nourriture, le logement très précaire, la propagation rapide des maladies suite à la promiscuité de gens, insécurité liée aux rumeurs…caractérisaient cette vie.

Je lui ai demandé aussi de me relater comment les pouvoirs publics les ont accueilli : Nous avons ont été accueillis par l'administrateur où elle nous a demandé de préciser ce qui nous a poussé à aller en exil. Malheureusement, notre explication ne parviendrait pas à la convaincre. Franchement, l'accueil à n'a pas été chaleureux à notre endroit mais que ce qui nous plaît est que certains des chefs des collines essaient d'être responsables au sein de leurs collines. Chaque fois qu'il y a mésententes, ils doivent subvenir et tout faire pour tempérer ou adoucir la mauvaise situation tout en nous réconciliant tous.

Toutefois, il y a un cas qui s'est passé sur ma colline où me suis chamaillée avec mon voisin parce que ma chèvre avait brouté chez lui. On ne m'a pas infligé une amande mais le chef de colline nous a prodigué tous des conseils visant la bonne cohabitation. C'est une chose que j'ai beaucoup apprécié.

En tant que chercheur, je constate que l'administrateur n'a pas voulu comprendre les motifs de départ des rapatriés en exil. C'est un problème car il s'agissait normalement de leur liberté. Le fait de constater seulement que tous les réfugiés étaient de l'opposition politique, c'est de l'ignorance car partout où la crise politique a toujours éclaté, les gens ont eu tendance à fuir. La manifestation de 2015 a donné sens, orientation et autre interprétation politique aux hommes politiques Burundais. Interrogé s'il leur a été facile d'intégrer dans les structures sociales et administratives depuis la base, BI m'a répondu : c'est impossible car trouve de l'emploi celui qui est partisan du parti.

A la routine, les voisins voient à notre endroit de l'argent parce qu'ils sont au courant d'une allocation financière qui nous a été accordée au retour. Pourtant, c'est une somme non significative comparativement à la vie d'aujourd'hui. Ma famille est souvent attaquée par des maladies. Seuls les bienfaiteurs pouvaient venir en aide mais en vain. Je vois qu'il ne reste qu'à m'arranger autrement car je suis sans voix.

En analysant bien ses enfants, ils sont en pleine précarité à voir leur habillement, la propreté du corps, comportements, leurs mines,… On ne peut pas oublier qu'il y a d'autres institutions autonomes qui le font ainsi. Les rapatriés sont écartés dans les instances et structures administratives car ils ont une autre casquette à l'endroit des résidents habituels.

En s'intéressant sur la cohabitation du rapatrié avec ses pairs de l'entourage, BI répond : la bonne cohabitation commence en famille. Je voudrais faire apprendre que tout se passe bien en famille car nous avons regagné notre maison mais nous avons eu des problèmes avec les voisins. En interrogeant un des voisins des rapatriés sur la colline Gakungwe, ils disent à travers leurs expressions : *nous savions déjà que les rapatriés nous reviendraient*. Quant aux relations avec les autorités administratives, elle indique qu'ils sont en bon termes sauf que s'ils demandent d'argent d'une activité relevant d'intérêt général, le rapatrié n'y parvient pas, c'est là où ils ne sont pas compris du fait qu'ils ne comprennent pas leur situation économique.

Le mariage entre le permanent et le rapatrié et vice versa se fait rarement car la fille rapatriée a déjà une autre impression (une autre image) auprès des garçons. Il arrive qu'un garçon soit interdit par sa famille de se marier avec la fille rapatriée sous prétexte qu'ils ont entendu qu'elle s'est peut-être mal conduite dans le camp. Si une fille était partie seule en exil sans aucun membre de sa famille proche ou élargie, en revenant, la société d'accueil a d'autres impressions sur elle.

La plupart des filles rapatriées se marient ailleurs ou en dehors de leurs communes là où elle n'est pas connue. Pour ce faire, une fille passe longtemps loin de sa commune natale mais effectivement en famille élargie, chez les amies ou chez sa tante où elle s'y familiarise avec les garçons de la localité d'accueil jusqu'en avoir le mari.

Pour caractériser les problèmes liés à leur sécurité, BI termine en articulant : Nous strictement surveillés, soupçonnés. Il arrive même qu'on nous demande si nous avons aperçu dans le camp des réfugiés détenant des fusils…Autrement dit, le fait de nous interdire à ne plus retourner en exil nous hante car normalement nous ne nous sentons pas en sécurité et en liberté.

Si un incident se passe dans une colline et qu'on organise la fouille perquisition, les premiers à avoir souffert sont nous rapatriés surtout les hommes d'où certains d'entre nous ont encore quitté le pays vers l'exil, d'autres se sont internement déplacés. Par exemple, un rapatrié de la colline proche qui en retournant étions ensemble jusqu'à notre passage à l'administration communale tel que le HCR et le Gouvernement l'avaient exigé officiellement, mais finalement, il s'est déplacé avec sa famille récemment vers l'autre province parce qu'il a été persécuté par les militants du parti au pouvoir pour cause qu'il ne participe pas aux travaux communautaires.

2 .HATUNGIMANA J de Dieu

HATUNGIMANA J de Dieu (HJD) est un jeune garçon retourné chômeur, âgé de 25 ans. Il est orphelin de mère et de père depuis 2002. Il vit sur la colline MENA de la commune Kabezi. Il est le seul dans la famille dans une fratrie de trois enfants dont deux sont morts en plus de ses parents.

HJD vit de l'agriculture depuis qu'il est rentré d'exil. Il m'a informé qu'il était parti en exil en 2016 après les menaces liées aux conflits fonciers en famille par ses oncles paternels : la famine aussi me hantait car il y avait des problèmes familiaux à tel point que je ne pouvais pas occuper les terres laissées par mon père. Je ne pouvais pas rester au pays alors que j'avais subi des ultimatums de la part de mes oncles. Les conflits fonciers sont dans la plupart des cas, les causes meurtrières et sanglantes actuellement. Les gens sont plus attachés à la terre comme une très grande préoccupation.

On peut penser pourquoi il n'est pas resté en exil d'autant plus qu'il était menacé par ces conflits familiaux et comment il vit dans la tranquillité actuellement. Il m'a répondu : Je ne pouvais pas rester en exil et laisser mes parcelles aux autres mais je préfèrerais mourir que laisser mes parcelles exploitées par les autres.

Même si je suis menacé par les maladies du fait que la nouvelle vie est difficile à redémarrer, je persévèrerai dans la localité. Les problèmes sont énormes car Premièrement, nous avons été délaissés par le HCR pour question de l'assistance. Deuxièmement, nous rapatriés, ne sommes pas enviés par les autres plutôt nous sommes ignorés dans la société. Troisièmement, nous ne retrouvons pas notre place ensemble avec les autres dans la société. Quatrièmement, nous sommes soupçonnés des opposants du parti au pouvoir même si certains d'entre nous se sont remis dès leur retour. Cinquièmement, notre état de santé reste précaire car nous ne nous nourrissons pas suffisamment.

Quand je lui ai demandé ce qui l'aurait poussé à rentrer d'exil, HJD m'a répondu : dès mon retour, j'ai soumis la question à l'administrateur communal et le secrétaire communal du parti au pouvoir tous ensemble. Ensuite, j'ai adhéré au système du parti et ils ont réglé les conflits existants entre moi et mes oncles sans toutefois rejoindre la justice. Actuellement, la situation est apaisée. Le pouvoir public peut agir efficacement sur la population et résoudre la question sans contrainte. Le camp des réfugiés est composé de femmes, hommes et enfants.

Au sujet de savoir si les hommes et les femmes rentrent au même rythme, HJD a révélé : les femmes hâtaient davantage leurs maris surtout quand elles se retrouvaient dans une situation de famine ou de vie difficile à maitriser. D'après ce que je voyais, les convois chargeaient en grand nombre des femmes et des enfants. Beaucoup de femmes préfèrent une vie meilleure.

Je dois admettre que la vie était dure dans le camp du fait qu'on ne pouvait pas circuler n'importe comment et n'importe où à la recherche de l'argent. Les rapatriés ne sont pas libre à s'exprimer car ils sont davantage surveillés, ils n'ont pas de moyens pour s'acheter n'importe quoi car les moyens sont limités, les sources potentielles de revenus sont quasiment inexistantes. Les réfugiés sont toujours confinés dans leurs ménages car ils n'ont pas d'emploi …ce qui tend à engorger celui qui avait cette habitude de travailler.

Les critères mis en avant pour rentrer d'exil n'étaient pas fixes et n'étaient pas les mêmes pour tous de manière qu'on ne pourrait pas rapatrier celui ou celle qui est gravement malade par exemple. Les femmes enceintes et les albinos n'étaient pas également autorisés à rentrer.

Quant à la situation sociopolitique au pays, il a dit que : depuis le camp, nous étions rassurés que la paix règne sur tout le territoire d'où il y a eu ceux qui par préférence personnelle ont retourné sans toutefois attendre que la situation économique soit mieux qu'avant. Arrivés au pays, l'information reçue ne correspondait pas malheureusement à la réalité rencontrée. Les crises politiques internes ont continué parce que les permanences des différents partis politiques sont brûlées.

De telles crises politiques n'ont pas remarquablement cessé et s'accentuent souvent quand les élections approchent. Par exemple, le Burundi ne vit pas actuellement en bonnes relations diplomatiques avec le Rwanda de façon à ne pas reconnaître les réfugiés burundais au Rwanda. A l'interne, les accusations des différents partis politiques demeurent et surtout que les élections de 2020 approchent. En 2015, les tensions politiques liées au coup d'Etat étaient féroces et cruelles contrairement à aujourd'hui.

Le pouvoir public m'a bien accueilli sauf qu'il m'a posé énormément de questions entre autres ; *qu'est-ce qui vous a fait fuir ? Pourquoi est-ce que vous retournez ? Les élections approchent, préparez-vous encore aux manifestations.* La bienvenue a été accompagnée par des instructions sociopolitiques. Il n'est pas actuellement facile de décrocher l'emploi ni pour les permanents ni pour les rapatriés. Je dois admettre que je ne cohabite pas bien avec mes pairs de l'entourage car des soupçons à mon endroit restent même si j'ai adhéré au parti au pouvoir.

Cela étant, chaque fois qu'il y a un accrochage, un accident ou un décès dans l'entourage, je suis toujours présumé. J'y vois un problème majeur cela pour discourir que les premiers présumés devant un incident quelconque sur la colline restent des rapatriés et sont souvent accusés de la diablerie en s'exprimant dans ces mots : Les rapatriés ont amené du poison dangereux de manière même à ne pas recourir aux devins-guérisseurs car avant leur arrivée, il n'y avait pas beaucoup de décès. Les gens croient beaucoup à la sorcellerie.

3. NAHIMANA Ombeni

NAHIMANA Ombeni (NO) est une fille-mère âgée de 32 ans. Elle a un enfant de quatre ans (fille), elle est en chômage il y a six ans parmi lesquels quatre ans correspondent à sa vie de refuge. Elle vit sur la colline Mubone, sous colline kinama où elle a été accueillie en famille élargie depuis son retour de la Tanzanie. Elle était partie en Tanzanie en septembre 2015 et a retourné en octobre 2019 facilitée par le HCR. Elle m'a dit : je n'ai pas d'emploi alors que j'ai terminé mes études des humanités générales section des lettres modernes.

Concernant les motifs profonds à la base de son retour, N.O signale : j'avais voulu retourner bien avant mais j'ai eu peur de ma famille parce j'avais été engrossée avant que je parte en exil. J'avais demandé au HCR la réinstallation ailleurs mais j'ai été refusée. Grâce à mon métier de couture, je parviens à me procurer ce dont j'ai besoin pour vivre et entretenir mon enfant que mon copain mort m'a laissé avant que je parte en exil.

En s'occupant de ce métier, je parviens à avoir une petite somme me permettant de m'approvisionner dans ce dont j'ai besoin dans le camp car j'ai eu la chance de décrocher la machine à coudre sous forme d'un don par quelqu'un dont je ne veux pas citer son nom.

Bref, le logement, provisions, l'eau et hospitalisation, étaient tellement précaires de façon à penser au retour. Si les femmes ne s'abstenaient pas y compris moi, c'est parce qu'elles se sentaient en elles des problèmes inévitables liés à la propreté pour ne citer que des poux dans les cheveux, dans les habits et d'autres petits insectes qui attaquaient les pieds suite à la poussière en grande quantité à l'intérieur de chaque ménage parce qu'il y avait carence de l'eau.

Les gens (hommes et femmes) pouvaient passer toute une journée en train de faire la propreté de leurs corps s'ils ont eu la chance d'obtenir de l'eau. Pour toute cette période que j'ai passé en exil, je dois témoigner que les premiers à se lamenter pour avoir été refusé de rentrer étaient les femmes. Pour dire que les premières victimes de la vie précaire, incertaine, problématique et douteuse dans le camp étaient les femmes. Les femmes pressaient leurs maris de tout faire pour quitter le camp. Au contraire, il y avait ceux qui étaient tranquilles dépendamment de leurs antécédents au pays de départ.

Elle évoque que les critères prises en considération pour autoriser les gens à rentrer étaient préétablies par le HCR mais qu'on n'autorisait pas n'importe qui voulant rentrer pour ne souligner que les cas graves de maladies, les femmes enceintes, les albinos communément choses précieuses. Les informations reçues de notre pays natal ne reflétaient pas exactement à la réalité rencontrée du fait que j'ai continué à entendre parler des querelles et tueries liées à l'appartenance politique. La petite différence réside au niveau de l'ampleur par rapport à la situation de 2015 et juste un peu après. Pour signifier qu'il y a eu relativement une amélioration.

Moi j'ai été accueillie par le service social dans la commune où j'ai été donnée la bienvenue tout en me prodiguant des conseils afin que je puisse bien cohabiter avec les autres dans la colline de retour. De même, le chef de colline a procédé ainsi car c'était une recommandation issue de l'administration communale d'accueillir les rapatriés, les conscientiser et les apprendre à mieux vivre avec les résidents habituels. Je ne suis pas satisfaisante de ma réintégration du fait que je n'ai pas eu ni de l'assistance ni d'emploi. Je m'arrange tant bien que mal au centre de négoce se trouvant tout près de son domicile avec ma seule machine.

Quant aux relations avec les administratifs, je n'ai pas de problèmes sérieux mais la connotation reste négative alors que j'exécute à leurs ordres. Je vois donc que le niveau de réintégration n'est pas satisfaisant car je regrette fort pour ma vie. Mes chances de mariage sont limitées, je n'ai pas d'espoir mais je veux seulement m'occuper de mon enfant. Si je parviens à décrocher l'emploi, d'autres choses suivront.

Si la situation dans laquelle je suis imprégnée perdure, j'envisage partir en Arabie saoudite pour aller travailler parce que ma préoccupation reste de gagner de l'argent pour élever mon enfant. Actuellement, je n'ai pas de problèmes de sécurité d'autant plus que je me suis remise au parti au pouvoir.

D'après mes constats, les hommes sont de plus en plus victimes. Je voudrais donner un exemple d'un rapatrié (homme) qui a encore retourné en exil du fait qu'il n'a pas voulu adhérer forcément au parti au pouvoir. Selon ce que les gens disent, le recrutement au parti au pouvoir tout comme dans d'autres en opposition se fait surtout la nuit et quelques fois pendant la journée. Si on est rapatrié et qu'on refuse d'adhérer au parti au pouvoir, on doit porter le nom d'un récalcitrant « INTUMVA». Beaucoup d'entre eux ayant renoncé aux obligations des militants des partis ont préféré encore quitter le pays pour risque d'être torturé ou martyrisé.

4. HABIMANA Dieudonné

HABIMANA Dieudonné (HD) est un homme rapatrié âgé de 35ans, entrepris le métier de la maçonnerie, il habite sur la colline Gakungwe de la commune Kabezi, est un veuf depuis 2017, père de trois enfants dont deux filles et un garçon d'âges variant entre 8 et 12ans tous à l'école. HD exerce la maçonnerie qui la fait vivre du jour au jour. Il dit qu'il est de retour avec ses enfants depuis le mois d'Août 2019 après avoir perdu sa femme empoisonnée dans le camp.

HD déclare : je n'allais pas moi seul supporter éternellement la vie difficile, malaisée et pénible avec mes enfants dans le camp. J'ai plutôt préféré rentrer d'exil quel que soit la situation au pays natal. Pour être autorisé à rentrer, j'ai soumis la question liée à la mort de ma femme et j'ai été dérogé même si ma province de retour n'était pas sur la liste. J'ai trouvé que finalement les Mamans jouent un grand rôle dans le foyer. Malgré les circonstances, j'ai décidé de retourner sur ma colline natale pour garder mes enfants en famille.

Dès mon arrivée, je me suis d'abord adressé au secrétaire communal du parti au pouvoir lui qui occupe le devant après mon accueil qui a eu lieu à l'administration communal pour m'enregistrer comme rapatrié. Je lui ai demandé pourquoi il l'a procédé ainsi, il m'a révélé : c'est parce que j'avais une mauvaise réputation envers le parti au pouvoir. C'était une façon de me libérer. Au contraire, je pourrais me retrouver devant une situation sociopolitique critique solide.

Comme la situation économique semble être un problème, mes enfants sont gardés en famille. Je veux d'ici peu me déplacer vers la ville à la recherche de l'emploi (exode). Un autre aspect à évoquer est que quand j'étais encore dans le camp, je voyais que les femmes réclamaient en grand nombre le retour au pays natal parce qu'elles ne circulaient pas amplement sous risque d'être violées. La seule source d'avoir de l'argent dans le camp, était d'aller chercher du bois dans les forêts et les vendre à ceux qui n'en avaient pas pour avoir de l'argent.

Les bois de chauffage étaient très chers car cette question demeure difficile à résoudre. Or si les femmes se rendaient dans les forêts, elles seraient souvent violées, désobéies et forcées dans les relations sexuelles d'où donc fréquemment on y envoyait des petits enfants aussi exposés mais pas de même ampleur que les femmes.

La sécurité est une question de routine. Les tensions politiques demeurent. Je donnerais deux exemples des jeunes de l'opposition de cette même colline qui ont été incessamment assassinés par les non identifiés. La sécurité préoccupe tout le monde dans leur rétablissement mais actuellement elle n'est pas de même ampleur qu'en 2015 et un peu après. A partir du moment où on est identifié dans la mouvance politique, on est éliminé comme quoi on était un obstacle. Les hommes politiques aiment dire qu'*en politique on ne tue pas, on élimine les obstacles*. On dirait que l'être humain n'a plus de valeur ce qui me fait penser à l'absence d'un Etat de Droit où les droits politiques de la personne humaine ne sont pas respectés. On dirait qu'il n'y a pas de pluralité politique au Burundi.

Les raisons politiques m'avaient fait fuir même si je n'ai pas participé à la manifestation de 2015 mais vraiment j'étais contre le parti au pouvoir d'où j'ai préféré actuellement me remettre car j'ai constaté que je travaillais au compte des autres. Encore plus, je vois qu'il va falloir beaucoup d'années pour que les autres partis accèdent au pouvoir ou remportent la victoire. Moi je vois que tout le monde se retrouve enfermé au parti au pouvoir. Avec le système des coopératives **sangwe (**système du parti au pouvoir au Burundi pour lutter contre la pauvreté en accordant aux membres regroupés une somme importante d'argent à rembourser ultérieurement**),** tout le monde est contraint d'adhérer et si on n'y adhère pas, on est davantage soupçonné comme quoi on est contre le développement du pays. Encore plus, le parti au pouvoir a instauré un système dans chaque colline et sous-colline où chaque dix maison sont regroupées.

Chaque regroupement a un chef qui le contrôle régulièrement en recrutant aussi ceux qu'ils appellent des récalcitrants (ceux qui n'ont pas encore adhéré au parti). Ce système de regrouper les maisons adopté par le parti au pouvoir, reste une façon de recrutement au maximum.

Pour celui qui est recruté par force, on peut douter de son attitude à prendre dans l'isoloir quand il est temps de voter. Recruter tout le monde ne signifie pas avoir des meilleurs résultats car il est toujours difficile de contrôler la vie psychique de tout un chacun. Toutefois, les relations sociales avec les pairs de l'entourage ne sont pas du tout améliorées parce que quand des malentendus sont retenties, l'affaire est réglée à l'amiable s'ils sont effectivement du même parti au pouvoir et au contraire pour l'autre.

Cela est de routine (le litige est tranché en défaveur de l'opposant communément récalcitrant). Concernant le mariage, quand on a de l'argent, on fait le mariage avec n'importe qui on a choisi. Chaque fois qu'il y a un malheur dans la localité, les plus affectés restent les hommes surtout rapatriés car les gens (les résidents habituels) considèrent qu'avoir passé dans le camp est étrange. Cela étant, après mon retour, les résidents habituels ont entendu qu'on a trouvé des fusils et tenus de combats dans le camp en Tanzanie en 2018 par des fouilles perquisitions qui ont été organisées.

5 .NINDORERA Chélimène

NINDORERA Chélimène (NC) est une fille âgée de 30ans, célibataire, fermière, rencontrée sur la colline Kabezi. Elle s'occupe de l'agriculture dans sa famille. NC informe qu'elle ne peut pas suffisamment me livrer des informations pour question de sa sécurité. Après l'avoir garanti que me fournir des informations serait un service louable qu'elle me rendrait pour mon travail de fin d'études, qu'il n'y aura aucune suite, que même l'anonymat de l'information est gardé et elle a accepté de me livrer quelques-unes. Cela m'a fait penser qu'elle a eu peur des moments électoraux qui approchent et si toujours difficile.

NC m'a dit : mon retour a été caractérisé par des interdictions en famille de ne plus parler de la politique. J'ai eu peur et j'évitais qu'il y ait certain de ma famille qui me perçoit en train de livrer des informations fragmentées et relatives au rapatriement. Nonobstant cela, la raison profonde de partir en exil n'était que le chômage. Avant mon départ en exil, j'avais demandé la permission en famille. Deux tiers de la population dans le camp étaient des femmes. De même, ceux qui retournent, en grand nombre sont des femmes. En outre, je suis parvenue à avoir une petite somme d'argent pour entreprendre. Mon petit commerce de bananes mûres et des avocats me fait vivre et je suis en train de préparer mon mariage parce que l'argent que j'en tire me sert à acheter quelques articles de cuisine. Ce que je vois, c'est que les hommes rapatriés, sont souvent victimes de tous les maux dans la localité.

6. SINZOTUMA Tito

SINZOTUMA Tito(S.T), est un homme âgé de 55 ans, marié et père de 8 enfants dont l'âge est compris entre 15-30ans. Il n'exerce rien, il a raté son travail au centre-ville de Bujumbura parce qu'il souffre du rhumatisme et de la goutte (vie en danger, encore chômeur). Il vit sur la colline Migera, sous colline Buhanda. Il reste toutes les heures à la maison.

Dans ses expressions : je suis parti seul en Tanzanie en laissant ma famille au Burundi. Certains de mes enfants ont achevé leurs études, les autres sont en cours. S.T n'a pas voulu s'exprimer longuement parce qu'il disait qu'il ne sait pas assez d'informations sur la situation politique au Burundi qu'il ne s'informe pas davantage parce que la politique au Burundi est dangereuse.

Selon ce que je sais, comme depuis 2015 la commune Kabezi n'a pas été fortement touchée par des graves troubles politiques, je vois toujours que les gens sont tranquilles sauf que quelques fois j'entends ceux qui ont perdu leurs vies humaines à cause de leur appartenance politique. Par-là, le rapatrié souligne le non liberté politique contre le droit politique d'un citoyen. En voulant savoir pourquoi il avait pris départ vers l'exil, il m'a dit : je voulais profiter les soins de santé de la part du HCR. Avant de partir en exil, j'étais informé que le HCR accorde des soins de santé à tous les réfugiés malades dans le camp. Avec mon retour, j'ai d'abord passé à l'administration communale. J'étais allé me faire soigner. Quand je lui ai demandé qu'il est revenu étant guéri, il m'a informé : on m'a donné des médicaments lesquels je vais continuer à prendre étant à la maison et je vois qu'il y a une amélioration.

Je ne vis pas en harmonie avec l'entourage parce qu'ils m'accusent que je suis devenu sorcier après mon retour alors que je n'ai jamais exercé cela. Pour que la situation soit atténuée, je fais souvent recours au chef de colline. Selon les dires, *les réfugiés reviennent sorciers*. Cela veut dire que quand il y a quelqu'un qui meurt dans l'entourage, c'est moi qui suis accusé.

Les voisins des rapatriés rencontrés m'ont décrit comment fonctionnent les composantes du système de sorcellerie en partant de ceux qui se plaignent d'en être victimes. Ils restent convaincus que les rapatriés sont des sorciers parce qu'ils y croient beaucoup. J'ai pu découvrir que c'est un scénario qui se déroule avec beaucoup plus d'émotions et d'effroi générant la peur, la méfiance et la haine entre les prétendus sorciers et leurs victimes. Toutefois, cette situation s'avère bénéfique pour le devin-guérisseur, qui y trouve un moyen de gagner sa vie et d'élever sa position sociale.

Dans leurs entretiens, les voisins considèrent et témoignent que les rapatriés sont effectivement revenus pour les exterminer. Quand j'ai demandé pourquoi, ils ont signifié qu'ils ont commencé à enregistrer beaucoup de décès avec leur retour. Cela montre qu'ils ont déjà intériorisé que les rapatriés sont des sorciers qui tuent. Compte tenu alors de cette mauvaise cohabitation souvent soulevée entre les rapatriés, leurs voisins et résidents habituels, il a fallu conclure que la réintégration des rapatriés a connu de faille.

7. ISIRAHENDA Augustin

ISIRAHENDA Augustin (IA) est un homme de 56 ans, père de neuf enfants et grand père de dix enfants, fermier que j'ai rencontré sur la colline Mena de la commune Kabezi. Ce dernier a accueilli sa fille revenu de l'exil mardi 20/8/2019. D'après IA, il dit que sa fille était allée se marier en 2014. La crise politique de 2015 leur a touché de façon à quitter le Burundi vers l'exil. Arrivés là, ils se sont chamaillés jusqu'à ce que son mari quitte le camp et que jusqu'aujourd'hui cette femme ne sait pas où son mari est allé. J'ai voulu savoir comment il a accueilli le retour de son enfant chez lui, il m'a répondu que l'accueillir reste important et obligatoire pour ne pas la laisser dans la rue. Pour dire qu'accueillir sa fille et ses petits-enfants, ce sont des charges qui se sont ajoutées.

La question de la ration constitue un problème dans mon ménage car les membres de ma famille ont augmenté. A cause de ses malheurs, j'ai été obligé de ne pas abandonner ma fille en détresse. Le rapatrié accueilli en famille n'a pas voulu s'exprimer pour ses diverses raisons, mais son père m'a précisé : la raison de rentrer d'exil n'a pas été autre que les problèmes économiques et vie précaire dans le camp d'autant plus que son mari l'avait quitté ayant deux enfants qu'elle devait entretenir. Elle n'a pas pu retourner chez sa belle-famille (grand famille) pour des raisons liées aux problèmes socioéconomiques en famille dont je ne veux pas vous raconter sinon je serais condamné pour avoir livré le secret familial.

Concernant sa réintégration, elle n'est pas du tout satisfaite car elle n'est pas encore assistée. Son enfant en âge de scolarisation n'a pas fréquenté l'école. Encore, elle n'a pas de vêtements propres pour elle et pour son enfant parce qu'ils ont été volés en cours de route lors de leur retour en convoi quand ils rentraient du camp. Autre chose, les militants du parti ne la voient pas d'un bon œil parce qu'elle a refusé d'adhérer au parti au pouvoir. Quant à la cohabitation avec les frères et sœurs dans le ménage, je parviens à gérer des malentendus entre eux.

Je suis un peu dépassé par l'accueil de ma fille et ses enfants car cela est une charge qui s'ajoute. Autre chose, ma capacité économique n'est pas maitrisée pour résoudre quelques problèmes familiaux. Une autre preuve, vous voyez vous-même que mon habillement et celui des enfants sont bizarres, pour dire habillement déchiré, logement aussi est tellement précaire si vous essayez de regarder l'extérieur de cette maison voire si vous entrez voir son intérieur.

8. NSABIMANA Félix Pascal

NSABIMANA Félix Pascal(NFP) est un administratif de 43 ans rencontré à la commune péri-urbaine de Kabezi. Ce dernier est un Conseiller Technique chargé des Affaires Administratives et Sociales(CTAS). Comme tous les rapatriés doivent passer par son bureau, il m'a montré le nombre de rapatriés enregistrés et ayant passé à l'administration communale. Selon ses instructions, soixante rapatriés enregistrés, ont déclaré leur résidence dans la même commune mais malheureusement certains d'entre eux ont encore signalé leur déplacement vers les communes ou provinces proches car en majorité, ils étaient menacés par la famine alors que rien n'est prévu aux rapatriés. Les autres ont rebroussé chemin vers la Tanzanie pour diverses raisons.

NFP d'après ce qu'il m'a dit : j'ai toujours accueilli dans mon bureau de multiples questions sociales des rapatriés. Ces derniers ont énormément de problèmes parmi lesquels: les difficultés d'approvisionnement, la mauvaise cohabitation avec les voisins, les questions sociales liées à la sorcellerie. Bref, ce sont des problèmes socioéconomiques.

Il termine en me disant: nous avons toujours incité les rapatriés à rédiger des lettres pour les acheminer au ministère de l'Intérieur car à son sein, il y a un bureau créé chargé de suivre les questions sociales et équipement des rapatriés. C'est pourquoi cette branche a été instituée. Sous une autre façon de le dire, le commun reste limité par rapport aux questions économiques des rapatriés. Rien n'est prévu aux rapatriés par rapport à leur allocation financière, des vivres et des non-vivres comme aux années antérieurs.

**III.2. Analyse des données**

Beaucoup de rencontres avec les rapatriés exilés en 2015 et revenus depuis 2017 ont été organisées et effectuées. Comptant sur l'importance des données dans le travail, mes observations ont favorisé la localisation et l'identification des ménages des rapatriés chacun à son domicile, quelques familles d'accueil, pouvoirs publics, ce qui m'a permis d'approcher avec énergie les rapatriés, collecter et rassembler les données.

La récolte des informations n'était pas facile d'autant plus que nous approchons la période électorale au Burundi. Même si j'avais une attestation de recherche, les anxiétés caractérisaient toujours les gens. Il a fallu maitriser ma zone de recherche pour y réussir car le bénévolat se faisait en anonymité.

Cette recherche a l'objectif général d'analyser la perception des rapatriés par rapport à la réintégration dans leur zone de retour en connections des objectifs spécifiques: *Découvrir les motifs qui sont à la base de la réintégration des rapatriés, identifier les défis liés à cette réintégration, élucider la conception des rapatriés par rapport au phénomène.* Pour atteindre ces objectifs, il fallait comme j'ai procédé s'intéresser à cinq groupes d'acteurs: les rapatriés exilés en 2015, rapatriés de loin avant 2015, familles d'accueil des rapatriés, les voisins des rapatriés, les pouvoirs publics. La raison explicative en est qu'il ne fallait pas non plus faire des entretiens seulement avec les rapatriés eux-mêmes, mais aussi aller observer les conditions sociales dans lesquelles ils vivent et interviewer leur entourage comme familles voisines.

Ayant déjà les résultats, le premier aspect à éclaircir est leur retour forcé mais qui reste relatif même si ça se traduit en regret dans leur résidence actuelle. Le manque de logement pour une majorité des rapatriés est aussi à signaler car il y a ceux qui n'en disposent pas et d'autres qui en disposent mais précaire. Les femmes rapatriées ont été les premières à penser au retour car elles étaient fortement confrontées à des difficultés dans les camps. Cela se justifie aussi par le fait qu'elles ne s'accusaient de rien en ce qui est de la politique dans leur zone de retour.

Cette recherche a montré aussi que, la question liée au manque de vivres et de sources potentielles de revenus pour s'approvisionner dans ce dont ils ont besoin, hante les rapatriés dans leurs zones de retour (colline de retour). Dans leurs dires *; nous ne pouvons pas croiser les mains pour risquer de mourir.* J'ai constaté que certains des rapatriés investissent dans le commerce même prohibé (boisson très alcoolisé, commerce de chanvre, fraude des marchandises,…) pour gagner de l'argent parce que leur retour n'a pas été soutenu et appuyé régulièrement tel que la commission tripartite leur avait promis depuis les camps. Attrapés fortement par la pauvreté, certains rapatriés au lieu de mourir de faim, ils choisissent de se débrouiller n'importe comment pourvu qu'ils reçoivent de l'argent. Pour eux, peu importe les interdits de l'Etat car ils disent que le vecteur de leur pauvreté est la commission tripartite (HCR, Gouvernement d'accueil, le Burundi) qui n'a pas assisté cette population démunie.

L'interruption des relations sociales dans la localité, la chance de mariage limitée pour les filles rapatriées, la sécurité non garantie aux rapatriés surtout les hommes, ont été repérés comme indicateurs importants de la réintégration non effective des rapatriés dans leurs zones de retour.

On mentionnerait aussi, l'insécurité politique liée à la persécution cachée derrière une simple infraction commise par le rapatrié. Par exemple, il peut advenir qu'un rapatrié commette un délit, quand il est du parti outre celui qui est au pouvoir, il doit être persécuté tel que le témoignent les rapatriés. En outre, l'adhésion forcée aux partis politiques a été évoquée par la majorité des rapatriés rencontrés, ce qui m'a poussé à confirmer ce cas. Un autre aspect qui a fait bouger la population, c'est la sorcellerie attribuée aux rapatriés d'où les mésententes entre les rapatriés et leurs voisins. En résonnance, ce n'est pas parce que ce que les voisins pensent des rapatriés est vrai, mais c'est qu'ils y croient déjà.

Selon ce que les rapatriés m'ont révélé, non seulement les familles rapatriées, mais aussi quand leurs enfants sont à l'école voire à l'église, ils sont stigmatisés par les autres ce qui provoque des abandons pour ces enfants et finalement des déplacements internes pour ces familles. De gens mal intentionnés qui s'étaient accaparés voire des parcelles des rapatriés croyant qu'ils ne reviendraient pas, ont semé des litiges avec les rapatriés jusqu'à se méfier. Selon les entretiens menés avec les rapatriés, ils informent que ceux qui divulguent que les rapatriés ont importé du poison terrible sont ces gens qui avaient occupé leurs terres tantôt les voisins proches et rarement certains membres de leur famille ce qui provoque les conflits fonciers en permanence.

Enfin, suite à cette mauvaise cohabitation qui s'observe jusqu'à ce que les frères et les ennemis ne fassent qu'un, il y a rupture d'entraide sociale, de mutualité au sein de ces familles et voisins. Comme ils ne peuvent même pas se saluer, c'est une bombe à retardement si jamais ce problème n'est pas réglé pacifiquement par l'administration de base. Je peux donner un exemple apparu sur la colline Mubone de la zone d'enquête où un rapatrié a été attrapé deux fois dans le champ de culture en train de déterrer les maniocs. Il a échappé, abandonné sa famille et jusqu'aujourd'hui ni la famille ni les voisins ne savent où il est. Comme il n'avait pas de parcelles à cultiver (déshérité), sa femme s'est retrouvée en situation difficile à surmonter.

Pour faire nourrir ses enfants, elle doit se livrer à la prostitution. Pour ce faire, elle se rend au centre de débarquement de pêche fait semblant de demander aux pécheurs le travail de cuisine toute la journée pour ne rentrer que chaque fois le soir et revenir trop tôt le matin du jour suivant.

Sur tout un ensemble des femmes demandant l'emploi de cette manière, les pécheurs en profitent des rapports sexuels avec elles où ils leur donnent de l'argent que ces femmes vont utiliser au retour pour subvenir aux besoins vitaux de leurs enfants. Auparavant, le repas du matin des pécheurs était préparé par les petits ou grands garçons à la recherche de l'emploi communément appelé (ABAPISHI) mais avec le désœuvrement actuel de ces femmes, ils ont été remplacés par ces dernières en gardant la même appellation sous prétexte que les garçons ne font pas bien la cuisine. Apparemment, c'est une information importante.

Au Burundi le ministère de l'Environnement ayant le lac Tanganyika dans ses attributions a constaté que quand on laisse temporellement le lac inoccupé pendant les deux semaines, il y a moyen de pécher beaucoup de poissons d'où on a mis en exergue cette mesure et a réservé deux semaines de pause obligée à chaque mois. Pendant cette période de vacance des pécheurs, les femmes chargées de cuisine dans ces centres de débarquement de pêche s'occupent d'autres choses ailleurs pour revenir à la reprise des activités après deux semaines. Certaines d'entre elles peuvent s'occuper des restaurants et d'autres des bistrots où elles font la prostitution pour ne s'occuper qu'utilement en attendant le recommencement de la pêche. Comptant sur les entretiens, en majorité ce sont des filles-mères, femmes veuves, les divorcées, les concubines, les femmes délaissées,….

### III.3. Interprétation des résultats

Pour savoir où l'on veut aller, on doit savoir d'où l'on vient. Dans les sciences sociales, l'information est une arme. Elle a été un capital vital dans mon travail. Cette collecte de données de terrain a eu lieu au service de la compréhension du phénomène et de l'amélioration continue de la réintégration des rapatriés. Mes données trouvent leur importance dans la traçabilité de la conclusion du phénomène via son niveau satisfaisant ou non afin d'assurer sa qualité.

Je comprends que mes informations du terrain recueillies m'ont permis d'identifier les problèmes et de connaître les aspects à réajuster pour atteindre le niveau satisfaisant car on ne peut opérer aucun changement sans disposer de fondements concrets et des supports de référence.

La récolte de mes données sérieuses a permis de répondre à cette exigence de traçabilité. Les observations, les difficultés rencontrées ou les informations relatives sont autant de renseignements précieux dans mon travail de recherche.

D'après les entretiens tirés et synthétisés des différents groupes, on peut retenir en gros que les rapatriés se retrouvent devant les difficultés suivantes : le manque du logement pour une majorité car il y a ceux qui n'en ont pas carrément et d'autres qui en disposent mais précaire, le manque de vivres et de sources potentielles de revenus pour s'approvisionner dans ce dont ils ont quotidiennement besoin sont à signaler. Toutefois, l'aide vestimentaire et la promotion de leur santé comme éléments indispensables pour maintenir et prévenir les maladies, reste à associer avec leurs dires *; nous ne pouvons pas croiser les mains.*

J'ai constaté alors que certains des rapatriés se débrouillent dans le commerce même celui prohibé par le pouvoir public pour gagner des centimes. En conséquence, ceux qui sont attrapés sont vite acheminés et incarcérés dans la prison centrale de Mpimba.

L'insécurité politique attachée à la persécution cachée derrière une simple infraction commise par le rapatrié s'observe quand par exemple il advient qu'un rapatrié commette un délit ou une faute. Cependant, s'il est membre du parti outre que celui qui est au pouvoir, il est farouchement persécuté (témoignage des rapatriés). On observe aussi l'adhésion forcée aux partis politiques jusqu'à se soumettre (situation politique du moment invoquée (prétextée) par les rapatriés rencontrés).

Comme parmi les pairs de l'entourage il y a ceux qui croient à la sorcellerie, cette dernière est souvent attribuée aux rapatriés et suscite beaucoup de mésententes avec les résidents habituels. Probablement, ce que les voisins pensent des rapatriés n'est pas forcément vrai, mais c'est parce qu'ils y croient déjà. En conséquence, selon ce que les rapatriés m'ont révélé, non seulement que les familles rapatriées sont stigmatisées, mais aussi leurs enfants à l'école voire à l'église en sont dans la même situation. On comprend donc que les abandons à l'école pour ces enfants ont engendré aussi les déplacements internes de ces familles.

Le fait que les terres des rapatriés ont été occupées lors de leurs séjours en exil, cela a suscité des problèmes, finalement des querelles et enfin des troubles sociaux (conflits fonciers). Les auteurs qui divulguent que les rapatriés ont importé des poisons, malignités font qu'ils soient directement en situation de mésentente (situation conflictuelle permanente).

Suite à cette situation, on voit que les frères et sœurs résidents habituels, rapatriés et ennemis ne font qu'un car il y a eu rupture d'entraide sociale et manque de mutualité au sein de ces familles qui auparavant étaient unis.

Les mauvais comportements journaliers, caractérisent cette population ce qui est un bombe à retardement si jamais ce problème n'est pas pacifiquement résolu par l'administration de base et enfin l'administration locale.

L'accueil conçu sur des interrogations difficiles à répondre touche l'intimité des rapatriés. On signalerait aussi les migrations permanentes internes ou externes (déplacements internes et externes) comme conséquence de la situation politique qui n'est pas améliorée et qui avait causé le départ des rapatriés en exil. Quant à la prostitution entreprise comme métier par certaines des femmes rapatriées délaissées après le départ de leurs maris ailleurs pour un autre tour, c'est parce qu'elles ont manqué une assistance économique.

La chance de mariage est limitée pour les filles rapatriés du fait que les résidents habituels ont incorporé l'image des prostituées et celle des rapatriés jusqu'en avoir une autre impression et cliché à leur endroit.

L'état de santé précaire et menacé des rapatriés est lié au manque de moyens pour se faire soigner et à l'octroi tardif des documents administratifs pour ceux qui sont reconnus comme membres des partis outre celui qui est au pouvoir. L'ensemble de toutes ces difficultés rencontrées par les rapatriés dans les collines de retour les ont poussés à informer à haute voix que le niveau de réintégration est non satisfaisant. Les rapatriés perçoivent avec malaise leur réintégration comme précoce. Concrètement, ils vivent de la résilience notoire.

### III.4. Les raisons profondes à l'origine du retour des rapatriés

La crise politique de mai 2015 a eu des conséquences fâcheuses sur la population : la perte de vies humaines, les emprisonnés, les évasifs à l'intérieur du pays et à l'extérieur, les résistants calamiteux,…avec la présence illicite des armes à feu dans la population civile, il y a eu aussi la destruction des infrastructures diverses, les véhicules incendiés, les magasins déchargés par pillage,…

Le réfugié est avant tout une personne civile protégée à ce titre par le Droit International Humanitaire(DIH) et selon la systématique prévue par le DIH pour la protection des personnes civiles **(Krill ,1988)**. Beaucoup de facteurs entrent en jeu pour que les réfugiés prennent la décision de rentrer après maintes visites d'explicitation par les autorités burundaises aux réfugiés dans les camps**.**

Tel que Philippe Aldrin, sociologue politique des rumeurs le précisait : *lorsque les acteurs sociaux échangent les informations politiques, plus que douteuses quant à leur véracité, ces échanges traduisent un mode de contournement des contraintes qui pèsent sur la prise de parole en public* **(Aldrin, 2005).** Cela signifie que les individus dans leur état de malléabilité, peuvent prendre leurs décisions devant une contrainte.

Certains rapatriés dans les camps affirment les exactions de la police, l'insécurité et les menaces d'expulsion en Tanzanie par les nationalistes. Les rapports du HCR du 9 novembre 2019 montrent que certains réfugiés burundais s'étaient fait enregistrer pour le rapatriement volontaire auprès du HCR avaient invoqué l'insécurité dans les camps des réfugiés, la crainte d'un retour forcé,…la détérioration des conditions de vie, l'interdiction de se livrer à des modestes activités commerciales et la fermeture des marchés du camp comme étant les principales raisons de leur décision **(http://www.unhcr.org).**

Cette crainte de subir des violences, d'être arrêté et d'être expulsé a poussé un grand nombre des réfugiés et demandeurs d'asile burundais à rentrer d'exil. Le 11 octobre 2019 en Tanzanie, le Président de la Tanzanie John pombe Magufuli a déclaré que les burundais doivent rentrer chez eux.

Curieusement, la convention internationale de 1951 et la convention africaine de 1969 sur les réfugiés, interdisent leur refoulement de quelque manière que ce soit vers les lieux où leurs vies ou libertés seraient en danger (**www.unhcr.org**). Le HCR souligne qu'un refoulement se produit non seulement quand un gouvernement rejette ou expulse directement un réfugié mais aussi lorsque les pressions indirectes sont si intenses qu'elles conduisent un réfugié à croire qu'il n'a pas d'autres alternatives que de retourner dans un pays où il sera exposé à des graves risques.

### III.4.1. L'amélioration de la situation sécuritaire dans le pays

Quand on parvient à prendre la décision d'aller en exil, on est supposé avoir renoncé forcément à beaucoup de choses pour préserver la vie. Les réfugiés burundais arrivaient dans les camps dans un dénuement total car ils avaient tout laissé au pays. Les projets de développement ne sont pas possibles ni permis parce que les réfugiés ne sont pas du tout libres.

Dans leurs expressions, les rapatriés montrent qu'à côté du manque de liberté dans les camps d'accueil, ils sont aussi stigmatisés. Le rapatrié du nom de NZOSABA Onesphore rencontré dans la colline Kabezi m'a relaté beaucoup de choses : *Quand nous étions dans le camp des réfugiés, nous n'avions pas le droit de réclamer ni de circuler au-delà du camp. On attendait seulement la ration du HCR. Beaucoup d'entre nous qui allaient chercher la ration ailleurs ne retournaient pas. Ils étaient enlevés par les inconnus car on attendait qu'ils reviennent mais en vain. Ce n'est alors qu'avec les on-dit que la paix est retrouvée au pays que nous avons pris par préférence la décision de retourner. Dans les camps, c'était vraiment de la souffrance.*

On pourrait peut-être se demander comment les réfugiés s'informaient à côté des rumeurs que beaucoup risqueraient de prendre au sérieux. Pour ceux qui parvenaient à avoir des postes de radio, ils ne cessaient de les écouter. Les rapatriés que j'ai interrogés m'ont confirmé qu'ils aimaient écouter la Radio BBC (British Broadcasting Corporation) et la voix d'Amérique.

Les rapatriés ajoutent que *la BBC et la voix d'Amérique étaient les deux radios que nous écoutions dans les camps et nous fournissaient de plus amples informations d'actualité sécuritaires du jour au jour sur le Burundi.*

*Elles-mêmes nous ont aidées à prendre la décision.* Au fait, ils suivaient de près le journal en Kirundi. L'arrêt de grenades et d'autres coups de fusils dans les quartiers de la mairie de Bujumbura en particulier et dans le pays en général a été reconnu par les réfugiés via la BBC et a encouragé les réfugiés à penser au rapatriement. Pour certains, la prise de décision n'a pas été automatique pour diverses raisons. Parmi eux, il y avait ceux qui étaient encore malades, d'autres avaient encore la peur.

Je comprends qu'à côté de l'insécurité dans les camps de réfugiés, les résidents tanzaniens ont contribué à leur retour hâtif. Comme la police tanzanienne était vigilante et stricte au respect des consignes qui avaient été données aux réfugiés, ces derniers rencontraient davantage de problèmes car ils étaient obligés de dépasser les limites du camp, les uns à la recherche du bois de chauffage et d'autres destinés à la vente pour avoir de l'argent d'acheter les vivres. Pour les réfugiés qui avaient décroché de l'emploi de la part de HCR, le salaire était tellement maigre. Cela étant, le HCR donnait exclusivement des vivres aux rapatriés, alors que le bois de chauffage était une question très pertinente pour les rapatriés.

Selon les dires des rapatriés, la sécurité était fortement menacée par des bandes armées composées de réfugiés en connivence avec quelques tanzaniens qui avaient l'habitude de piller les camps presque chaque jour surtout pendant la nuit ce qui a renforcé les réfugiés à penser au rapatriement. Vers le milieu de 2016 et début 2017, il y a eu des visites des autorités burundaises dans les camps pour aller sensibiliser les réfugiés au rapatriement.

Les rapatriés rencontrés sur la colline Mubone de ma zone d'enquête confirment dans leurs expressions qu'ils ont été déçus : *Ils nous avaient promis que nous serons bien accueillis, que tout est à notre disposition, donc que même ceux qui ne possédaient pas de domicile, seraient rétablis dans leurs droits*.

On ajouterait que pour bien se rassurer de la paix retrouvée au Burundi, le HCR envoyait d'abord une délégation des réfugiés protégés et circulaient dans les provinces pour enfin revenir dans les camps ayant une base solide sur la sécurité au pays. Ainsi, les discours de la délégation des autorités burundaises dans les camps ont rencontré de crédibilité et de fiabilité.

### III.4.2. Une vie précaire et dure dans les camps de réfugiés

L'accent particulier est mis sur les conditions de vie des réfugiés. Comme leur statut limite la satisfaction de leurs droits, les réfugiés étaient assistés par les organisations internationales. Le repas était simple et se préparait une et rarement deux fois par jour du fait de manque de bois de chauffage. Insuffisant qualitativement et quantitativement dès leur arrivée, la quantité de vivres destinée à chacun diminuait au fil d'augmentation des réfugiés.

Quand j'ai demandé aux rapatriés rencontrés sur la colline Migera, Un d'eux du nom de NIYONKURU Evangeline m'a donné des éclaircissements : *Dans les premiers jours d'arrivée dans les camps, la quantité de vivres était suffisante. Au fil du temps que les autres arrivaient, le HCR a progressivement diminué la quantité de nourriture en faveur des nouveaux. Vraiment il nous a été difficile de gérer la moindre quantité de nourriture octroyée dans ce moment-là. Nous avons même essayé de nous allier avec les autres en combinant la ration comme piste de solution, mais ça nous amenait des mésententes. C'est une période où nous avons été attrapés par de maladies liées à la malnutrition et à la saleté parce qu'on n'avait pas suffisamment de l'eau ou d'autres moyens pour pouvoir se débrouiller. L'eau et la nourriture étaient des préalables pour survivre mais suite à leur absence nous avons été sérieusement abattus.*

Cela montre qu'ils n'avaient aucune autre ressource, sans terres cultivables pour se débrouiller dans leur vie quotidienne, la ration accordée à chaque ménage ne suffisait non plus. Mon interlocuteur m'a aussi informé que : *Suite à la vie précaire, les femmes étaient victimes de la prostitution, de violence ce qui mettait en danger leur état de santé. Les enfants de même que les femmes sont les premiers les plus vulnérables de la malnutrition et sont aussi fragiles pour être attaqué par des maladies infectieuses tel que le montraient les effectifs des hospitalisés.* Les enquêtés m'ont révélé que les camps qui étaient plus peuplés que les autres en Tanzanie et où on rencontrait beaucoup de malades étaient : NYARUGUSU, MUTENDERI ET NDUTA.

La distribution de la ration pouvait subir des modifications selon les circonstances. Les rapatriés m'ont informé que pour décourager les réfugiés et les inciter à rentrer, les distributeurs des vivres pouvaient traîner les pieds et les distribuer tardivement en quantité très minime par rapport aux précédents sous prétexte que les stocks sont épuisés. Outre la mauvaise qualité des vivres, la quantité aussi n'était pas abordable et tous ne permettaient pas aux réfugiés de s'en réjouir. Selon les informations de tous les rapatriés interrogés, voici la quantité de vivres distribuée pour chacun et par jour : La farine de maïs était accordée à 350 grammes, haricots 120 grammes, huile 20 grammes, du sel 5 grammes et un savon chaque fois après les deux semaines. Je comprends bien que les réfugiés n'étaient pas heureux de ces conditions.

### III.4.3. Problèmes particuliers de la vie des réfugiés à moitié résolus

Les réfugiés ne se plaignaient pas car ils étaient soignés gratuitement. Les réfugiés avaient toutes les potentialités d'être sauvés en cas de leurs maladies car les plus gravement malades étaient transférés à l'étranger. C'est pourquoi certains rapatriés ont quitté leur pays natal parce qu'ils voulaient tout simplement trouver des médicaments pour leurs maladies graves ou celles chroniques. Certains rapatriés le témoignent. On mentionnerait ici un du nom de SINZOTUMA Tito : *moi j'étais attrapé par le rhumatisme (maladie de jambes jusqu'à leur gonflement). Comme je n'avais pas de moyens pour me faire soigner, ce n'est qu'après avoir entendu que quand on parvient à être accueilli dans les camps des réfugiés en Tanzanie, qu'on soigne gratuitement les réfugiés. J'ai alors cherché le ticket et je me suis dirigé vers NYARUGUSU en Tanzanie où j'ai été accueilli après avoir expliqué que je suis poursuivi au Burundi pour avoir participé à la manifestation de 2015. J'ai accepté de mentir mais après avoir révisé mon dossier, j'ai été accepté comme demandeur d'asile puis réfugié.*

*Mon objectif était d'aller seulement me faire soigner. Actuellement je me sens bien. Il y avait d'autres qui ont procédé de cette manière.* En réfléchissant, il n'a pas été le seul à avoir procédé de cette manière. Pour ces cas, leur retour aurait été conditionné par la résolution de leurs problèmes. D'autres rapatriés rencontrés ont évoqué des problèmes de pénurie de vivres à leur endroit. Un rapatrié m'a rassuré que le 13 mai en 2015 marquant le coup d'Etat au Burundi est venu au moment opportun pour lui.

Dans son expression, NKESHIMANA Pascasie de la colline Migera dit que : *Je ne voyais pas comment continuer à vivre et j'avais même manqué des amis qui pouvaient me connecter en ville pour aller chercher du travail. Le début des manifestations au Burundi, a marqué mon départ en exil. Je considérais qu'aller passer une période à l'étranger avec ma famille va m'arranger car ici au Burundi nous passions toute une journée sans rien manger. Arriver en exil, la vie n'a pas été facile mais c'était plus ou moins par rapport à notre temps au Burundi.*

*J'ai cinq enfants et avec le retour, chaque enfant a reçu 35000 Fr bu et moi et mon mari avons reçu 140.0000 Fr bu. J'ai en tout totalisé une somme de 315 000Fr bu. J'ai pu réserver alors 250000 Fr bu de commerce et actuellement cette somme me fait vivre.* Pour lui, ses problèmes ont à moitié trouvé solution car s'elle n'avait pas été dans le camp, il ne trouverait pas sa cheville ouvrière pour démarrer son petit commerce.

D'autres rapatriés en l'occurrence HABIMANA Dieudonné de la colline Gakungwe, a évoqué des problèmes liés à la famine qui les avaient fait fuir. *Nous n'avions pas carrément de nourriture à la maison. Trouver refuge en Tanzanie, c'était du succès pour ma famille. Avant le départ, nous mangions par chance une fois les deux jours du fait que nous n'avions pas où cultiver car je n'ai pas hérité de mes parents. Quand les autorités burundaises (délégation) nous ont visités en Tanzanie, ils nous ont promis beaucoup de choses pour bien se réintégrer et nous avons été heureux. Malheureusement la promesse n'a pas été maintenue telle. Nous sommes seulement menacés par la crise politique qui continue parce que nous adhérons forcément aux partis. Nous ne pouvions pas rester en Tanzanie parce qu'il y avait là aussi de problèmes. Quant à la question de famine, elle ne nous, menace pas comme avant parce que nous avons actuellement une petite base de commerce. L'allocation financière qu'on nous a accordé même si elle était insuffisante, nous a permis de faire de petits investissements.* J'ai donc constaté que le refuge a sauvé quelques-uns qui avaient énormément de problèmes quand ils étaient encore au pays notamment les déshérités. Cette période transitoire leur a permis de se rétablir et redémarrer une vie nouvelle.

D'autres cas enquêtés des rapatriés montrent que d'autres avaient des problèmes sociaux, on citerait ; les filles mères qui étaient maltraitées en famille leur a permis de passer une petite période en exil pour que la situation soit atténuée.

### III.4.4. Des informations partagées par les autres réfugiés dans les camps

La sensibilisation des réfugiés au rapatriement a connu plusieurs intervenants. Les réfugiés eux-mêmes dans les camps ont joué le rôle de s'influencer mutuellement après le rôle qu'ont joué les organisations internationales, l'Etat Burundais et le Gouvernement d'accueil. Cela étant, les réfugiés qui avaient l'esprit de rentrer étaient si nombreux, mais ils manquaient qui pouvaient les rassurer et leur garantir la bonne sécurité au pays. Beaucoup de rapatriés enquêtés m'ont signifié qu'après avoir constaté que les camps sont impraticables, ils ont eu la nostalgie de leur pays.

Un des rapatriés du nom de NYABENDA Happiness rencontré sur la colline Migera s'est exprimé à propos : *Je priais chaque fois pour que notre pays trouve la paix. Passer des jours sans participer à la messe dominicale m'a paru étrange en exil et j'ai senti en moi un chagrin envers mon pays natal.*

Les burundais dans leurs comportement, ils forgent des informations, inventent et mélangent les pures et les fausses. Etant dans les camps, les rapatriés vivaient en grande partie de rumeurs. Il y avait parmi les rapatriés qui avaient de téléphones et s'enquéraient toujours de la situation au pays d'origine.

Il y avait même ceux qui se portaient volontiers et sortir du camp pour aller se rendre compte de l'état de sécurité actuel au pays. A leur retour, ils livraient aux autres des informations issues du terrain pour y trouver une motivation. Des rapatriés de la colline Migera l'ont aussi témoigné : *je devrais d'abord retourner moi seul en laissant d'abord ma femme et mes enfants dans le camp pour aller vérifier la situation sécuritaire et je l'ai fait car je doutais toujours.* Cela montre que ce rapatrié avait toujours peur car ce qui s'était passé au Burundi avait plongé beaucoup de gens dans l'engourdissement (torpeur).

### III.4.5. Influence des autorités des pays d'accueil et des organisations humanitaires

Crucialement, une part importante a été aussi jouée par le ministre de l'Intérieur de la Tanzanie. Dans son expression que celui qui ne veut pas rentrer est un esclave, a poussé un effectif élevé à rentrer d'exil. Certains rapatriés n'ont pas accepté qu'ils soient dénigrés jusque-là. Dans leurs expressions ils ont dit : *De toute façon, s'il n'y avait pas eu de troubles au pays, nous ne serions pas ici. Pourquoi il nous force de rentrer?* Ces mots ont amplifié le sentiment nationaliste et d'angoisse aux réfugiés et ont pris la décision de regagner leur pays où ils seront libres.

Quant aux autorités tanzaniennes pour mieux décourager les réfugiés, ils ont farouchement fermé les marchés proches des rapatriés en interdisant toute forme de commerce. Les organisations humanitaires disaient aux rapatriés que s'ils acceptent de rentrer, ils continueront à les appuyer.

Pour mettre forcément en exergue ce processus du rapatriement, ces organisations ont licencié les Burundais embauchés pour y insérer les Tanzaniens. Les organisations humanitaires ont ensuite apprêté des vivres et non vivres et biens d'équipements pour ceux qui voulaient rentrer. Le HCR en tant que système établi par les Nations Unies s'engage à vérifier de l'applicabilité entre les deux pays via la commission tripartite en facilitant les rapatriés et la promotion de leur caractère volontaire.

Le HCR, en tant qu'organisme important dans le rapatriement, il s'en charge d'établir en faveur des rapatriés, les différentes zones (sites) de transit pour faciliter leur retour dans leur sécurité et dignité incontournable des droits humains. Le HCR lance un appel vibrant à d'autres Agences des Nations Unies (ANU) à répondre aux besoins des rapatriés.

Le HCR collabore souvent avec le Ministère ayant le rapatriement dans ses attributions pour acheminer les rapatriés dans les sites de transit et enfin dans leurs communes et zones d'installation où cette Organisation continue à veiller scrupuleusement en collaboration directe avec le Ministère habilité.

### III.4.6. Préférence personnelle

Comme beaucoup de gens le savent, la crise politique survenue en 2015 a causé le départ d'une population nombreuse et importante en exil et d'autres ont disparu. L'exil n'a pas été favorable à la survie de tous les réfugiés car les conditions de vie n'étaient pas propices. Les rapatriés témoignent qu'ils ont énormément traversé de dures épreuves.

Parmi ces dernières on citerait : la privatisation de la circulation, le marché inaccessible, n'avoir pas la liberté de commerce, manque de liberté d'expression, crainte à la liberté politique…Est-ce qu'on peut facilement admettre que s'ils n'avaient pas eu de difficultés dans les camps, ils auraient eu la nostalgie envers leur pays natal? Une expérience vécue montre que quand on a des difficultés dans la vie, ces dernières font susciter des préférences. Quand nous disons que c'est par leur préférence personnelle que les rapatriés sont retourné, c'est parce qu'ils voyaient qu'ils n'avaient aucun autre choix à opérer car leurs droits étaient fortement bafoués.

L'évolution croissante de ceux qui voulaient regagner le pays, s'est ensuite intensifié à la veille des élections présidentielles, des députés et des conseillers communaux au Burundi en 2020. C'est le résultat des sensibilisations ayant été effectué dans les camps de réfugiés par la commission tripartite car chacun en ce qui le concernait disait que rentre celui qui veut mais que quand même les camps tendent à leur fermeture. On signalerait que malgré l'initiative de la commission pour enlever les inquiétudes des réfugiés au rapatriement, les rapatriés spontanés ont amplifié leur mouvement.

Ceux qui empruntaient les voies officielles sont des rapatriés facilités par le HCR, d'autres par voies officieuses étaient des rapatriés spontanés. Ils quittent le pays d'asile sans suivre la procédure normale du rapatriement officiel, sans se faire enregistrer au lieu de départ et se déplaçaient à pied ou se cherchaient eux-mêmes des frais de transport. Ils rentraient directement sur les collines d'origine où ils se faisaient enregistrer auprès des autorités locales. D'autres ayant été renvoyés par force pour n'avoir pas été accueillis ou trouvés dans des conditions illégales dans les camps étaient des refoulés.

### III.4.7. Angoisse et nostalgie du pays d'origine

Rien n'est aussi bon que de vivre dans son pays natal. La nostalgie comme sentiment de regret des temps passés ou de lieux disparus ou devenus lointains auxquels on associe des sensations agréables ,ce manque est souvent provoqué par la perte ou le rappel d'un de ces éléments passés comme l'éloignement spatial et le vieillissement qui représente un éloignement temporel. *La nostalgie désigne souvent une mélancolie accompagnée d'un envoûtement par rapport à des souvenirs liés aux lieux de l'enfance, qu'on évoque à travers une jouissance qui est douloureuse. Elle est le regret du pays natal* **(fr.mwikipedia.org).**

Une femme rapatriée du nom de HARERIMANA Imelde rencontrée sur la colline Migera m'a affirmé que l'exil a suscité un sentiment de malaise à un grand nombre de réfugiés suite aux conditions de vie précaires : *Nous étions en exil, nous pensions notre avenir car nous avons longuement plaidé à ce qu'on nous donne la réinstallation ailleurs mais en vain*. Arrivés au pays, l'information reçue sur le pays a été relativement adéquate à la réalité rencontrée au retour. En droit international, chaque Etat doit protéger ses ressortissants de même les étrangers partout où ils se retrouvent. Il doit traiter les étrangers se trouvant sur son sol conformément à certaines normes relatives au respect de l'humanité.

## CHAPITRE IV : ACCUEIL, INTEGRATION ET DYNAMIQUE RELATIONNELLE

Les rapatriés sont en grande partie des sinistrés. C'est la conséquence des troubles politico-sociaux survenus au pays. Le cas échéant est la crise politique de 2015 qui a provoqué le départ des réfugiés en exil. Dépouillés de tous les biens matériels, ce sont des rapatriés qui se trouvent relativement dans la misère après retour dans leur zone. Pierre Paillet dans son article : *l'intégration des rapatriés d'Algérie en France*, souligne que : *Le rapatriement soudain d'un million de personnes en France lors de l'indépendance de l'Algérie, a suscité en 1962 de vives craintes, notamment pour l'emploi et posé de sérieuses difficultés* **(Paillet, 1975 :303-314).**

La vie de réinsertion fait souvent peur. Les rapatriés doivent faire partie intégrante de la société qu'ils ont dû quitter suite à la crise. A l'issue de celle de 2015, les rapatriés rentrés officiellement ont été accueillis dans le pays natal même s'ils n'ont pas été assistés perpétuellement à part le paquet-retour dont ils ont bénéficié. De facto, les rapatriés éprouvent des problèmes socioéconomiques divers. Les rapatriés regrettent de la déception à leur endroit par le HCR et le Gouvernement du Burundi.

### IV.1. Administration

Durant toute la période de sensibilisation, le HCR a géré de nombreux programmes de rapatriement volontaire qui ont permis à un grand nombre de déplacés de rentrer chez eux. Pour autoriser des individus ou groupes d'individus à rentrer, le HCR doit assurer leur suivi pour garantir que le rapatriement est une solution durable. Dans toutes les zones de retour, l'administration communale est la première supposée avoir accueilli les rapatriés.

Compte tenu des recherches effectuées auprès de cette dernière, j'ai été informé que le HCR travaille en collaboration avec l'administration et d'autres partenaires. Elle joue essentiellement un rôle moteur de promouvoir, faciliter et coordonner la sécurité dans la dignité des rapatriés. Faciliter la participation des rapatriés aux initiatives de paix et de réconciliation, soutenir les interventions telles que l'accès à l'aide juridique et au logement , la restitution des terres et des biens dans les zones de retour , collaborer aux interventions visant à développer les moyens de subsistance dans les zones de retour, promouvoir l'inclusion des rapatriés dans la planification de projet de développement local restent important pour la réussite de ce processus.

Les informations issues de mes enquêtés montrent que dès leur arrivé, certains rapatriés sont tantôt confrontés à des questionnements relatifs à leur départ en exil, tantôt tourmentés pour avoir fui alors que les autres avaient résisté au pays. Cela étant, ils apprécient négativement leur réintégration car ils n'ont pas été accueillis chaleureusement.

Un des rapatriés m'a dit : *Dès mon arrivée à la commune, l'administrateur m'a posé la question de savoir pourquoi j'avais fui. Je lui ai répondu que j'avais des problèmes lesquels lui-même ne pouvait pas avoir de solution. Il m'a accusé d'avoir participé à la manifestation de 2015 et moi je lui ai répondu que cela ne convient pas du tout mais que je suis allé en Tanzanie pour mes propres raisons.* Cela montre que quand les rapatriés sont posés de questions par l'administration avant qu'ils arrivent dans leurs collines de retour, ils devaient effectivement avoir peur. Si nous disons que cela met en doute prématurément leur intégration, ne serait pas se tromper.

**IV.2. Institutions non-Gouvernementales**

Les Organisations Non-Gouvernementales ont le devoir d'assister les rapatriés dans leurs besoins de base et fondamentaux. On citerait notamment l'appui matériel et financier du HCR. Les informations fournies par les rapatriés montrent qu'ils ont attendu une assistance en vivres et non vivres tel qu'on le leur avait promis mais cette promesse n'a pas été honorée. Dans ses propres mots, un des rapatriés du nom de NAHISHAKIYE Fabiola de la colline Ramba dévoile : *Le HCR nous avait promis des vivres après retour chaque fois les trois mois mais nous avons attendu jusqu'aujourd'hui il n'y a pas d'écho. Peut-être, ils nous ont trompés. Tout le monde sait que nous sommes des sinistrés. Si nous le savions, nous aurions demandé de nous laisser dans le camp. Malheureusement, nous étions bousculés de tout côté… je pense qu'il fallait nous laisser dans les camps s'ils voyaient que nous ne serions pas assistés.*

L'initiative de dénombrer les rapatriés à travers leurs projets de monitoring a été effectuée par le HCR en collaboration avec les Commissions Diocésaines de Justice et Paix dans tous les diocèses du Burundi (CDJP) et la Caritas Burundi. D'évidence, ils n'ont recueilli exclusivement que des informations sur la situation des rapatriés après retour sans pour autant avoir une perspective de les appuyer. Ils ont récolté les données en faisant travailler les moniteurs diocésains. Par analyse, les rapatriés pensaient qu'avec cette activité, l'issue sera favorable à leur droite.

On peut en déduire que la commission tripartite ne s'y est pas bien préparée pour faire rentrer les rapatriés, les assister régulièrement. Pour tous ces défis, les rapatriés se lamentent et disent que leur réintégration a été anticipée.

### IV.3. Famille

La détresse est un signe d'un désarroi, d'un échec, d'une déception et plonge sa victime dans une situation critique et de dépendance. NINDERERA Chélimène, une femme interrogée sur la colline Kabezi m'a raconté ses problèmes rencontrés en famille : *Mon mari m'a abandonné quand nous étions encore dans le camp. Comme il m'a plongé dans la détresse, j'ai pris la décision de rentrer en famille chez mes parents avec mes trois enfants. Normalement, je ne devrais pas y être parce que ma famille éprouve des problèmes économiques. Il arrive qu'ils me demandent de fournir la ration et cela me cause de problèmes de façon à aller forcément chercher de l'argent. Je suis tentée de cette manière sinon j'avais voulu rester tranquille après le départ de mon mari mais malheureusement, je suis dans la pleine précarité.*

L'enquêtée n'a pas voulu donner des détails mais ce n'est qu'après avoir demandé aux autres de l'entourage qu'ils ont livré sa situation familiale détaillée. A l'issue de cette dernière, j'ai trouvé que le rapatrié vit des malheurs à son domicile : Elle trouve difficilement la ration pour appuyer sa famille d'accueil. Elle contribue seulement dans les activités champêtres. Il est difficile de vêtir ses enfants, d'avoir des frais de scolarisation et de soins de santé. J'ai été informé qu'elle vit dans la maltraitance et du dénigrement dans sa famille d'accueil et du sang biologique. Je trouve normalement que les problèmes économiques font que les gens se méfient. C'est-à-dire que quand la pauvreté frappe sur la porte, l'amour passe par la fenêtre. En général, la bonne cohabitation au sein de la famille est perturbée par les problèmes économiques des uns et des autres.

### IV.4. Accusations politico-sociales de l'entourage

L'entourage joue aussi un rôle majeur dans l'accueil des rapatriés. Premièrement, il a donné d'amples informations sur la situation sécuritaire au Burundi depuis le camp. En second lieu, il a joué le rôle de les intégrer dans la société via les petites associations de colline et dans les tontines malgré la mauvaise cohabitation. Certains rapatriés n'avaient pas de références religieuses l'entourage a aidé le rapatrié à opérer le choix religieux.

ISIRAHENDA Augustin, un rapatrié rencontré sur la colline Mena le témoigne : *Dans le camp, il n'y avait pas d'églises. Au retour, j'avais déjà oublié la messe dominicale a une importance dans la vie spirituelle. Après avoir constaté que je n'adhère nulle part, mes voisins m'ont proposé d'adhérer à l'église méthodiste libre qui est près de nous car avant de partir en exil, j'étais un chrétien catholique mais j'ai préféré changer de religion*.

L'entourage a joué le rôle d'informer les rapatriés aux activités ou travaux collectifs organisés sur la colline avant la rupture des relations sociales pour les uns. Certains de l'entourage bien intentionnés ont joué le rôle de plaidoyer à la précarité des rapatriés auprès des organisations non Gouvernementales. On n'oublierait pas de dégager le rôle de la réconciliation joué par le chef de colline. Le rapatrié interrogé nous a confirmé que chaque fois qu'ils ne s'entendaient pas avec les résidents habituels, c'est le tour du comité collinaire de jouer le rôle de médiation qui peut déboucher même à une réunion générale de sécurité collinaire.

En gros, j'ai pu comprendre que le voisin joue un rôle social pertinent. Si on ne se met pas d'accord avec l'entourage, c'est comme si on est dans le désert où personne ne vous voit, ni recourt à votre aide. C'est l'entourage qui valide ou non la réintégration effective des rapatriés. Honnêtement parlant, quand l'accueil n'a pas été chaleureux, c'est un échec. Presque tous les rapatriés échangés confirment qu'ils ont été beaucoup perturbés par des accusations politico-sociales dans l'entourage.

### IV.5. Stigmatisation des enfants rapatriés à l'école

L'école est le milieu de socialisation par excellence. Tous les enfants doivent obligatoirement la fréquenter. Avec la scolarisation gratuite instaurée par le pouvoir en place au Burundi, toutes les familles sont mobilisées à envoyer leurs enfants à l'école. L'accès à l'école pour les enfants rapatriés, était l'une des promesses de la part de la délégation burundaise lors de la sensibilisation des réfugiés au rapatriement quand ils étaient encore dans le camp.

Néanmoins, beaucoup d'enfants rapatriés ont manqué de places dans les différents établissements scolaires. Comme l'indique l'un des rapatriés ayant ses enfants n'ayant pas trouvé de place: *mon enfant n'a pas pu avoir de place pour continuer à étudier du fait qu'on nous a demandé beaucoup de documents et papiers justifiant le niveau d'études déjà atteint par l'enfant alors qu'on ne nous les a pas donnés*. *Et d'ailleurs, cela ne serait pas possible car nous sommes rentrés au moment où l'enfant n'avait pas encore terminé l'année*. *On nous avait garanti que l'accès à l'école sera sans conditions*.

Pour y avoir accès, il faut écrire au Ministre de l'éducation nationale pour lui signifier la question qui s'impose. Les difficultés d'accéder à l'école se sont observées à l'endroit des enfants ayant déjà atteint le quatrième cycle et plus c'est-à-dire dès la 7ème à la 9ème. Pour les enfants rapatriés n'ayant pas encore atteint le haut niveau d'études, c'est-à-dire étant encore au premier cycle ou deuxième de l'école fondamentale comme la première année jusqu'en cinquième année, il était facile de trouver leur place.

Ces enfants souffrent énormément de problèmes à l'école car ils sont agressés par leurs pairs et accusés de posséder des produits (poisonneux) toxiques. Quand j'ai demandé aux enseignants rencontrés à l'école fondamentale de Kabezi le pourquoi de cette situation, ils m'ont répondu que selon les dires, les résidents habituels ont l'impression que les rapatriés ne sont pas sains car depuis les camps, ils savaient qu'ils trouveront dépouillés de leurs biens patrimoniaux.

Les enseignants rencontrés m'ont signifié qu'ils sont toujours en alerte lié à ces conflits entre les enfants de ces deux groupes. Un certain enseignant de la classe de troisième année relate*: Nous avons toujours réglé les conflits entre les enfants rapatriés et les résidents habituels qui se sont chamaillés. La source de leurs conflits est que les uns accusent les autres pour avoir possédé des produits poisonneux. Nous essayons de réconcilier les uns avec les autres. Si ça nous dépasse, nous soumettons directement la question au directeur de l'école pour enfin convoquer leurs parents à venir à l'école.* Quand les enfants s'accusent, c'est-à-dire qu'ils reproduisent quelque fois ce qu'ils ont entendu dire par leurs parents peut-être à leur domicile. En conséquence, ces enfants rapatriés sont stigmatisés à l'école ce qui ne leur permet pas de bien assimiler. Encore plus, ils sont mal à l'aise, ce qui leur fait un état de santé précaire.

**IV.6. Eglise**

Toute appartenance religieuse dépend du choix de chacun. A côté de la famille et l'école, l'église est aussi un milieu de socialisation par excellence. A travers ses prédications, elle tranquillise tous, réconcilie tout le monde dans sa diversité et éduque tous. L'église a joué aussi un rôle important dans l'accueil des rapatriés dans la mesure où elle peut rassembler des vivres pour les démunis. Etant informée que les rapatriés locaux n'ont pas à manger, en rassemblant des vivres pour les pauvres, l'église ne peut pas ignorer une part importante des rapatriés.

Les rapatriés enquêtés le certifient : *J'ai soumis ma question de manque de nourriture à l'église catholique proche au moment où l'administrateur m'avait refoulé quand je lui avais adressé mes difficultés économiques. C'est l'église catholique qui me procure des vivres chaque fois le dimanche. L'église nous cède une part importante dans ce que les chrétiens ont offert aux pauvres.* Cela montre que les organisations religieuses ont constaté tous les maux des rapatriés. L'église catholique est l'une des religions qui vient davantage en aide aux personnes démunis via la Caritas Burundi. Les autres églises ont pris ce cheminement tel que me l'a dit KWIZERIMANA Sonia, rapatrié interviewée à la colline Ramba où je l'ai rencontrée : *Le mois de mai de cette année 2020 a été une période de bénédiction car la coalition des églises protestantes dans cette région nous a partagés des vivres, des savons et des habits.*

La conscientisation, la tranquillité, le bien-être et la réinsertion dans certaines petites organisations locales sont des activités charitables et philanthropiques souvent accomplies par certains des groupes d'actions catholiques et protestantes locaux pour promouvoir et témoigner l'accueil des rapatriés dans leurs zones de retour.

### IV.7. Les relations socioéconomiques entre le rapatrié et sa famille

Basées sur les relations sociales et économiques, si elles évitent l'intégration d'exclus, elles servent d'outils au service d'un développement social durable. Dans le cadre du processus de facilitation du retour volontaire des réfugiés Burundais, suite aux accords de la commission tripartite réunie en Tanzanie en date du 29-30 Août 2017,le mandat du HCR s'est investi dans l'assurance de retour en sécurité et dignité des rapatriés et dans la promotion d'intégration effective des rapatriés dans les zones de retour**.**

En droit international, un rapatrié a la permission de vivre où il veut pourvu qu'il soit reconnu par l'Etat mais aussi, il a droit de bien vivre en harmonie avec les pairs de l'entourage et les membres de sa famille. Certains rapatriés ont trouvé qu'après leur retour, certains de leurs biens patrimoniaux ont été occupés par les autres.

En Janvier 2018, un rapatrié de la colline Migera est revenu. Il s'est installé dans la localité, dans une maison en location comme avant son départ en Tanzanie. Il avait un projet agricole qu'il devait réaliser dans sa terre cultivable qu'il a acheté il y avait plus de dix ans. Comme il ne savait pas qu'il a été licencié de cette parcelle par certains membres de sa famille qui pensaient qu'il ne reviendrait pas, il a trouvé des champs de culture qui ne sont pas les siens dans sa parcelle.

Comme il n'était pas averti, il a discuté farouchement avec ses frères. Depuis un moment, il avait déjà soumis sa question à l'administration de base pour trouver solution parce qu'il devrait s'intégrer économiquement pour continuer lui aussi à vivre.

S'il advient que le rapatrié ait la terre cultivable par donation ou par héritage, après retour, il trouvait exclu de sa terre, ce qui a fortement faussé et changé pour la plupart des rapatriés des liens sociaux avec ses membres de famille. Tel que dégagé par Karsz saul,un sociologue consultant et responsable scientifique de Réseau Pratiques Sociales, dans son livre « L'exclusion, définir pour en finir »: *L'exclusion est alors conçue comme relevant d'un processus pouvant toucher n'importe qui, lié à des ruptures des liens sociaux à même de renforcer le manque ou la perte de capital économique* **(Karsz, 2004).**

On rejoint ici le point de vue de Bourdieu rendant compte des inégalités sociales en termes de capital économique mais aussi de capital social à savoir les relations sociales à même de procurer des ressources, l'absence de l'un étant souvent liée à l'absence de l'autre, la renforçant et inversement **(Bourdieu,1980)**. Cela montre que la haine et l'exclusion sont souvent matérialisées c'est-à-dire qu'ils ont leur assise sur une base matérielle solide.

### IV.8. Les relations sociales entre le rapatrié, ses voisins et l'administration

Les relations naissent, se développent et changent avec le temps. La relation sociale entretenue entre le rapatrié et ses voisins est donc un mécanisme ou canal de communication originale mis en contact ou en commun. Comment rester dans une bonne relation avec l'autrui, à la fois mentale et corporelle? Pour semer des relations agréables, il faut être à l'aise que l'autrui est impliqué pour établir, vivre et pérenniser ces relations.

Prendre conscience de manière à créer, entretenir et préserver une relation, bannir toute forme de rupture ou crise relationnelle, amélioration de la qualité de présence corporelle et de relation à l'autrui, sont des outils importants de bonne relation avec les voisins. En ce qui me concerne, ces populations rapatriées ne vivent pas en harmonie avec les autres. Les rapatriés sont accusés de la sorcellerie, de cambriolage et de mauvaise cohabitation avec les résidents habituels ce qui a fait salir leurs interactions sociales au quotidien.

SINZINKAYO Serges, un des pères voisins des rapatriés interrogés sur la colline Migera le témoigne : *je dois vous informer que mon voisin rapatrié est sorcier quand je fais référence à nos relations quotidiennes*.

*Quand j'ai commencé à entendre des gri-gris aux alentours de ma maison pendant la nuit, j'ai pris la décision de veiller jusqu'à voir si réellement je pourrais l'attraper, malheureusement je n'y ai pas parvenu mais j'ai aperçu quelqu'un qui ressemble à celui que je présumais car on dit qu'avec le retour, certains rapatriés sont revenus envoûteurs.*

Il a ensuite ajouté que ses enfants ne fréquentent pas chez son voisin rapatrié pour se prévenir qui n'empêche même pas que ses enfants tombent souvent malades. *J'ai interdit fermement à mes enfants de fréquenter le domicile du voisin rapatrié après avoir constaté qu'avec son retour, ils tombent souvent malades. J'ai l'impression que c'est un malfaiteur. Apparemment son apparence et mine le ressemblent. Le fait qu'il ne nous salue pas et ne fréquente pas chez nous, cela signifie qu'il s'accuse de quelque chose. On le voit quelque fois partir et revenir. Ses enfants tout comme sa femme restent chez eux car il leur a interdit de fréquenter le voisinage.*

A mon analyse, je vois que certains rapatriés et certains résidents habituels ne s'entendent pas. Les rapatriés sont des présumés auteurs de la sorcellerie, de cambriolage et cela est vulgarisé dans l'ensemble de la localité ce qui ne favorise pas des relations sociales approfondies. NIYOMWUNGERE Elias, un autre homme voisin d'un rapatrié âgé de 32 ans, vivant sur la colline Migera, est l'aîné d'une famille et le seul garçon dans une fratrie de sept enfants. Il est marié depuis quatre ans mais n'a pas encore eu d'enfants. Tantôt sa femme fait de fausses couches tantôt elle avorte. Il vit grâce à l'agriculture pour survivre. Il n'a pas des cheptels (troupeaux) ce qui montre qu'il mène une vie modeste.

Après le retour de son rapatrié voisin, lui et sa femme sont allés voir le gynécologue pour se faire soigner mais en vain. Selon les dires, le médecin leur a conseillé de toujours essayer. Il a dit qu'il a compris cette prescription du médecin et a essayé mais en vain. Ils ont suspecté qu'ils ont été empoisonnés. Depuis ce jour-là, les relations n'ont pas été bonnes avec son voisin. Par après sa mère est tombée malade, on l'a acheminée à l'hôpital mais elle n'a pas survécu.

Quelques jours après sa sœur est tombée malade, et dans deux jours elle était déjà morte. Il a commencé à comprendre que ces malheurs ne sont pas des simples faits de hasard. Il a voulu savoir l'origine de tout cela. Il est allé consulter un devin-guérisseur pour savoir réellement qui a tué sa mère et sa sœur. A cette occasion, le devin- guérisseur a « *découvert* » qu'ils avaient été empoisonnés et que cet homme a été aussi empoisonné par son voisin.

Le devin guérisseur l'a soumis à un traitement et il est guéri. Depuis ce jour, le rapatrié est davantage persécuté et pense quitter l'endroit pour aller s'installer ailleurs. Au sujet des motifs qui sont à la base de la croyance à la sorcellerie, cet homme signale que ce sont notamment les évènements inhabituels comme la mort et les maladies qui l'ont poussé à croire à ces effets. Cette croyance a été fortifiée par la confirmation du devin- guérisseur du fait qu'il a même dénoncé l'auteur de ce mal. Au sujet du rôle que le sorcier peut jouer dans la société, du même avis que les autres résidents habituels protestants de l'entourage, ils ont fait savoir que ce rôle est de causer de problème à la société.

Concernant les motifs qui sont à la base de la divination, ces gens notent que les raisons qui poussent les gens à consulter le devin-guérisseur sont multiples et que chacun le consulte selon ses problèmes. En majorité, ils témoignent que certains de la religion catholique et protestante consulte le devin guérisseur, il suffit seulement d'avoir un maux de tête. Un autre m'a témoigné qu'il a consulté le devin-guérisseur après avoir perdu son enfant adopté.

Il voulait savoir l'origine de ces événements afin de pouvoir se protéger et protéger les restes de ses enfants. Il a fait savoir que chaque fois qu'il se rend chez le devin-guérisseur, qu'il y rencontre d'autres personnes avec des motifs divers ce qui montre que la consultation du devin-guérisseur est une pratique courante même si personne ne le fait une publicité. Il a signalé que les réponses que le devin-guérisseur propose sont variées et que chacun reçoit la réponse selon ses problèmes. Il indique que lui-même a été satisfait par la réponse qu'on lui a donnée. Cela montre qu'il croit beaucoup le pouvoir de son devin-guérisseur.

Concernant le sens de la consultation du devin-guérisseur, il signale que cette consultation se fait secrètement et personne ne peut le savoir sauf celui ou celle avec qui on a les mêmes problèmes. Concernant le rôle du devin guérisseur dans la société, il perçoit ce personnage comme quelqu'un qui est choisi par Dieu pour traiter les problèmes dont les solutions s'avèrent difficiles à trouver pour les hommes ordinaires. Dans le cas où le devin-guérisseur échoue à trouver une réponse adéquate à un problème particulier, il doit en indiquer un autre qu'il juge plus efficace et plus expérimenté que lui. Donc le rôle du devin-guérisseur est apprécié dans la société ce qui met en danger les relations sociales des voisins. Le devin guérisseur doit s'arranger pour gagner la confiance au patient.

De même**,** les filles rapatriés en âge de se marier, il leur est difficile de trouver leurs maris dans la localité et inversement aux garçons du fait que les résidents habituels ont la première impression que les rapatriés sont des malfaiteurs et ennemis de la société.

Selon les entretiens menés auprès d'une fille NIYOGUSHIMA Alphonsine, rapatriée sur la colline Kabezi : *moi j'avais eu un fiancé. Chaque fois qu'il venait me voir, on lui disait que nous sommes des sorciers que s'il ne veut pas mourir prématurément qu'il m'abandonne si tôt. Ce n'est qu'après qu'il a pris sa décision et je l'ai accueillie. Je préfère quitter l'endroit sinon il me sera difficile de retrouver un autre fiancé. Nous sommes stigmatisés parce que personne ne fréquente notre habitation. Nous avons soumis la question au chef de colline et à l'administration et il a convoqué la réunion générale pour nous réconcilier mais les résidents habituels sont fermement convaincus que nous sommes des sorciers ce qui n'est vrai. Pour ce faire, nous avons donné l'autorisation à quiconque veut se rendre compte, de venir explorer la réalité des choses.*

Je dois constater que les accusations de la sorcellerie sont liées à la jalousie et relations sociales qui ne sont pas philanthropes mais aussi à l'ignorance. Concernant le sens des accusations de la sorcellerie, une des voisins de la religion protestante m'a dit qu'elle se sent choquée quand elle entend dire que ce sont les rapatriés qui causent la mort et la maladie.

Cette idée a été épousée par les rapatriés entretenus et accusés de ce meurtre. Elle a ensuite révélé que les accusations de sorcellerie peuvent provoquer la peur chez la personne accusée et les sentiments de honte jusqu'à se sentir stigmatisé lui-même. Elle continue en disant que ces accusations visent les personnes dont le statut socio-économique est moins élevé en l'occurrence les rapatriés, les personnes les plus démunies, les moins appréciées dans la société. Elle voit en quelque sorte que certains rapatriés n'ont pas à manger et sont plongés dans le gouffre de la misère insupportable. Elle dit que les rapatriés se considèrent actuellement comme *« victime »* de leur position sociale et de la jalousie de leurs voisins.

Les chefs locaux dès la base, l'administration communale m'ont fait savoir que le rôle du sorcier est de faire du mal aux autres (perturbation de la vie sociale). Ils ont signalé que la loi ne reconnaît pas encore ces personnes, que seuls ceux qui sont attrapés en train de voler ou accusé de causer l'insécurité sont punis conformément à la loi d'où ils essaient chaque fois de conscientiser et recommander la population locale à vivre en apaisement. Garder la sécurité, reste une préoccupation de toute la population dans sa diversité. De toute façon, l'administration ou le pouvoir public dès la base, reste détenteur d'un bâton de commandement dans la protection de la population même si elle se dénonce qu'elle n'en dispose pas de moyens suffisants pour les aider.

## CONCLUSION GENERALE

Comme ma recherche avait été scindée en deux parties de huit chapitres, je pense avoir atteint mes objectifs tels que présentés dans le travail. Mon étude a été conçue en huit chapitres enchainés logiquement. Le titre de ce travail a été délibéré en une logique qui vise **: une analyse socio-anthropologique de la réintégration des réfugiés Burundais de 2017 à 2019.**

A l'attention de cette conclusion, pour y arriver, j'ai problématiquement introduit le travail en faisant un panorama c'est-à-dire une vue d'ensemble sur le phénomène du rapatriement dès la motivation de départ des rapatriés en exil ainsi que celle de leur retour. La démarche entreprise dans le travail de partir de l'état de l'art et méthodologie en sa première partie liée à la consultation de différents ouvrages, des études, théories, conceptualisation sans oublier la justification par rapport au sujet avant d'entamer la présentation du sujet en son titre d'analyse et d'interprétation des résultats, a contribué dans la construction de ce travail. J'ai ensuite dégagé mes motivations par rapport au sujet ainsi que sa délimitation d'autant plus qu'il est circonscrit sur un espace et temps déterminés.

Les concepts clés figurant dans ma recherche ont rendu commune sa compréhension ce qui m'a en même temps tracé l'orientation du travail et le cadre théorique de référence. Dans le but de bien cadrer et de montrer la pertinence de mon étude ethnographique, j'ai posé la problématique de recherche qui finalement a débouché sur la formulation des objectifs de recherche. Pour réaliser mon travail, son objectif général cherchait à ***analyser la perception des rapatriés par rapport à la réintégration dans leur zone de retour.***

En anthropologie, pour analyser des enjeux sociaux liés à la réintégration des réfugiés Burundais, il a fallu que je mobilise la méthode ethnographique comme une méthode de la science de l'anthropologie ayant l'objet d'étude descriptive et analytique sur le terrain des mœurs et des coutumes de population déterminée. Ma recherche se base sur la description de la vie des rapatriés. C'est en fait le travail ethnographique dans le cadre d'une méthodologie qualitative par l'entretien semi-directif, ce qui m'a permis de m'entretenir avec les acteurs concernés par le rapatriement et ceux qui sont impliqués dans ce processus.

Après, j'ai entamé la deuxième partie. Cette dernière a débuté par la présentation des sujets car je devrais rapporter les données du terrain sous une description requise en anthropologie. L'analyse et l'interprétation des résultats de recherche ont bouclé ce chapitre.

Tous les sous thèmes traités dans ma recherche au cours des différents chapitres, visaient à valider mes résultats de la recherche. Parmi les objectifs spécifiques de la recherche qui premièrement consistaient à : *Découvrir les motifs qui sont à la base de la réintégration des rapatriés,* j'ai pu relever que ce qui a motivé certains réfugiés burundais à prendre décision et de s'enregistrer pour le rapatriement volontaire auprès du HCR ,il y a entre autres: l'insécurité dans les camps des réfugiés, la crainte d'un retour forcé,…la détérioration de leurs conditions de vie, l'interdiction de se livrer à des modestes activités commerciales et la fermeture des marchés du camp, l'influence des autres, la satisfaction à moitié de leurs besoins.

S'agissant *d'Identifier les défis liés à cette réintégration comme deuxième objectif de la recherche,* j'ai constaté que les rapatriés ont été victimes de la situation sociale indécente dans leurs zones de retour. D'autres victimes des conflits politiques et qui ont par suite subi le harcèlement politique, ont été contraintes de quitter leurs foyers et aller s'installer ailleurs, d'autres ont regagné l'exil. Nonobstant, si on interroge le droit international humanitaire, le respect des droits fondamentaux de l'homme notamment le droit à la vie et à la patrie restent incontournables. En dernier lieu, *élucider la conception des rapatriés* revient à exposer leur perception par rapport à la réintégration. A ce propos, ce qu'ils ont vu de leurs propres yeux, ce qu'ils ont constaté, ce qui leur a été dit, ce qui leur est arrivé pousse les rapatriés à évoquer que leur réintégration n'a pas été effective ,autrement dit elle a été anticipée.

En dépit des efforts déployés par le gouvernement du Burundi et le HCR, il a été remarquable que son action n'ait pas abouti. Les défis majeurs du processus de la réintégration des rapatriés sont liés à de beaucoup de facteurs socioéconomiques avec leurs pairs habituels de l'entourage ce qui emmène à la mauvaise cheville ouvrière (clavette) dans leur quotidienneté. Cet objectif est également atteint.

Sur base de ces objectifs spécifiques, je vois que mon objectif général qui cherchait à ***analyser la perception des rapatriés par rapport à la réintégration dans leur zone de retour*** est aussi atteint. Suite à la complexité de mon sujet de recherche, le travail peut contenir des imperfections. Pour cela, je suis ouvert à toutes critiques et à l'apport des compléments allant dans le sens de l'améliorer.

En synthèse, il est maintenant le moment opportun de rappeler la question de recherche, les réponses y relatives, les limites et les nouvelles questions. La récolte des données sur terrain a été guidée par la question principale de recherche telle que : ***Comment est-ce que les rapatriés perçoivent leur réintégration après une certaine période d'exil hors de leur pays ?*** Quelques questions spécifiques en découlent et sont ci-après :

*Quelles sont les raisons valables et approfondies auraient-elles poussé les rapatriés à rentrer d'exil?**,** A quel rythme les hommes rentrent-ils d'exil que les femmes?**,** Y aurait-il un rapport entre ce rythme et la situation sociopolitique qui prévaut dans le pays d'origine? Est-ce qu'est-il facile pour les femmes ou pour les hommes de s'intégrer dans les instances administratives locales ou de proximité? Quelle est la dynamique relationnelle entre les rapatriés eux-mêmes et ces derniers avec les voisins et autorités locales dans leur zone de retour?**,** Est-ce que les rapatriés ont-ils chances de se marier sans difficultés dans leur zone de retour? Qu'en est-il des problèmes de sécurité pour les hommes et pour les femmes?*

Malgré les conventions internationales qui stipulent le rapatriement volontaire des réfugiés et le rétablissement dans leur bien après retour d'exil, j'ai constaté que pour certains, il serait effectué par force au détriment de leur préférence personnelle tel que le stipule ces conventions. Les dures conditions de vie dans les camps plus l'insécurité, ont poussé certains rapatriés à prendre des décisions.

La rentrée au pays natal a été beaucoup plus rythmée par les femmes que les hommes. L'explication y relative est que les hommes en prenant départ avec leurs familles, certains étaient poursuivis, d'autres accusés d'avoir participé à la manifestation de 2015 à Bujumbura, d'autres ne voyaient pas du travail quand ils seraient du retour. On comprend donc que la crainte des hommes pour avoir retourné dans leur pays natal abritait des enjeux politiques. Quand certaines femmes pressaient leurs maris à rentrer d'exil, c'était parce que les conditions de vie dans les camps commençaient à être de plus en plus dures.

Arrivés au pays natal, le rôle qu'ont joué l'Etat burundais et les organisations humanitaires et internationales dans ce processus du rapatriement, l'accueil et réinsertion sociale est relativement appréciable. Les relations socio-économiques menées avec les résidents habituels abritent des imperfections notoires.

Quand les rapatriés ont cherché à s'intégrer dans les instances administratives locales ou de proximité, il leur a été difficile pour les femmes que pour les hommes car tout dépendait de l'appartenance politique d'autant plus que le pouvoir en place est le seul à accorder du travail. Se servant de ses cadres de différentes institutions locales et de terrain, plusieurs enjeux sont des dispositifs mis en pratique pour décrocher de l'emploi. Ce qui est sûr, est que certaines femmes rapatriées ont emprunté d'autres chemins ailleurs à la recherche de l'argent qui leur permettra de survivre sachant qu'elles n'ont pas été assistées. Seules certaines religions se sont organisées pour venir en aide devant leurs difficultés économiques, sinon ils n'ont aucune autre assistance.

Ce faisant, quand d'autres hommes sont soupçonnés, maltraités et persécutés à cause de leur appartenance politique, ils ont encore repris l'exil (retourné en exil). D'autres sont allés ailleurs à la recherche de l'emploi tel que leurs femmes laissées au pays me l'ont révélé. Comme les résidents habituels ont eu des impressions que certains rapatriés se munissent de leur pouvoir magique lors de leur retour, les recherches ont montré qu'ils ne vivent pas en harmonie les uns avec les autres. Les filles rapatriés ont par conséquent des difficultés de se marier car même celles qui parviennent à avoir les fiancés, leurs voisins ont souvent une main mise pour que leurs relations soient interrompues. De facto, certaines filles ont pris décision de quitter leur localité pour aller s'installer ailleurs en familles.

Mon travail de recherche n'a pas tout dégagé, c'est parce qu'il a connu quelques limites. D'abord l'étendue de ma zone de recherche à parcourir était plus vaste. Les moyens financiers pour se déplacer n'étaient pas suffisants pour fréquenter les rapatriés le plus souvent possible. Nonobstant, j'ai essayé de le faire même s'ils s'étaient dispersés. La disponibilité des rapatriés pour les rencontrer à leur domicile comme convenu a aussi causé de problèmes. J'ai procédé à l'enquête alors que la période électorale approchait, ce qui a fait que certains rapatriés se réservent dans leurs expressions. Il était aussi difficile de mener une conversation une fois n'est pas être stratège parce qu'il y avait risque d'être accusé de faire la propagande clandestinement. Je terminerais en interpellant aux autres chercheurs qui trouveraient un intérêt réel à faire une telle recherche, d'aborder : *les complications sociopolitiques des rapatriés tourmentés.*

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**


- AGIER M., *Gérer les indésirables des camps des réfugiés au Gouvernement humanitaire,* Flammarion ,2010.
- AGIER M. et LECADET C., *Un monde des camps,* Paris, La découverte ,2014.
- ALDRIN P., *Sociologie politique des rumeurs*, Paris, P U F, 2005.
- BACHELARD G., *La formation de l'esprit scientifique,* Paris, Vrin, 1938.
- BERNARDOT M., *Camps étrangers*, la Sonacotra, Croquant, coll. « terra », 2008.
- BERNARDOT M., *Loger les immigrés*, la Sonacotra 1956-2006, Editions du croquant, coll. « terra »,2008.
- BLANCHET A. et GOTMAN A., *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris : Nathan, 1992.
- CAILLE A., *Anti-utilitariste en sciences sociales*, Paris, PUR, 2017.
- CAILLE A., *Le convivialisme comme philosophie politique*, Paris, PUR, 2017.
- CASTEL R., *L'insécurité sociale : Qu'est-ce qu'être protégé ?,* Paris, Le seuil, Collection La république des idées, 2003.
- CLOT Y., *Travail et pouvoir d'agir*, Paris, P U F, 2014.
- DAMERON S., *La dynamique relationnelle au sein d'équipes de conception*, In : Le travail humain 65(4) ,2002.
- DE SARDAN J.P.O., *Le « je »méthodologique. Implication et explication dans l'enquête de terrain.* In : Revue française de sociologie, 2000.
- FATOU DIOP S., *La méthode ethnographique*, in Françoise Chevalier et alii, 2018.
- FESTINGER L. et KATZ D., *Les méthodes de recherche dans les sciences sociales*, Paris : PUF, 1974.
- GUICHAOUA A., *Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique centrale et orientale*, Karthala, Editions, 2004.
- HUMBERT (DIR) M., *Economie, gestion et société*, Paris, PUR, 2017.
- HUMBERT (DIR) M., *Reconstruction de la société : analyses convivialistes*, Paris, PUR, 2016.
- HUMBERT (DIR) M., *Reconstruction de la société : analyses des pratiques sociétales transformatrices*, Paris, PUR, 2017.
- HUMBERT (DIR) M., *Reconstruction de la société : analyses théoriques de politique et de l'économique*, Paris, PUR, 2017.

- IONESCU S., et BLANCHET A., *Psychologie sociale*, Paris, PUF, 2006.
- KAREN A., *Crises des réfugiés ou des politiques d'Asile* ?dans la vie des idées 31, 2016.
- KARSZ S., (éd), *L'exclusion, définir pour en finir*, Paris, Dunod, 2004.
- KEVONIAN D., *Réfugiés et diplomatie humanitaire. Les acteurs européens et la scène proche-orientale pendant l'entre deux guerres, Sorbonne, 2004*.
- KRILL F., *L'action du CICR en faveur des réfugiés*, In : International Review of the red cross 70-772), 1988.
- LAGRANGE M. A., *Darfour : Des réfugiés indésirables au sud comme au nord* ? In Afrique contemporaine, 2006.
- LARDEUX L., *Retours d'exil : Ethnographie des rapatriements des réfugiées en Afrique centrale,* Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2019.
- LOCHACK D., *Qu'est-ce qu'un réfugié ?in la construction politique d'une catégorie juridique*, In pouvoir, 2013.
- MARC A., *Langrange, Darfour : Des réfugiés indésirables au sud comme au nord ?* In Afrique contemporaine, 2006.
- MEDA D., *Le travail, Lectures(en ligne)*, Les rééditions, 2010.
- MUCHIELLI R., *Le questionnaire d'enquête psychosociale*, Paris, E.S.F, 1975.
- NDARIBAZE J. M., *Burundi/Réfugiés : Vers la réussite de la réintégration et de la durabilité du retour volontaire des réfugiés*, Bujumbura, 2018.
- NIMUBONA J., *Mémoires des réfugiés et déplacés du Burundi : lecture critique de la politique publique de réhabilitation*, Paris, Karthala, 2002.
- NTENGWE D., *Réintégration réussie dans la province de l'équateur en RDC*, Congo, République Démocratique du Congo, 2006.
- PAILLE P. et MUCHIELLI A., *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin, 2005.
- PAILLET P., *L'intégration des rapatriés d'Algérie en France*, In population, 30ème, n° 2,1975.
- POURTIER P., *Les réfugiés en Afrique centrale : Une approche géopolitique (refugees in central Africa : a geopolitical approach)*, Bulletin de l'association de géographes français 83(1) ,2006.

- SAINSANLIEU R., *L'identité du travail* ; *Les effets culturels de l'organisation*, Paris, PFNSP, (références) ,1988.
- SALAH S., *Les réfugiés palestiniens au Liban*, In Revue d'études palestiniens, 2000.
- THIBON C., *Les origines historiques de la violence politique au Burundi*, Studia Africana, 1994.
- VESCHAMBRE V., *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Paris, PUR, 2018.
- ZARIFAN P. *Travail et communication*, Feuixx, 1996.


**Rapports et autres publications**


- *Atelier d'écriture : master II*, cours de classe.
- BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO GRENOBLE, *Rédiger et mettre en forme son mémoire*, Science po Grenoble, février, 2013.
- BOURDIEU P., *Le capital social*, Actes de la recherche en sciences sociales, n° 31,1980.DOI :10.3917/idee.169.0063
- DICTIONNAIRE PETIT LAROUSSE, Paris, Librairie Larousse, 1971.
- ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SANTE PUBLIQUE(EHESP), *Recommandations pour la réalisation pratique et la diffusion des mémoires*, Paris, EHESP, Juillet, 2009.
- FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE), *Guide du mémoire de recherche et du rapport de stage*, Paris, Université des Antilles et de la Guyane, 2009.
- FONDATION POUR LA PAIX, L'UNITE ET LA DEMOCRATIE, *Etude des conditions de réinstallation et de réinsertion des déplacés et des rapatriés*, Bujumbura, Août, 1995.
- fr.mwikipedia.org consulté le 19/5/2020 à 10h46 minutes.
- HCR, *Convention Internationale relative aux réfugiés*, Genève, 1951.
- HCR, *La convention de Genève de 28 juillet 1915 relative au statut des réfugiés, 50ans après : bilan et perspective*, Bruyant, Bruxelles, 2001.
- HCR, *La convention de Genève du 28 juillet 1915 relative au statut des réfugiés, 50ans après : bilan et perspective.* Bruylant, Bruxelles, 2001.
- HCR, *La convention de Genève du 28 juillet 1951 et le protocole de 1967 relatif aux statuts des réfugiés*, art.1.
- HCR, *Protection et assistance en faveur des réfugiés 1951-1971*, Lansane, Rencontre,s.d.

- htt://www.univ.ag.fr/modules/ressources/downlaod/default/faclettres/Brochures/Guide mémoire.pdf, consulté le 6/4/2020,p.17h 27 minutes.
- http://Documentation.ehesp.fr/wp.content/uploads/2009/09/recommandations réalisation mémoires 24-07-09.pdf, consulté le 6/4/2020, p ; 2-3.à 17h24 minutes.
- http://www.sciencespo-grenoble.fr/wp-content/uploads/pdf,rédiger-etmettre-en-forme-memoire.pdf, consulté le 6/4/2020 p .8 à 17h30minutes.
- https://www.Pur-editions.fr
- https://www.unhcr.org,consulté le 20/mai/2020 à 10h 02 minutes.
- MIN AL-IQTILLA ILATH-THAWRA, BEYROUTH, INSTITUTE FOR ARAB RESEARCH, SAYIGH R., *From peasants to revolutionaries*, zed press, London, 1979.
- MUKURI M., *Technique de recherche en documentation et rédaction : année académique 2001-2002.,* cours de classe.
- NGAYIMPENDA E., *Evaluation de la politique sectorielle de rapatriement, de réinsertion et de réhabilitation des sinistrés au Burundi : Observatoire de l'action Gouvernementale*, Rapport définitif, Bujumbura, 2005.
- PAM, *Les bénéficiaires de l'assistance PAM au Burundi*, au 4janvier 1995.
- PNUD, *Réintégration socioéconomique des rapatriés du camp de Mutabila*, Document programme, 2012.
- ROBERT P., *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Parmentier, 1967.
- *Séminaire pratique de la recherche : master II*. Cours de classe.
- WWW.Unhcr.Org, consulté le 6/4/2020 à 21h55 minutes.

# Annexes

**Annexe 1**

**TITRE DU MEMOIRE**: *Analyse socio-anthropologique de la réintégration des réfugiés burundais de 2017 à 2019.*

**GUIDE D'ENTRETIEN EN FRANÇAIS PUIS TRADUCTION EN KIRUNDI**

Bonjour**,** je m'appelle **SIBOMANA Euphrem**, Etudiant à l'Université du Burundi(UB) en Master de socio-anthropologie. Avant de terminer mes études, je dois présenter un travail de fin d'études pour mettre en exergue ma formation théorique acquise en classe durant toutes les deux années. Dans cette perspective, j'ai choisi de faire ***une analyse socio-anthropologique de la réintégration des réfugiés burundais de 2017à 2019.***

Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, ce qui m'intéresse c'est la manière dont vous voyez les choses. Si vous me le permettez, je souhaiterais pouvoir enregistrer votre conversation afin de pouvoir être attentif à votre propos. Ce serait plus facile pour moi que de devoir prendre des notes. Je m'engage à ne pas répéter vos propos. Je te promets donc la discrétion, exprimes-toi librement et aisément, rien ne sera divulguer sans votre autorisation. Seuls mes deux Professeurs Promoteurs de ce travail auront accès à l'entretien qui sera de toute façon rendu anonyme ce qui signifie que votre nom ne figurera nulle part. Je vous remercie beaucoup.

**IKIYAGO**

Mwaramutse neza. Nitwa **SIBOMANA Euphrem**, Umunyeshure wo muri kaminuza y'uburundi, mu gice kigira kabiri mu bijanye no kunonosora neza imibano y'abantu. Imbere yo kurangiza amashure, ntegerezwa kwererkana kandi nkasigura igikorwa mba narakoze kubijanye n'ivyo tuba twarakwirikiranye. Jewe rero natoye gukora kubijanye: *Umwihwezo ku bijanye n'ubuzima bushasha bw'abarundi bavuye mu buhungiro hanze y'igihugu kuva mu mwake wa 2017 gushika mu mwaka wa 2019***.** Muvyo tuyaga vyose, nta nyishu nziza canke mbi turondera, ikituraje ishinga n'uko mubibona ni ukuvuga ingene mubona ibijanye n'umubano w'abo bari mubuzima bushasha bahora mu buhungiro... Hamwe wonkundira, nipfuza gufata amajwi y'iki kiyago kugira nshobore gukurikirana neza ico mubivugako. Vyonyorohera kurusha hako nofata umwanya nandika. Niyemeje kugira ibanga ivyo tuyaga vyose. Abigisha banje babiri bonyene bankwirikirana nibo bazomenya ivyo twayaze bisigura ko ata muntu n'umwe azomenya izina ryawe. Mwisanzure rero mu kuvuga, muraheza munyishure ivyo ndababajije ataco mwisigarije. Murakoze.

| **Les questions à poser : ibibazo** | **Type d'information attendue : inyishu zitezwe** |
|---|---|
| **1. P**our commencer, pouvez-vous vous présenter et présenter votre famille ? (votre conjoint et vos enfants)<br>**Imbere ya vyose, woshobora kwidondora ukanadondora n'umuryango wawe ? (uwo mwubakanye n'ibibondo vyawe) ?** | **A.** Qui sont les différents membres de votre famille ?<br>**Ni bande bagize umuryango wawe ?**<br>**B.**Quel âge ont-ils ?<br>**Ni iyihe myaka y'umwe umwe muribo ?**<br>**C.**Quel est leur sexe ?<br>**Ni ibihe bitsina ?**<br>**D.** Quelles sont leurs professions et niveaux d'études ?<br>**Abakuze murangura imirimo iyihe ? Ni uruhe rugero rw'amashure bashitseko ?** |
| **2.** Pendant combien de temps êtes-vous de retour d'exil ?<br>**Kuva muvuye mubuhungiro haheze ikiringo kingana gute?** | **A.** Le rapatrié évoque ici le nombre de mois passés étant dans la localité depuis son retour d'exil<br>**Uwo yahungutse aca ambarira umwanya amaze ahungutse.** |
| **3.** Franchement, pourquoi avez-vous décidé de rentrer d'exil ?<br>**Kuvy'ukuri, ni Kubera iki mwafashe ingingo yo guhunguka?** | **A.** Ce qui a profondément poussé le rapatrié à rentrer d'exil ?<br>**Mumvugo iramvuye, yiyaguye Kandi muvyiyumviro vyimbitse, ni igiki catumye uva mu buhungiro ?** |

| | |
|---|---|
| **4. (A ne poser que si l'importance de la question numéro trois n'aborde pas un point de vue)**<br>De votre point de vue, qu'est-ce qui vous a profondément poussé à rentrer d'exil à part la situation politique atténuante au Burundi**?**<br>**Muvyiyumviro vyimbitse, Kubera iki mwatahutse uretse agahengwe kabonetse mu vya politique ?** | **A.** Le rapatrié évoque ce qui a profondément poussé le rapatrié à rentrer d'exil à part la paix qu'on dit qu'elle est retrouvée au Burundi ?<br>**Muvyiyumviro vyimbitse, icatumye ava mu buhungiro ?** |
| **5.** Est-ce que les hommes et les femmes rentrent d'exil au même niveau et sous le même prétexte?<br>**Mwomenya abagore n'abagabo bataha canke basubira iyo baje bava ku rugero rungana no kubibatumye bimwe ?** | **A.** Si les hommes et les femmes rentrent au même pourcentage et ayant les mêmes connaissances sur la situation au pays (sous le même prétexte)?<br>**Ko abagabo n'abagore boba bahunguka ku rugero rungana canke ku murindi umwe ndetse n'ukuba bazi bimwe kubijanye n'uko igihugu cifashe muvy'umutekano?** |
| **6.** Quelles sont les critères pris en considération à n'importe quel rapatrié voulant rentrer d'exil?<br>**Ni ibiki bafatirako kugira umuntu aronke uburenganzira bwo guhunguka ?** | **A.** Les critères pris en compte pour que le rapatrié rentre d'exil. Cela, pour les hommes et pour les femmes ?<br>**Ibifatirwako kugira ngo umuntu ahunguke ku mugabo nko ku mugore ?** |
| **7. (A ne poser que si la réponse de la question numéro 6 n'aborde pas son point de vue**.)<br>Est-ce que les critères sont-ils les | **A.** Si les critères sont-ils les mêmes pour tous (Hommes et femmes) et si ça ne dépend pas de la région ou |

| | |
|---|---|
| mêmes pour les hommes que pour les femmes ? Comment se fait-il ? Pas d'autres ?<br>**Ibifatirwako vyoba ari bimwe ku mugabo no ku mugore ? Bigenda gute ? Ntabindi ?** | zone de retour**?**<br>**Ko ibifatirwako ari bimwe kuri bose canke ko bitavana niyo umuntu agiye kuzoshikira kugira aronke ubwo burenganzira bwo guhunguka?** |
| **8.** D'après vous, quel rapport établissez-vous entre le rythme lié à votre retour et la situation sociopolitique du pays?<br>**Mubiravye, ni irihe sano mwoshira hagati y'umurindi ujanye n'abahunguka n'urugero rw'ibihe vya politique igihugu c'uburundi kigezemwo?** | **A.** La relation entre le rythme du retour des rapatriés et la situation sociopolitique qui prévaut actuellement au Burundi?<br>**Twiteze isano riri hagati y'umurindi w'abahunguka n'ibihe vya politique igihugu kigezemwo?** |
| **9.** Comment avez-vous perçu le niveau de sécurité sur la situation politique au pays depuis votre arrivée ?<br>**Mugishika muvuye mu buhungiro,mwasanze umutekano wifashe gute mu gihugu canyu** ? | **A.** Comment est-ce que le rapatrié perçoit-il actuellement la sécurité au pays depuis son arrivée?<br>**Uwo yahungutse abona gute ivy'umutekano kuva aho ashikiye?** |
| **10. (Selon la réponse à la question précédente, on pourra poser cette question si cet élément n'a pas été dégagé)**<br>Pour vous, y'aurait-il actuellement une différence de sécurité sur la situation politique au pays par rapport à votre temps de départ en exil ?<br>**Kuvyo mubona n'amaso yanyu ndetse nivyo mwumva, hoba** | **A.** Où réside la différence de sécurité actuelle au pays à celle de l'avant lors de son départ en exil?<br>**Aha twiteze ko uwahungutse avuga itandukaniro ku bijanye n'umutekano rihari ubu agereranije n'igihe ahunze. (igihe agiriye mu buhungiro uko vyari bimeze ivy'umutekano)** |

| | |
|---|---|
| **hariho igihushane kubijanye n'umutekano mu vya politike ugereranije n'igihe mugiye mu buhungiro kubera umutekano muke?** | |
| **11. (Si la réponse n'est pas complète par rapport à la précédente)**<br>Si vous ne deviez pas tout me cacher, n'y aurait-t-il pas d'autres raisons lesquelles vous ont fait partir en exil à part la situation politique au Burundi?<br>**Mutampishije, burya nta bindi bintu vyoba vyatumye mufata ingendo yo gukinjura mu gihugu mu kaja ahandi uretse ivya politique ?** | **A.** Approfondissement de la raison qui aurait poussé le rapatrié à partir en exil à part la situation politique au Burundi.<br>**Kunonosora neza icatumye uwo yahungutse aja mu buhungiro haruhande y'ibihe vya politique igihugu carimwo.** |
| **12.** Pouvez-vous me relater comment l'institution administrative locale vous aurait accueilli dès votre retour d'exil?<br>**Mwombwira neza ingene ubutegetsi bwabakiriye ubwa mbere kuva aho muviriye mu buhungiro?** | **A.** Information sur la façon dont l'institution locale compétente ou administrative aurait premièrement accueilli le rapatrié dès son retour d'exil ?<br>**Twipfuza kumenya ingene ubutegetsi bwegereye bwakiriye uwahungutse ?** |
| **13.** Comment est-ce que l'administration de base sur votre colline vous a accueilli ?<br>**Mubona mwakiriwe gute n'ubutegetsi bubegereye bwo ku mutumba ?** | A. Comment est-ce que les chefs collinaires procèdent pour accueillir les rapatriés dans leurs localités?<br>**Nshaka kumenya ingene abarongoye imitumba bakira abahungutse.** |

| | |
|---|---|
| **14.** Pour les rapatriés ayant les niveaux d'études ou non, est-il facile qu'ils intègrent dans les structures sociales et administratives locales de base ou d'autres? Et comment ?<br>**Ku bahungutse bize canke batize, biroroha ko babaha ubuzi nk'abandi uhereye hasi n'ukuduga canke ko bakabasubizamwo bitagoranye ?** | A. Si les rapatriés sont susceptibles d'être intégrés dans toutes les structures sociales et administratives locales ou non dépendamment de leur niveau d'études ?<br>**Abahungutse bobo boba boroherwa kuronswa canke gusubizwa mu kazi akariko kose kuva hasi no kuduga bivanye n'amashure umwe wese afise ?** |
| **15.** Parmi les femmes et les hommes, qui sont plus privilégiés que les autres dans le décrochage de l'emploi ou dans l'intégration des structures sociales et administratives locales selon ce que vous constatez ou vous entendez ?<br>**Hagati y'abagore n'abagabo, ni bande borohewe mw'ironswa ry'akazi canke mw'iyinjizwa mu nzego zimwe zimwe z'imibano canke z'igihugu ukurikije uko mubibona n'uko muvyumva ?** | **A.** Comment sont partagées les chances d'obtention d'emploi ou d'insertion dans les structures sociales et administratives, locales ou de proximité pour les femmes et pour les hommes rapatriés.<br>**Nshaka kumenya ingene amahirwe yo kuronka akazi canke kuja munzego z'aho babaye eka n'ahandi agabuye canke ko ari amwe ku bagore no kubagabo bahungutse.** |
| **16.** Chaque individu a ses propres comportements qui conduisent ou non la cohabitation de ses pairs de l'entourage ou famille voisine. Quelle est votre situation ?<br>**Umuntu wese afise indemanwa yiwe kuburyo ashobora kubana neza canke nabi n'abandi .Mwebwe bimeze gute ?** | **A.** Comment est-ce que le rapatrié cohabite avec ses pairs de l'entourage ou ses proches? (niveau de cohésion sociale)<br>**Niteze kumenya ingene uwahungutse abanye n'abandi baba abgenzi,ababnyi canke incuti?(aho bageza mu gufatana munda mubiba bibagoye)** |

| | |
|---|---|
| **17.** (**Comme la question précédente)** comment se structure votre relation entre avec les autorités administratives locales ?<br>**Ikibazo gisa n'ica bajijwe aho hejuru ariko tukarondera kumenya ingene imigenderanire y'uwahungutse n'abatware bo mu karere uwahungutse ahurikiyemwo imeze.** | A. Approfondissement de la question précédente mais en cherchant à comprendre la forme des relations existante entre le rapatrié et les autorités administratives locales.<br>**Inyishu zimbitse ku kibazo cabajijwe hejuru ariko ngaha, ni muntumbero yo kumenya ingene imigenderanire iri hagati y'uwahungutse n'abatware imeze.** |
| **18.** Nous savons que tout commence en famille, pour votre cas, comment sont structurées les relations familiales au quotidien (**relation de vie quotidienne**) au sein de votre ménage (famille restreinte d'accueil) et les autres de loin en famille élargie?<br>**Ko tuzi ko vyose bihera mu muryango, imigenderanire imeze gute n'incuti zawe baba abo mubana bakwakiriye,abari hafi eka n'abari kure?** | **A.** Comment sont les relations entretenues avec les membres de la famille restreinte et élargie sachant que tout commence en famille?<br>**Twipfuza kumenya imigenderanire iri hagati y'uwahungutse n'umuryango wa hafi baba abamwakiriye eka n'abakure narirya tuzi ko vyose bihera mumuryango.** |
| **19.** Si vous essayez de repérer que quand quelqu'un passe une certaine période d'interruption dans la localité, les gens ont en eux une nouvelle perception sur lui. Alors, les rapatriés femmes ou hommes qui veulent se marier, ont-ils facilement cette chance ? | **A.** Y aurait-t-il des difficultés liées au mariage des rapatriés quels que soient les femmes ou les hommes?<br>**Hoba hari ibifashi kubijanye n'ukurongorwa canke kurongora kwa bamwe n'abandi mu bahungutse?** |

| | |
|---|---|
| **Mugerageje kuraba ivy'urukundo, na rirya haba haheze imisi uwahungutse atari aho hantu, ko, abantu usanga bafise ivyo bamwiyumvirako, ubwo biroroshe kuronka uwo bubakana canke bigenda gutyo kuri basangwa?** | |
| **20.** Pour terminer, selon ce que vous avez constaté, quels sont les problèmes liés à votre sécurité après une certaine période de crise politique au Burundi? Pouvez-vous les caractériser?<br>Qui sont plus affectés que les autres parmi les hommes et les femmes rapatriés?<br>**Mu guheraheza, ni izihe ngorane zibatera umutekano muke mwebwe muheruka guhunguka ? Ni bande bakarirwa cane gusumvya abandi hagati y'abagore n'abagabo ?** | **A.** Problèmes de sécurité pour les hommes et pour les femmes rapatriés et ceux qui sont plus affectés que les autres?<br>**Ingorane zitewe n'umutekano ku bahungutse n'abakarirwa gusumba abandi ?** |

**Je vous remercie**

**Annexe 2**

**Liste des personnes enquêtées/collines**

| **N°** | **Nom et Prénom** | **Sexe** | **Année de naissance** | **Colline de retour** | **état-civil** |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | BAMPOYUBUSA Onesphore | M | 1969 | Gakungwe | Marié |
| 2 | BASABAKWINSHI Frank | M | 2002 | Gakungwe | Célibataire |
| 3 | BUTOYI Imelde | F | 1978 | Migera | Mariée |
| 4 | CISHAHAYO Bienvenu | M | 1998 | Mubone | Célibataire |
| 5 | HABIMANA Dieudonné | M | 1985 | Gakungwe | veuf |
| 6 | HARERIMANA Imelde | F | 1987 | Migera | Mariée |
| 7 | HATUNGIMANA J.de Dieu | M | 1995 | Mena | Célibataire |
| 8 | ISIRAHENDA Augustin | M | 1964 | Mena | Marié |
| 9 | KWIZERIMANA Sonia | F | 2000 | Ramba | Fille-mère |
| 10 | MPAWENIMANA Léa | F | 1997 | Ramba | Mariée |
| 11 | NAHIMANA Ombeni | F | 1988 | Mubone | Fille-mère |
| 12 | NAHISHAKIYE Fabiola | F | 1998 | Ramba | Mariée |
| 13 | NDAYISENGA Emmanueline | F | 1996 | Migera | Veuve |
| 14 | NIMPAYE Fleurite | F | 1997 | Migera | Fille-mère |
| 15 | NINDERERA Chélimène | F | 1990 | Kabezi | Célibataire |
| 16 | NIYOGUSHIMA Alphonsine | F | 1980 | Kabezi | Mariée |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 17 | NIYOKWIZERA Annick | F | 1995 | Mena | Fille-mère |
| 18 | NIYONKURU Evangeline | F | 1994 | Migera | Mariée |
| 19 | NKESHIMANA Pascasie | F | 1960 | Migera | Mariée |
| 20 | NSABIMANA Félix Pascal | M | 1977 | Administration | Marié |
| 21 | NSHIMIRIMANA Yvette | F | 1992 | Gakungwe | Fille-mère |
| 22 | NYABENDA Happness | F | 1990 | Migera | Célibataire |
| 23 | NZOSABA Onesphore | M | 1994 | Kabezi | Célibataire |
| 24 | SINDIMWO Pascasie | F | 1975 | Migera | Veuve |
| 25 | SINZINKAYO Sylvestre | M | 1993 | Mubone | Célibataire |
| 26 | SINZOTUMA Tito | M | 1965 | Migera | Mariée |